

Étude socio-anthropologique

**La gestion communautaire et la société traditionnelle
cambodgienne**

**Villages dans la forêt inondée
du lac Tonle Sap**

**Commune de Kompong Kleang
Province de Siem Reap
District de Sothnikhum
Cambodge**

**Rapport technique
Par Fabienne LUCO**

Mai - Juin 1997

*Ce présent rapport a été rédigé à la demande
du projet GCP/CMB/002/BEL
F.A.O. Food and Agriculture Organization of the United Nations.
Belgian Development Co-operation
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries of Cambodia.*

Remerciements

Nous tenons à remercier tout particulièrement les villageois et les autorités locales de la commune de Kompong Kleang et des communes avoisinantes pour leur accueil et leur disponibilité. L'aide de Mr. Nao Thuk et Mr. Chenda du Département provincial des pêches nous a été particulièrement précieuse.

Nous remercions également toute l'équipe du projet GCP/CMB/002/BEL à Siem Reap avec une attention particulière pour Mr. Mam Arun interprète.

Introduction

Le Projet GCP/CMB/002/BEL "Participatory natural resources management in the Tonle Sap region" tente d'introduire et de promouvoir des stratégies pour la gestion intégrée et durable des ressources naturelles du lac Tonle Sap tout en prenant en compte le développement socio-économique des populations résidentes.

Le projet travaille dans le district de Sothnikhum, province de Siem Reap sur trois zones définies comme : terres hautes, terres intermédiaires et terres basses.

La commune de Kompong Kleang est installée sur les terres basses proches du lac. Une population locale importante comptant 9 000 personnes occupe un faible espace de terre habitable et exploite les ressources naturelles de la forêt inondée et du lac (pêche et agriculture).

L'exploitation des ressources naturelles est soumise à contrôle et à réglementation. La forêt inondée est terre de l'État qui la découpe en partie en zones d'exploitation : les lots de pêche concédés par adjudication et les terres de culture de haricots-mungo alloués à des familles. Les enjeux économiques et financiers sur ces espaces sont importants : locations, sous-locations, concentration des terres. Seule une partie de la population en bénéficie.

N'ayant pas accès à cet espace de pêche et de culture, les villageois les plus démunis pratiquant essentiellement la petite pêche familiale vivent dans des conditions économiques difficiles.

Entre les lots de pêche et la réserve de poissons dans le lac, l'espace libre laissé à la petite pêche est faible. Les nouveaux défrichements sont interdits dans la forêt inondée classée zone protégée par l'État. L'accroissement démographique de la population locale augmentée pendant la saison sèche par les migrations saisonnières des populations venues des "terres hautes" tend encore à diminuer les rendements de chaque famille.

A cela vient s'ajouter la dégradation du milieu naturel. Les villageois sont conscients du problème. Ils montrent cependant un faible attrait pour la mise en

valeur et la protection sur le moyen et long terme d'un espace qui leur est peu accessible et qui ne leur appartient pas.

Face à cette situation, une réflexion s'est engagée entre la Direction Provinciale des pêches et le projet GPC/CMB/002/BEL à propos d'une stratégie à mettre en oeuvre pour une gestion durable des ressources naturelles qui permette de répondre aux besoins économiques des populations locales.

La question de la libération d'un lot de pêche proposée à une gestion communautaire villageoise est posée.

La gestion communautaire est définie comme un partage des responsabilités et de l'autorité entre le gouvernement et la communauté locale pour gérer les ressources naturelles. Le lot de pêche pourrait être confié à un groupe de pêcheurs qui établit et fait appliquer des règles pour la pêche et l'exploitation des ressources avec l'appui de l'État.

Au regard de l'histoire et des fondements culturels et sociaux de la société cambodgienne, nous pouvons alors nous demander si la proposition de gestion communautaire est pertinente et si elle est applicable dans les conditions politiques actuelles .

Concernant, la commune de Kompong Kleang, l'organisation sociale et la pratique de la pêche, nous pouvons rechercher s'il existe des points d'ancrage sur lesquels s'appuyer pour promouvoir la gestion communautaire.

Pour cela, cette étude socio-anthropologique sur la base de données bibliographiques et d'entretiens qualitatifs menés auprès de villageois et de représentants de l'autorité locale et provinciale s'attache à relever à travers l'histoire, la culture et la société si un modèle de gestion communautaire villageoise est applicable ou non à un lot de pêche.

- Dans la première Partie, "contexte historique", nous tentons de décrire à travers les éléments historiques à notre disposition quelle a été l'exploitation des ressources naturelles de la commune de Kompong Kleang dans le passé.

Quelques exemples de gestion communautaires sont relevés. Le travail en collectivité pendant la période Khmère rouge et les "groupes de solidarité" instaurés pendant l'État du Cambodge retiennent particulièrement notre attention.

- Dans la seconde partie, "contexte culturel et social", nous présentons des éléments de réflexion sur l'organisation sociale traditionnelle de la société cambodgienne et le concept de communauté à travers des principes religieux, moraux, sociaux, ethniques tels qu'ils sont vécus à Kompong Kleang.

- Les fondements religieux et moraux, les cultes.

- la composition sociale ; démographie, composition ethnique et activités économiques.

- La structure et la dynamique sociale , les groupes d'autorité reconnus ou non.

- La troisième partie " appropriation de l'espace" concerne la relation qu'entretiennent les villageois avec leur espace.

L'accès aux ressources découlant de l'accès à la terre nous explorons comment la population vit sa relation à l'espace et au temps : terre, forêt , eau suivant le rythme marqué des saisons. L'espace est ici identifié, nommé, occupé, habité, exploité, parcouru d'après des principes traditionnels vécus parallèlement au cadre législatif et administratif.

Nous poserons les questions du rapport à la terre ; du droit de l'occuper et de l'exploiter, de l'accès et de la gestion des ressources sur du long terme, du difficile ajustement entre loi et réalité.

Une attention particulière est portée à la gestion et l'exploitation des champs de haricots et des lots de pêche et les problèmes rencontrés.

L'espace et le partage des ressources sont-ils vécus de manière individuelle ou collective? La notion de village en tant que communauté solidaire est-elle une réalité sur le terrain ?

Pour terminer, sur la base des informations collectées nous présentons les potentialités et freins à la mise en place d'un système de gestion communautaire villageoise d'un lot de pêche .

A partir des propositions des villageois et des résultats de l'enquête, nous ferons des recommandations pour un développement en accord avec les principes traditionnels et les souhaits de la population.

Déroulement de l'étude

Méthodologie adoptée.

L'étude a été menée par une socio- anthropologue européenne basée à Siem Reap Cambodge assistée d'un collaborateur -interprète cambodgien.

Le temps imparti pour l'étude était de deux mois dont cinq semaines de terrain.

Le dépouillement de quelques documents disponibles sur place a permis de donner un cadre historique et culturel à la recherche.

Des entretiens qualitatifs ont été menés dans chaque village de la commune de Kompong Kleang ainsi que dans quelques villages des communes avoisinantes (Danrun, Damdaek, Kompong Plhuk, Chong Kneas). Après entretien et concertation avec les représentants de l'autorité locale (chef de commune et chefs de villages), des entretiens individuels ou collectifs ont permis de rencontrer un éventail de personnes ressource : personnes âgées, pêcheurs, agriculteurs, exploitant de lot de pêche, représentants des forces de l'ordre. Des entretiens au Département provincial des pêches et des contacts fréquents avec des membres du personnel du projet de la F.A.O. ont permis de préciser de nombreux points et d'orienter des axes de recherche.

Difficultés rencontrées.

L'imprécision des données :

Du fait de la guerre, la majorité des documents écrits avant 1979 ont été détruits. Les données des années 1980 sont rares et peu fiables. La mémoire locale remonte rarement au delà de la deuxième génération.

Etude de courte durée :

Le faible temps imparti à l'étude n'a pas permis d'approfondir de nombreux points. Nous les présentons cependant comme base de réflexion avec la réserve de l'incomplet.

Les difficultés d'accès au terrain :

Le mauvais état de la route conduisant à Kompong Kleang et le temps imparti au transport a réduit le temps de l'enquête.

Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction.	3
Déroulement de l'étude	6
Légende de Kompong Kleang.	10
1. LE CONTEXTE HISTORIQUE	11
<u>1.1. Époque ancienne.</u>	11
1.1.1. Période Angkorienne.	11
1.1.1.1. L' agriculture.	12
1.1.1.2. La pêche.	12
1.1.2. Période post-angkorienne.	13
<u>1.2. Époque moderne.</u>	15
1.2.1. Fin du XIX ème siècle - début du XX ème siècle.	15
1.2.1.1. La pêche.	15
1.2.1.2. Les autres activités.	18
1.2.1.3. La gestion des ressources naturelles et la réglementation.	19
1.2.2. Le <i>Sangkhum</i> (1955-1970)	22
1.2.3. La guerre, les expériences communautaires forcées (1970-1989).	23
1.2.3.1. Lon Nol , le début des Khmers rouges (1970-1975).	23
1.2.3.2. Le Kampuchéa Démocratique (1975-1979).	26
1.2.3.3. La République Populaire du Kampuchéa (1979-1989).	30
2. LE CONTEXTE CULTUREL ET SOCIAL	36
<u>2.1. Les fondements moraux.</u>	36
2.1.1. La religion.	36
2.1.1.1. Le bouddhisme	37
2.1.1.2. Le culte des génies <i>neakta</i> .	39
2.1.2. L'Éducation laïque.	45
2.1.2.1. La famille.	45

2.1.2.2. Les règles de conduite.	46
<u>2.2. Données sociales et économiques.</u>	49
2.2.1. Population.	49
2.2.2. Les activités.	51
2.2.3. L'origine ethnique	53
2.2.3.1. les chams	53
2.2.3.2. les chinois.	54
2.2.3.3. les vietnamiens.	54
2.2.4. Les activités selon l'origine ethnique.	55
2.2.4.1. Les agriculteurs.	55
2.2.4.2 Les pêcheurs.	55
2.2.4.3. Les commerçants.	56
2.2.5. La dynamique sociale.	57
2.2.5.1. La famille et la communauté.	57
2.2.5.2. La famille et les autorités.	60
3. L'APPROPRIATION DE L'ESPACE.	65
<u>3.1. L'identification de l'espace.</u>	65
3.1.1. L'espace mythique.	65
3.1.2. L'espace naturel.	66
3.1.2.1. Les éléments du paysage.	66
3.1.2.2. Les toponymes employés.	67
3.1.3. Le découpage administratif.	67
3.1.4. La réalité de terrain.	68
<u>3.2. L'occupation de l'espace.</u>	71
3.2.1. Le Droit.	71
3.2.1.1. La tenure foncière traditionnelle.	71
3.2.1.2. Le Protectorat français.	72
3.2.1.3. La République Populaire du Cambodge.	73
3.2.1.4. La question foncière à Kompong Kleang.	74
3.2.2. Le peuplement.	76
3.2.2.1. Les conditions physiques.	76
3.2.2.2. L'installation humaine.	77
3.2.2.3. L'extension de l'habitat.	78

3.2.3 L'habitat : la digue	81
3.2.3.1. Typologie de l'habitat	81
3.2.3.2. Contraintes particulières à Kompong Kleang.	82
3.2.4. L'espace exploité : la forêt inondée, le lac.	86
3.2.4.1. L'agriculture.	86
3.2.4.2. la pêche	93
3.2.4.3. La forêt	107
3.2.5. Les migrations saisonnières.	109
3.2.5.1. Les paysans venus des terres du haut	109
3.2.5.2. Les paysans venus des terres intermédiaires.	111
3.2.5.3. Les villageois de Kompong Kleang.	112
3.2.5.4. Communes de Danrun et de Dandaek; L'embouchure du lac.	113.
4. CONCLUSION	116
<u>4.1 Analyse de la situation.</u>	116
<u>4.2 Libération des lots de pêche : points forts et faibles.</u>	120
4.2.1 Points forts	120
4.2.2. Points faibles	121
<u>4.3. Conclusion.</u>	123
<u>4.4. Recommandations.</u>	124
Références bibliographiques	128
ANNEXES	
Annexe 1 : Eléments de comparaison avec d'autres villages sur le lac	131
Annexe 2 : L'origine du peuplement des villages de Kompong Kleang	137
Annexe 3 : Cartes.	141
- Districts de la province de Siem Reap	
- Communes du district de Sothnikhum.	
- Villages de la commune de Kompong Kleang.	
- Agriculture et Pêche.	
- migrations saisonnières.	
- Lots de pêche du lac Tonle Sap.	

- Lot de pêche no 5.
- Lot de pêche no 6.

Légende de Kompong Kleang

" racontée par un habitant du village de Chamkar Yuon

"L'architecte céleste Preah Visnukar est chargé de la construction du temple d'Angkor Vat. Il se querelle avec les ouvriers et décide de partir en Chine. Il embarque à bord d'un sampan sur le lac Tonle sap et demande l'autorisation au capitaine chinois de manoeuvrer lui-même le bateau. Le capitaine accepte et descend dormir dans la cale. Preah Visnukar prend la barre. Au lieu de longer la côte , il décide que le chemin le plus court pour rejoindre la Chine est la ligne droite en coupant la terre. Il change de direction et part vers le Nord. L'étrave du sampan ouvre la terre et creuse un long sillon jusqu'au mont Kulen. Le capitaine chinois se réveille. Il est très en colère et crie " Pourquoi avez-vous conduit le sampan par voie terrestre ?" Sur ces mots, le sampan s'éventre sur les rochers du mont Kulen et sa cargaison se répand dans la forêt .

C'est pourquoi aujourd'hui il y a beaucoup de plantes médicinales et alimentaires sur le mont Kulen. Les noms des villages ont gardé la mémoire de cette histoire : "village du sampan cassé" , "village chinois" , "village du poivre."

Le sillon creusé dans la terre sur le passage du sampan est le canal de Kompong Kleang."

1. LE CONTEXTE HISTORIQUE

L'histoire du site de Kompong Kleang est ancienne. Elle remonte à la période angkorienne. Malheureusement la pauvreté des documents relatifs à l'histoire du Cambodge et l'imprécision des données relevées d'après des entretiens menés auprès des villageois permettent seulement de tracer quelques grandes lignes qui demanderaient à être approfondies. La mémoire locale remonte rarement au delà de la période du protectorat français (1863-1954).

La situation et les activités particulières de Kompong Kleang ont été décrites par quelques voyageurs venus au Cambodge lors des siècles derniers. La pêche et le phénomène des migrations saisonnières ont particulièrement retenu leur attention.

Voici présentées quelques données de base qui donnent un cadre historique utile à la compréhension de la société actuelle (une attention particulière est portée aux exemples de gestion communautaire).

1.1 ÉPOQUE ANCIENNE

1.1.1 Période Angkorienne

La cité d'Angkor est le centre d'un vaste empire qui s'étendait sur une partie du Laos, de la Thaïlande et du Viêt-nam actuels. Plus qu'un ensemble soudé, il s'agissait semble-t-il d'une juxtaposition de principautés héréditaires plus ou moins réunies autour d'un principe impérial tenu par des lignées qui accaparaient le pouvoir à tour de rôle. Les grandioses ouvrages hydrauliques, les constructions en pierre dédiés aux dieux et rois d'Angkor, le vaste réseau routier ont laissé des traces profondes dans le paysage.

Kompong Kleang est situé sur les bords endigués d'un canal angkorien d'une vingtaine de kilomètres sur un axe Nord/ Sud entre les monts Kulen et le Grand Lac Tonle Sap. Des fondations de temples angkoriens sont visibles à l'emplacement actuel des pagodes.

Le manque de données ne permet pas de connaître avec précision la fonction passée de ce canal. S'agissait-il d'un port, d'un embarcadère, d'une voie de communication vers l'une des cités angkoriennes ?

Nous citons le récit d'un voyageur chinois *Tcheou-Ta-Kouan*¹ qui se rend au Cambodge en 1296-1297. Il rédige un ouvrage qui est la seule description connue d'Angkor au temps de son activité. Il relate son arrivée à Angkor : " ... en traversant la mer d'eau douce, on peut atteindre un lieu appelé Kan-p'ang" (= Kompon, "quai", "débarcadère") "à cinquante stades de la ville murée²". S'agit-il du quai aujourd'hui appelé Kompong Kleang ? rien ne nous permet avec certitude de l'affirmer.

1.1.1.1. Agriculture :

Concernant le Grand lac, c'est l'agriculture qui retient l'attention de *Tcheou-Ta-Kouan* .

Il relève l'alternance très marquée de la montée et de la descente des eaux du grand lac et les migrations de populations qui y sont liées." De la quatrième à la neuvième lune, il pleut tous les jours l'après-midi. Le niveau des eaux du Grand lac peut (alors) s'élever à 7 ou 8 toises. Les grands arbres sont noyés ; à peine leur cime dépasse. Les gens qui habitent au bord de l'eau se retirent tous dans la montagne. Ensuite, de la dixième lune à la troisième lune (de l'année suivante), il ne tombe pas une goutte d'eau. Le grand lac n'est alors navigable qu'aux petites barques : aux endroits profonds, il n'a pas plus de trois à cinq pieds d'eau. Les gens redescendent alors. Les cultivateurs tiennent compte du temps où le riz est mûr et des endroits où la crue peut atteindre à ce moment là, et sèment en conséquence selon les lieux. Pour labourer, ils n'emploient pas de boeufs.(...) Il y a en outre une espèce de champs naturel où le riz pousse toujours sans qu'on le sème ; quand l'eau monte jusqu'à une toise, le riz aussi croît d'autant...."

Ainsi, la culture du riz de décrue et le riz flottant par des populations descendues à la saison sèche dans la forêt inondée sont attestés au XIII^e siècle autour du grand lac.

1.1.1.2. La pêche

Au chapitre "poissons et reptiles" *Tcheou-Ta-Kouan* énumère quelques espèces présentes dans le Grand Lac : carpes, tortues, tanches, goujons, crocodiles, bivalves, gastéropodes. Les bas-reliefs de temples à Angkor rendent vivantes des scènes de pêche (pêche à l'épervier à l'avant de barques). De nombreux poissons, crocodiles, tortues et crabes y sont représentés.

¹ PELLIOT P. - Mémoire sur les coutumes du Cambodge de Tcheou-Ta-Kouan, Adrien-Maisonneuve : Paris, 1954. p.9.

² Il pourrait s'agir d'Angkor Thom

1.1.2. période post-angkorienne

Après des attaques répétées de ses voisins, les siamois et les cham, en 1431 Angkor est une nouvelle fois saccagée, elle ne s'en relèvera pas. La ville est abandonnée. C'est à ce moment que les cultes hindouhistes sont abandonnés au profit d'une religion qui ne demande plus de constructions gigantesques : le bouddhisme Theravada. La structure interne de l'ancien pouvoir centralisateur se désintègre. Les Etats vassaux affirment leur indépendance et deviennent autonomes. Les siècles qui vont suivre sont des successions de guerres avec les puissances voisines. Les populations se déplacent au gré des événements. Pour survivre en temps de guerre, la société s'atomise.

Faute de documents et de récits à notre disposition concernant la période post-angkorienne et plus particulièrement en ce qui concerne la vie quotidienne dans les villages avant le XIX^{ème} siècle, nous en sommes réduits à des hypothèses d'après des observations de terrain.

L'eau est essentielle à la survie du paysan cambodgien. A l'excès d'eau pendant la saison des pluies suit le manque d'eau pendant la saison sèche. Les gigantesques ouvrages hydrauliques de la cité angkorienne témoignent de l'importante accordée à la maîtrise de l'eau pendant un cycle annuel.

A l'échelle des villages, nous pouvons nous interroger sur la fonction des étangs rectangulaires appelés *tropeang* qui émaillent le paysage sur les "terres du haut" et les "terres intermédiaires". La constante dans la forme ainsi que dans l'orientation de ces bassins amènent à penser qu'il s'agit de réalisations humaines.

Les étangs creusés sont de dimensions variées Mais de proportions semblables (200m par 70 m, 100m par 30m).

La taille de ces étangs amène à penser qu'ils ont été creusés par une collectivité. Leur fonction exacte reste de l'ordre des hypothèses. On peut supposer qu'un groupe d'hommes soit une famille élargie soit plusieurs familles soit une population d'obligés ou d'asservis creusait un bassin orienté Est/Ouest d'après des considérations d'ordre religieux (mouvement du soleil) et fonctionnelles (recueillir au mieux les eaux de ruissellement qui descendent sur une pente Nord/Est, Sud/Ouest des monts Kulen). Nécessaire à l'alimentation des hommes et des bovins en toute saison, cette réserve d'eau permettait aussi de préparer les pépinières à riz, de cultiver des plantes aquatiques comestibles et de pêcher des poissons, crevettes et grenouilles, d'y puiser de l'eau pour faire du maraîchage pendant la saison sèche.

La terre excavée est entassée sur les pourtours. Elle facilite l'installation des habitations au dessus des hautes eaux, permet de planter des arbres fruitiers et de pratiquer un petit maraîchage. Les rizières s'étalent en couronne autour de l'étang.

La construction d'un temple à l'Ouest de la pièce d'eau constituait la point d'orgue à l'installation de la communauté. Une inscription³ du XI^{ème} siècle dit : " fonder le village, construire le monastère, creuser le réservoir."

Sur les photos aériennes et les cartes, nombre de ces étangs sont aujourd'hui encore bordés d'habitations (cf. le village Beng veng dans la commune de Danrun.).

Le creusement de grands étangs par les populations ne se fait plus aujourd'hui. Il est difficile de savoir quand cette pratique de construction de grands ouvrages en utilisant une force de travail importante a été abandonnée.

Le relief de nombreux étangs anciens existe toujours. Faute d'entretien, le fond s'est peu à peu comblé Mais reste encore plus bas que le niveau des terres environnantes. L'eau y reste plus longtemps et permet souvent des cultures de riz lourd à plus haut rendement (riz lourd de 5 mois).

Profitant de cette structure de base, les initiatives du projet GCP/CMB/002/BEL.de la F.A.O de recreusement d'étangs anciens pour l'élevage des poissons et l'alimentation en eau des villages est à encourager.(tropeang Knar au village de Kok Russey et tropeang teuk thla à Krasa Thom)

³ SAVEROS-POU- in Cahiers d'études franco-cambodgiens. Centre culturel et de coopération linguistique, Service Culturel de l'Ambassade de France n 2, Phnom Penh, p.15

1.2. ÉPOQUE MODERNE

1.2.1. Fin du XIX ème siècle - début du XX ème siècle.

Pendant quelques siècles, du XIV ème au XVII ème siècle, seuls quelques récits d'explorateurs et missionnaires portugais, espagnols ou français sont parvenus jusqu'à nous. N'ayant pas accès à ce fonds documentaire, nous n'avons pu l'explorer.

Les Français commencent à s'intéresser sérieusement au Cambodge à partir du XIX ème siècle. Ils envoient des missions d'exploration qui recueillent des informations de terrain.

1.2.1.1. La pêche.

Autour du grand lac et plus particulièrement dans les provinces de Siem Reap et de Battambang, le phénomène et l'importance des déplacements pour la pêche saisonnière ont particulièrement frappé les auteurs.

Les migrations saisonnières.

Pendant la saison sèche, la forêt inondée retient l'eau de décrue dans de petits étangs et canaux poissonneux. Des paysans descendent parfois de très loin pour y pêcher pendant quelques mois avant de repartir avec leurs charrettes remplies de poissons séchés , fumés ou de *prahoc*.⁴

A la fin du XIX ème siècle. J. Moura évoque de vastes mouvements de populations venues de "tous les points des pays voisins".⁵

E. Aymonier écrit qu'en période de pêche "4 000 barques d'annamites, de chinois, de malais du pays, sillonnent le lac de Février à Juin. 30 mille individus s'établissent sur les rives à peine découvertes, aux embouchures des affluents, et même au large et au loin dans le lac, construisant en quelques jours des hameaux, des villages lacustres".⁶

M. Barradat dans un rapport de 1936⁷ mentionne que de nombreuses charrettes venaient de Thaïlande et du Laos.

Les provinces de Siem Reap et de Battambang étaient sous la tutelle siamoise jusqu'en 1907. Avant la rétrocession de ces provinces au Royaume du Cambodge,

⁴ pâte de poisson fermentée.

⁵ MOURA J.- Le Royaume du Cambodge, Ernest Leroux, Paris, 1883., p.89.

⁶ AYMONIER Etienne- Le Cambodge, Ernest Leroux ; Paris; 1900-1904.

⁷ cité in CHEVEY-LE POULAIN- Tavaux de l'Institut océanographique, gouvernement général de l'Indochine; Saigon, 1940.p.84

on comptait une dizaine de milliers de charrettes siamoises descendues pour la pêche dans la forêt inondée de la province de Battambang.

Dans les années 1950, après des années de troubles et d'insécurité (occupation japonaise, Issaraks), l'ampleur des migrations saisonnières s'est restreinte. Les déplacements autour du lac évoqués par Jean Delvert ⁸ se font sur de plus courtes distances : "La forêt inondée est vide. les paysans habitent à 20 ou 25 km au Nord, au contact du *veal* ⁹ et de la forêt et même très souvent en zone forestière défrichée (...) Les paysans de ces régions se déplacent vers les *beng* ¹⁰(...) pour pêcher. Les paysans pendant un mois ou deux changent de vie et se font pêcheurs.(..) La migration a lieu en Février(...) Certains villages se déplacent alors complètement, hommes, femmes, enfants ; seuls quelques vieillards demeurent pour garder les Maisons. Les écoles sont fermées pendant trois mois (Stung, kralagn). Les paysans installent près du *beng* de petites cabanes sur pilotis et restent là pendant 3 mois(..) Ce déplacement se combine parfois avec la culture du riz flottant .(...) le déplacement peut aussi se terminer par une culture de haricot. Près de Kompong Kleang, Les habitants de Kompong-Kdey, Chikreng vont s'installer au beng Kompheng et au beng Tonle-chmar(..) En Avril- début Mai, les paysans repartent vers le Nord, leurs charrettes pleines". La majorité du poisson salé ou sec sera vendue ou troqué contre du riz. Une partie servira à la fabrication de la pâte de poisson fermentée."

L'importance de ces migrations saisonnières laisse à entendre que la majorité des pêcheurs ne sont pas des pêcheurs professionnels. Les paysans cambodgiens (et siamois) descendaient pêcher quelques mois autour du lac avant de retrouver leurs rizières sur les terres du haut.

Jean Delvert insiste sur ce point et fait remarquer que les cambodgiens sont surtout des paysans, ils laissent la pratique de la grande pêche aux pêcheurs vietnamiens et malais.

Ceci est repris d'autres auteurs¹¹ : "pour le cambodgien, la pêche n'est pratiquement jaMais une activité professionnelle, commerciale, Mais une activité secondaire qu'il pratique comme appoint à la riziculture. Il arrive aussi que le paysan troque du riz contre le poisson nécessaire à la consommation familiale auprès de pêcheurs vietnamiens ou malais."

⁸ DELVERT Jean - Le paysan Cambodgien, l'Harmattan ; réed. 1994, p.173.

⁹*veal* : la plaine

¹⁰*beng* : l' étang

¹¹ A l'ombre d'Angkor; le Cambodge des années 20. Musée Albert Khan, 1992, p. 84.

Si nous manquons d'éléments pour affirmer qu'en plus de la migration saisonnière, une population locale habitait sur les terres basses ou intermédiaires dans les siècles passés, Chevey et le Poulain l'attestent au début du siècle en évoquant les conflits occasionnés par la rencontre des deux populations.

" Jusqu'à ce jour, les fermiers ont toléré la présence de ces nomades, Mais la crise de ces dernières années les a rendus moins généreux et des conflits parfois sanglants se sont élevés. Plusieurs mekhums des villages riverains des beng se plaignent d'ailleurs du sans-gêne des visiteurs qui, d'année en année, poussent plus avant leurs secteurs d'exploitation, ne paient aucune taxe et se conduisent comme en pays conquis."¹²

Concernant l'organisation de la pêche saisonnière, il semble qu'il s'agissait d'une pratique indépendante. Les charrettes voyagent en commun pour des raisons de sécurité Mais la pêche est pratiquée individuellement. Chaque famille fabrique ses propres engins et pêche pour son compte.

Exemples de pêche en groupe

S'agissant de la pêche sur le grand lac qui demande un investissement en matériel plus important que la petite pêche dans la forêt inondée, nous avons relevé des exemples de pratiques communautaires.

J. Moura note : " Nulle part, les pêcheurs ne sont isolés (...), ils sont à l'abri des flibustiers (...), ensuite, dans les moments où le poisson abonde et où il est nécessaire de mettre en oeuvre, et avec ordre, un grand nombre de filets à la fois, ils sont à portée d'agir en commun et de partager proportionnellement à l'apport de chacun et suivant les règles traditionnelles et spéciales au Tonly-Sap. Ce système d'association entre pêcheurs est très pratiqué ; il donne de bons résultats et presque jaMais il n'entraîne des contestations et des conflits." ¹³

P. Chevey et F. Le Poulain décrivent des associations de pêcheurs pour la pêche au filet.:

" Pour diminuer leur prix de revient, certains pêcheurs travaillent en commun. Nous connaissons, au village lacustre de Kantei krom¹⁴ (Siem Reap) deux associations de pêcheurs groupant d'une part cinq Annamites et de l'autre cinq Cambodgiens. Les Maisons sont soudées les unes aux autres. le filet est commun ainsi que le séchoir et les barques. Chacun ne paie que le 1/5 de la taxe afférente au filet. Les poissons sont partagés également en cinq parts égales.(...) Si un pêcheur

¹² CHEVEY, LE POULAIN - p.86.

¹³ MOURA J - p. 91

¹⁴ village sur le lac au Sud la ville de Siem Reap - Phnom Krom

ne peut pas apporter le 1/5 de l'actif (barque et filets), il reçoit du poisson frais proportionnellement à son apport."¹⁵

Ce point demanderait des recherches plus approfondies. Nous pouvons cependant avancer que des formes de pêche en petites associations ont existé dans le passé.

1.2.1.2 Autres activités

Les nombreux étangs et canaux poissonneux de Kompong Kleang en ont fait un pôle attractif pour la pêche en saison sèche. L'ancien canal endigué a également permis d'autres activités .

Le commerce de paddy

Au village de Psar Kleang, une femme descendante de riche famille sino-khmère du début du siècle raconte que ses ancêtres vivaient du commerce du paddy et du poisson séché et salé. Le paddy venu des districts du Nord était acheminé et engrangé à Thnol dach (le nom ancien de l'endroit est *chungrou* : grenier). Pendant la saison des pluies, des bateaux à voile remontaient le canal de Kompong Kleang jusqu'à Thnol dach et déchargeaient des marchandises venues de Phnom Penh. Pendant la saison sèche, ils s'arrêtaient au pont de Prek Sramoch. Les bateaux chargés de paddy repartaient vers Phnom Penh.

La commune était moins peuplée qu'aujourd'hui et le poisson dit plus abondant.¹⁶ Le canal entre les deux digues plus profond permettait aux bateaux de remonter plus en amont pour charger et décharger les marchandises .

Lunet de la Jonquière ¹⁷ mentionne un "petit port sur le lac" appelé *Kompongcham* ¹⁸ dans le district de Sothnikhum. La commune de Kompong Phluk exportait également du paddy et du poisson vers Phnom Penh. Les bateaux à voile remontaient la rivière de Roluos. L'auteur cite également "l'agglomération de Kompong Phluk (...) à 4 ou 5 km des eaux profondes (...). Le pays est riche de ses rizières et le port de Kompong Phluk exporte environ 50,000 piculs¹⁹ de paddy par an."

¹⁵ CHEVEY LE POULAIN - p. 88

¹⁶ Une femme âgée de 75 ans raconte que dans les années 1930, quand on jetait des débris sous la maison, le poisson frétilait.

¹⁷ LUNET DE LA JONQUIERE E. - Inventaire descriptif des monuments du Cambodge, Paris, Ernest Leroux imprimeur, 1902., p.232.

¹⁸ *Kompong Cham* ou *Kompong rong Cham* - "embarcadère, bâtiment où l'on attend." nom ancien de *Kompong kleang*

¹⁹ Mesure en poids : 1 picul encore appelé hap vaut 60 kg. 50 000 picules de paddy = 3 000 tonnes.

Le commerce de paddy se serait arrêté dans les années 1960. Le comblement des canaux de Kompong Kleang et de Kompong Phluk ne permettait plus aux bateaux de remonter jusqu'aux greniers à paddy.

Les fours à briques

La terre argileuse des digues en fait une matière première appréciable pour la fabrication des briques. Fuyant la révolution dans leur pays, des chinois ont créé cette activité très florissante. De grandes quantités de bois sont coupées dans la forêt inondée pour alimenter les fours.

La fabrication des briques se poursuit toujours aujourd'hui dans la commune de Danrun. Au début des années 1990, 92 fours à briques étaient recensés. Cette activité a depuis été fortement ralentie du fait de l'interdiction et du contrôle des coupes de bois dans la forêt inondée.

1.2.1.3. La gestion des ressources naturelles et la réglementation :

La richesse de ce milieu naturel (les eaux du Tonle Sap étant réputées parmi les plus poissonneuses du monde, la fertilité des terres basses) ne doit pas faire oublier le danger d'une surexploitation. Dès la fin du XIX ème siècle, l'autorité en place se préoccupe de la gestion des ressources de la forêt inondée et du lac.

Pêche

Avant l'établissement du Protectorat français, des lots de pêche étaient déjà délimités dans la forêt inondée et le lac. Le roi propriétaire traditionnel de la terre et de l'eau affermait ces lots à des fermiers généraux. Ceux-ci les plus souvent chinois pouvaient sous-louer à des sous-traitants qui pouvaient traiter avec des sous-fermiers. Le nombre important d'intermédiaires conduisait à des conflits permanents dus au nombre multiple des contrats ainsi qu'à des exactions et spéculations importantes .

- La convention du 18 Juin 1884 tente d'améliorer la situation et de clarifier les transactions financières. Les sous-locations des lots restent possibles Mais soumises à contrôle. Afin de protéger l'alevinage, une date de fermeture de la pêche est fixée le 15 Juin. Des garanties financières sont demandées aux candidats à l'affermage habituellement endettés. Les conflits sont tranchés par des tribunaux sous la juridiction française.

La situation évolue mais reste insatisfaisante. Les petits exploitants directs sont toujours à la merci de la ruine alors que les fermiers généraux s'enrichissaient toujours avec la spéculation et le systèmes des contrats payables en partie à l'avance.

- L'ordonnance royale de 1908 met fin à la ferme générale et la remplace par deux types d'exploitations : l'une concédée par l'État à des adjudicataires, l'autre où la pêche est libre.

- L'ordonnance royale sur les pêcheries de 1920 et l'arrêté du résident Supérieur en 1939 fixent un cadre législatif à la pêche dans le Tonlé Sap :

- Une saison d'interdiction de la pêche est instaurée. "Du 1er Juin au 1er Octobre au Nord du parallèle des quatre bras et du 1er Juillet au 1er Novembre au Sud des Quatre-bras."²⁰

- L'État et les provinces afferment des "lots de pêche".

- La pêche familiale est autorisée en dehors des "lots de pêche" dans des zones appelées "terres libres" *dei serei*.

Cependant, la réglementation n'est pas respectée. La limitation de l'espace et du temps de pêche aux petits pêcheurs les oblige à la fraude permanente pour survivre (pêche dans les lots affermés et pendant la période de fermeture). Cette situation s'accroît pendant les périodes d'insécurité comme en 1946-54 au sortir de la guerre. Les populations pauvres affluent sur les zones de pêche. La fraude prend des proportions encore plus importantes et on remarque une baisse du rendement de la pêche et une diminution de la taille des poissons capturés.

Des solutions sont recherchées et Jean Delvert cite un cas où le gouvernement royal aurait alors remis des lots de pêche à la disposition de la population paysanne (lots IA et 16 B dans Kompong Chhnang.²¹) . Cette information demanderait à être complétée.

Défrichements :

A partir de 1920, les défrichements sont soumis à contrôle.

²⁰ DELVERT J. -p 163 . le lieu appelé les Quatre -bras est le point de rencontre du Mékong , de son affluent le Tonlé- bassac et du fleuve Tonlé Sap à Phnom Penh.

²¹ DEVERT J. - p.163

L'histoire du site de Kompong Kleang est ancienne. La commune actuelle est installée sur les bords endigués d'un canal angkorien.

L'accès facile aux ressources a depuis longtemps attiré des populations parfois venues de pays voisins (Thaïlande et Laos) pratiquer la pêche et la culture du riz de décrue et de riz flottant pendant la saison sèche.

Dès la fin du XIX ème siècle, l'autorité en place intervient et institue une réglementation autant pour clarifier une situation financière confuse et sujette à conflits et exactions que pour protéger les ressources naturelles. Son application est difficile. Bénéficiant de faibles surfaces de pêche libre en dehors des zones affermées, des populations démunies n'ont d'autre moyen que de recourir à la fraude pour survivre.

- Par tradition, les pêcheurs pratiquant la grande pêche sur le lac sont principalement d'origine Cham ou vietnamienne. Les cambodgiens sont plus attirés par la terre que par l'eau. Ils sont avant tout paysans Mais se font pêcheurs pendant la saison sèche. Kompong Kleang et Kompong Phluk sont particuliers à cet égard. Ce sont des villages de pêcheurs cambodgiens .

Des formes traditionnelles de pêche en petits groupes ont été relevées à la fin du XIX ème et au début XX ème siècle par les auteurs. L'exemple de ces petites structures serait à approfondir.

1.2.2. Le Sangkhum (1955 - 1970)

La fin du protectorat français est signée en 1954. Le Cambodge doté de bonnes infrastructures est en paix. Sihanouk crée la "communauté socialiste populaire" le *Sangkhum Reastr Niyum*.

Les villageois interrogés aujourd'hui font souvent référence à cette période où les institutions fonctionnaient relativement bien et où le riz et le poisson ne manquaient pas. En comparant avec la situation actuelle, les villageois disent que leur niveau de vie était meilleur à cette époque. Ils étaient moins nombreux à exploiter un espace plus large et plus riche.

Les champs de haricots-mungo sur les berges du lac étaient propriété presque exclusive des habitants de Kompong Kleang. De grandes exploitations (30 à 40 hectares) permettaient à quelques familles de vivre très confortablement.

Les défrichements étaient soumis à contrôle. L'autorisation pouvait être accordée par l'autorité communale. Les coupes de bois dans la forêt inondée étaient réglementées. La coupe du petit bois de chauffe était permise.

Les ressources en poisson dites plus importantes qu'aujourd'hui étaient exploitées par un nombre moins important de pêcheurs. La surface de la zone de pêche libre entre les deux lots de pêche était plus grande. Les taxes sur les engins de pêche étaient clairement définies et ne concernaient pas la petite pêche. La circulation à l'intérieur des lots de pêche le long de chemins forestiers était autorisée ainsi que la petite pêche du mois de Septembre au mois de Décembre. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Tous ces points demanderaient à être approfondis. Il serait intéressant de retrouver²² les textes des réglementations en vigueur à l'époque et d'en discuter avec les autorités actuelles et les pêcheurs. : les limites des lots de pêche, l'espace autorisé à la petite pêche, la réglementation sur les engins de pêche, le montant des taxes.

²² De nombreux documents antérieurs à 1975 ont disparus dans la tourmente khmère rouge.

1.2.3. La guerre, les expériences communautaires forcées (1970-1989)

- En 1970 dès la destitution de Sihanouk, la guerre s'installe entre les troupes de Lon Nol basées à Siem Reap et les forces rebelles. Les communes de Kompong Kleang, de Danrun, de Damdaek et de Kompong Phluk sont rapidement sous le contrôle de combattants venus de la forêt qu'on appelle *Khmers rumdâh*²³ avant de connaître les khmers rouges.

1.2.3.1 Le régime de Lon Nol et le début des Khmers rouges (1970-1975)

- 1972-73 la ligne de combat autour de Siem Reap entre les troupes de Lon Nol et les Khmers rouges est proche de Kompong Kleang. Les affrontements sont fréquents. Les relations commerciales avec Phnom Penh et Siem Reap sont fortement ralenties. Les revenus des familles diminuent.

Réputés riches, les habitants de Kompong Kleang n'ont pas la confiance des Khmers rouges. Craignant des sympathies avec les troupes de Lon Nol, les khmers rouges évacuent la plupart des familles sur les terres du haut. Elles ne reviendront que 7 ans plus tard en 1979.

Sur décision des Khmers rouges, une trentaine de familles choisies pour leur attachement à la cause restent à Kompong Kleang. Des célibataires sélectionnés dans les communes du Nord viennent ensuite les rejoindre²⁴. Ils habitent les Maisons abandonnées par les familles évacuées.

Ensemble, ils vont pratiquer la pêche et l'agriculture (haricots et riz de saison sèche sur les berges du lac)

Dans ces zones contrôlées par les khmers rouges, les villageois connaissent les débuts de la collectivisation.

Sur les terres de la commune proche de Danrun, des équipes d'entraide sont créées *Krom Pravay day*. Des semences de paddy sont données à une équipe d'une dizaine de familles qui cultivent chacune un demi-hectare de terres. La récolte doit être partagée entre les familles. Les villageois sont réticents à appliquer ce système qui ne différencie pas celui qui travaille beaucoup de celui qui ne fait rien. La tentation est grande de se reposer sur les forces de travail du voisin. Les rendements ne sont pas élevés. Chaque famille tente dans la mesure du possible de travailler sa terre pour son propre compte. Seules la contrainte et l'intimidation permettent d'augmenter les rendements. Les khmers rouges sauront très bien manier ce langage.

²³ Révolutionnaires khmers encadrés par les viêt-congs

²⁴ Ainsi, un groupe de 90 célibataires sont venus du district de Bantey Srey (voir le témoignage de la femme du village de Srah Srang).

Dans la commune de Kompong Kleang, les khmers rouges commencent à collectiviser la pêche à partir d'Avril 73. Les biens, les moyens de production, le fruit du travail sont aux Mains de l'organisation Khmère rouge l'*Angkar*.²⁵ Les pêcheurs sont au service de l'*Angkar* qui décide de tout à leur place. L'initiative individuelle est passible de mort.

Les villageois déportés du Nord apprennent à pêcher sous les directives des pêcheurs originaires de Kompong Kleang. La pêche pour le profit individuel est interdite. Le système de concession du lot par adjudication est abandonné. Les zones de pêche définies précédemment en lots sont conservées Mais les noms changent : le lot Chikreng à l'Est, le lot Sothnikhum à l'embouchure du canal de Kompong Kleang et le lot Bantey Srey à l'Ouest. Le lot de Chikreng (Moat kla) est réputé le plus poissonneux. Il semble que la superficie exploitée était plus réduite par rapport à celle des années 1960. les rendements ne sont pas très importants. Les combats proches et la menace des bombardements empêchent de s'engager trop loin.

L'organisation khmère rouge l'*Angkar* gère toutes les étapes des différentes opérations de la pêche. Chaque lot est placé sous le contrôle d'un cadre khmer rouge qui assigne à chaque travailleur une tâche précise, contrôle le travail, punit les contrevenants à l'ordre, veille aux distributions alimentaires et s'occupe de l'acheminement de la production de poissons vers d'autres régions. La division des tâches et les techniques de pêche ne semblent pas différer de ce qui était pratiqué avec le système traditionnel des lots : groupe de fabrication des engins de pêche, groupe de pêche au filet, groupe de préparation du poisson sec... Par contre, les conditions de travail sont extrêmement pénibles. Les pêcheurs enrôlés de force travaillent jour et nuit "pour l'effort révolutionnaire". La production appartient en totalité à l'*Angkar* et part pour l'essentiel vers l'extérieur où elle est distribuée : communes et villages du Nord et troupes de combattants sur la ligne de front. Seule une petite partie des poissons pêchés sont gardés à Kompong Kleang pour l'alimentation quotidienne des travailleurs.

Le travail est particulièrement difficile. Une femme du village de *Srah Srang* Nord (district de Siem Reap- commune de Nokor thom) choisie par l'organisation Khmère rouge pour faire la pêche à Kompong Kleang entre 1973 et 1974 témoigne:

- " J'avais 16 ans, j'habitais avec les khmers rouges. J'étais une bonne travailleuse. Les chefs m'ont proposé d'aller à Kompong Kleang avec d' autres célibataires. J'ai accepté. J'y suis restée de Novembre 1973 à Juillet 74. Seules vingt ou trente familles ralliées aux khmers rouges y habitaient quand je suis arrivée. Les autres

²⁵ L'*Angkar* = l'organisation, terme choisi par les khmers rouges pour désigner leur mouvement.

Maisons étaient vides. On m'a dit de m'installer avec d'autres dans une grande Maison à côté du marché. Le travail se faisait en groupes. C'était les Pol Pot qui organisaient le travail. On obéissait. On avait peur. L'école était fermée. Les moines étaient toujours dans la pagode.

En Novembre, on pêchait dans les canaux. A partir de Mars, on pêchait avec des *song* dans le Tonlé. Le matériel de pêche et les bateaux appartenaient à l'organisation, l'*Angkar*.

Le travail était difficile. Le midi, après le repas, on commençait à travailler. Les femmes fabriquaient des nasses à poisson et faisaient du *prahoc* pendant que les hommes allaient pêcher. En fin de journée, les hommes rentraient de la pêche et on mangeait tous ensemble. Puis, on travaillait toute la nuit à la préparation du poisson : découper, saler ou sécher. On pouvait dormir le matin. On travaillait le jour et la nuit, même les jours saints. Les mois comptaient 60 jours. On m'avait dit de venir travailler ici comme ouvrière, Mais j'étais une esclave.

Le poisson frais était consommé tout de suite ou envoyé aux coopératives proches. Le poisson salé, séché, fumé, le *prahoc* partaient en camion. Je ne sais pas où. On ne posait pas de questions. On ne savait pas ce qui se passait ailleurs. Les chefs de coopératives plus lointaines : Varin, Bantey Srey venaient chercher des poissons.

Il y avait des groupes affectés aux champs de haricot et de pastèques près du lac. Plus haut, des groupes faisaient du riz. C'était difficile de travailler sur les champs de haricots et de pastèque parce que les troupes de Lon Nol bombardaient les champs. Des cultures ont été détruites à l'Ouest.

La nourriture n'était pas un problème. On mangeait une boîte de riz *kampong* (mesure utilisée pendant les khmers rouges - boîte de lait concentrée = 250 gr) deux fois par jour avec du poisson à volonté et quelques légumes.

On dit qu'il y avait d'autres coopératives où on faisait la pêche pendant les khmers rouges comme à Moat Kla, Chruy Sar, Moat peam Mais je crois que c'était moins important qu'à Kompong Kleang.

En Juillet 1974, les troupes de Lon Nol sont entrées dans Kompong Kleang. Après 2 ou 3 jours de combats, les troupes de Lon Nol sont reparties avec des gens de Kompong Kleang. Toutes les Maisons ont été brûlées. J'ai suivi les khmers rouges à Kien Sangké puis je suis retournée dans le village de Tasiu au Nord Est de Srah Srang. Les khmers rouges m'ont donné 400 riels, un complet (chemise et pantalon), une aiguille à coudre, une bobine de coton, 20 queues de poisson et 20 Kg de *prahoc*. Je ne suis plus jamais retournée à Kompong Kleang"

- Au milieu de l'année 1974, les troupes de Lon Nol font une percée dans la commune de Kompong Kleang. Une partie des habitants de la commune se replie avec les khmers rouges Mais un grand nombre rallie les troupes de Lon Nol et est évacué vers Pursat et Siem Reap où la Croix Rouge les prend en charge. Face à cette désertion²⁶, la réponse des khmers rouges est de brûler toutes les Maisons de la commune.

²⁶ Un habitant de Roteang raconte qu'il a fait partie de ces premiers groupes de travail. en 1973. Il a suivi les troupes de Lon Nol à Siem Reap en 1974 et a reçu l'aide de la Croix rouge. En 1975, revenu à Kompong Kleang, il a été traité comme un traître même par sa famille

Afin d'éviter d'autres désertions, les villageois de la commune de Danrun sont également évacués au Nord (commune de Popel). Leurs maisons ne sont pas détruites.

1.2.3.2 Le Kampuchéa Démocratique (1975-1979)

- Le 17 Avril 1975, les khmers rouges entrent dans Phnom Penh et instaurent un nouveau régime appelé "Kampuchéa Démocratique".

Les villes sont vidées de leurs habitants. La population est divisée entre "peuple ancien" (celui qui était sous domination khmère rouge avant 75) et "peuple nouveau" (principalement le peuple des villes accusé d'être du côté des gens corrompus du régime de Lon Nol). Les conditions de vie seront particulièrement difficiles pour le "peuple nouveau".

L'organisation.

Les populations de Kompong Kleang, Danrun, Damdaek, Kompong Phluk sont dites "peuple ancien".

Les familles de la commune de Danrun reçoivent l'ordre de revenir dans leurs villages. Plusieurs familles "peuple nouveau" ou "peuple du 17 Avril" de Siem Reap et même de Phnom Penh y sont affectées. Elles ont l'autorisation de construire des huttes en pailote Mais ne peuvent pas profiter des vergers et jardins potagers qui entourent les grandes Maisons du "peuple ancien."

La majorité des villageois originaires de Kompong Kleang sont Maintenus dans les districts du Nord. Seules quelques familles considérées comme fidèles au régime Khmer rouge pourront revenir à Kompong Kleang.

Les premiers essais communautaires entrepris avant 1975 vont prendre forme et devenir le mode de gestion du pays. Le Cambodge se transforme en un gigantesque camp de travail pendant 3 ans, 8 mois et 20 jours. Les khmers rouges mettent en place un système de collectivité à l'échelle de tout le pays.

L'ancien découpage administratif est remplacé par de nouveaux termes et divisions. Kompong Kleang est sous le contrôle de la zone 35 *dâmbân* 35 supervisée par la région Nord 304 *phumipheak odor* 304. Les villageois sont répartis dans des districts *srok*, communes *khum* et villages *Phum*.. Ils sont organisés en compagnies, *kâng* divisées en groupes *krom* composés de 10 familles. Le travail se fait en groupes.

La production de poisson, de riz et de haricots est contrôlée par l'organisation l'*Angkar* qui redistribue le minimum nécessaire à l'alimentation des travailleurs.

A partir de 1977, les repas seront pris en commun dans la cantine de la coopérative *sahakâr*²⁷.

Les maisons détruites de Kompong Kleang ne sont pas reconstruites. Les familles habitent dans de petits bateaux. Les célibataires sont réunis dans un grand bateau. Les cadres Khmers rouges habitent quelques maisons bâties sur leurs propres modèles.²⁸ L'essentiel de la vie quotidienne tourne autour du travail obligatoire et collectif.

Tous les groupes de production sont rattachés à une coopérative *sahakâr* et participent collectivement aux travaux. Tous les produits alimentaires et autres²⁹ sont gardés dans la coopérative. La nourriture y est distribuée chaque jour à la population. La production de poissons y est stockée avant de partir vers d'autres régions.

Kompong Kleang comptait sept coopératives numérotées de 1 à 7 :

- Coopérative no 1 : Roteang (emplacement actuel)
- Coopérative no 2 : Muk Vat
- Coopérative no 3 : Tuol Sachèt
- Coopérative no 4 : Chamkar yuon
- Coopérative no 5 : Ta-Our-Sar
- Coopérative no 6 : Tuol Sangkae
- Coopérative no 7 : Ta Chronieng

La pêche:

Les khmers rouges semblaient attacher une attention particulière à la pêche. Des personnes sélectionnées pour leur attachement à la cause khmère rouge y sont affectés. " *L'Angkar* envoyait ses fidèles à Kompong Kleang à Kompong Phluk et à Chong Kneas pour faire la pêche"³⁰.

Ainsi, quelques "fidèles" originaires de Kompong Kleang encadrent d'autres "fidèles" venus du Nord³¹ et moins au fait des techniques de pêche. Quelques familles du "peuple nouveau" les rejoindront. Les conditions de vie sont plus difficile pour ces derniers. On ne leur fait pas confiance.

²⁷ Il semble cependant qu'à Kompong Kleang, les populations n'aient pas particulièrement eu à souffrir de la faim comme c'était le cas dans d'autres lieux.

²⁸ Il en est resté quelques-unes comme à Roteang.

²⁹ ustensiles ménagers, tissu pour les vêtements, pétrole.

³⁰ Propos relevés plusieurs fois par des interlocuteurs de Kompong Kleang.

³¹ Svay leu, Varin, Preah vihear, Siem Reap, Sothnikhum, Chikreng.

Sur la lancée du travail en collectivité déjà entrepris dès 1973, l'*Angkar*, l'organisation khmère rouge organise des groupes pour pêcher dans des espaces appelés lots. La pêche individuelle n'existe pas. Un chef supervise plusieurs groupes de travail affectés aux différentes étapes de la pêche.

10 familles ou individus composent un groupe. Chaque groupe s'occupe d'une activité particulière : groupe de la gestion du lot de pêche, groupe de la pêche au *lop Nor*, groupe de pêche au *reay mong* (filet),..., groupe des *chamkar* (champs), groupe des rizières, groupe de surveillance, groupe de fabrication des engins de pêche,....

Il n'y a semble-t-il pas d'innovation en matière de techniques de pêche. La pêche au *somrah*³² n'est pas pratiquée.

Le poisson pêché est consommé frais par les habitants ou transformé (séché, salé, fumé, *prahoc*) pour être envoyé vers les coopératives du Nord.

Il ne semble pas que la pêche ait été pratiquée de manière intensive pendant la période khmère rouge. La seule pêche possible était l'exploitation collective dans le cadre des lots. La pression démographique sur les ressources halieutiques n'était semble-t-il pas importante. La petite pêche familiale ainsi que les déplacements saisonniers étaient interdits. Le poisson est dit abondant en 1979 à la fin de la période khmère rouge³³.

L'agriculture.

Dans la commune de Danrun, de grands ouvrages hydrauliques nécessitant une Main-d'oeuvre importante voient le jour. Des "brigades mobiles" *chalat*³⁴ composées de célibataires et de veufs sont employés à la construction de digues. Les cadences de travail imposées sont infernales, la nourriture manque. Beaucoup de travailleurs mourront d'épuisement, de maladie ou de faim. En 1978, le "barrage 78" (*damnap 78*) est terminé. Long de plusieurs kilomètres, orienté d'Est en Ouest, il retient les eaux de décrue et permet la culture du riz de saison sèche. De nouveaux terrains sont défrichés en aval du barrage. Cependant, les résultats ne sont pas à la hauteur des espoirs et du travail entrepris. Le barrage est mal conçu. Des brèches s'ouvrent et laissent s'écouler l'eau qui inonde les rizières. Les terres en aval du barrage sont sableuses et ne permettent pas de bonnes récoltes de riz.

Plus au Sud, les terres basses dans la forêt inondée sont réputées fertiles

³² grands casiers entourés de branchages qui emprisonnent le poisson. Lors de la pêche, les poissons sont poussés vers une chambre de capture.

³³ Il est dit qu'en 1979, la rivière de Siem Reap regorgeait de poissons au centre-ville.

³⁴ groupes de jeunes vigoureux souvent célibataires rattachés à une coopérative envoyés sur des chantiers différents pendant une période de temps.

Les cadres khmers rouges organisent le travail avec un souci : l'amélioration des rendements et l'augmentation de la production. L'objectif à atteindre était de 2,5 tonnes de riz à l'hectare.

Le riz de saison sèche, les haricots, les pastèques, le tabac, le maïs sont cultivés sur les berges du lac Tonlé. Le travail est en partie mécanisé : tracteurs, moissonneuses, batteuses, motopompes. La surface de cultures sur la bande côtière est dite moins importante que pendant le régime de Sihanouk. Nous n'avons pu clairement vérifier cette information.

Les khmers rouges privilégiaient la culture du riz, produit alimentaire de base et monnaie d'échange. *mien srav, mien ovey ovey teang has* ,"On a du riz, on a de tout."

Le travail est pratiqué en collectivité Mais la production de riz, de poissons, de haricots est entièrement gérée par l'*Angkar* qui en garde une partie souvent faible pour l'alimentation des travailleurs et oriente une partie importante vers d'autres coopératives ou la dirige vers l'exportation. La coopérative reçoit des médicaments, des vêtements et des ustensiles ménagers qui sont distribués aux travailleurs. A l'intérieur de la coopérative, les répartitions alimentaires sont inégales. Les cadres khmers rouges, les chefs supérieurs, les soldats mangent à leur faim. Le peuple, première force de production, reçoit une ration alimentaire tout juste suffisante à sa survie (surtout s'il vient de la ville).

La collectivité générant l'inégalité est un thème qui revient souvent aujourd'hui dans les discussions avec les villageois. Ceux qui travaillaient beaucoup ne bénéficiaient pas du fruit de leur labeur.

Le régime khmer rouge a déstabilisé des siècles de culture traditionnelle, a fortement bouleversé les structures familiales pour mobiliser la population dans des travaux collectifs. La population a dû travailler à un rythme forcé pour arriver à une production à peu près égale à celle des années 1960. La maladie, la faim et la mort ont marqué ces années vouées au travail forcé collectif. La population cambodgienne, traumatisée par cette expérience associe encore aujourd'hui travail en groupe avec régime Khmer rouge.

1.2.3.3 "La République Populaire du Kampuchéa" (1979-1989)

En 1979, Les vietnamiens entrent au Cambodge et combattent les Khmers rouges. C'est la débâcle khmère rouge. Les troupes de Pol Pot et ses partisans partent vers le Nord et l'Est. Très rapidement maîtres du pays, les vietnamiens installent un gouvernement : "La République Populaire du Kampuchéa"

Les mouvements de populations

De gigantesques mouvements de population s'organisent à l'échelle du pays. Les populations civiles quittent leur lieu d'affectation pour partir à la recherche de membres de leur famille dont ils ont été séparés. Certains fuient vers les camps de réfugiés en Thaïlande. La plupart tentent de revenir au village natal.

Les familles originaires des communes du Nord quittent Kompong Kleang rapidement pour rejoindre leur village. Seul une dizaine de familles originaires de Kompong Kleang restent. En sens inverse, le retour à Kompong Kleang des familles déportées au Nord se fait petit à petit entre 1979 et 1982.

Tous ne reviendront pas.

- Certains choisiront de rester sur les terres du haut où ils ont pris femme et ont une terre.

- Ceux qui possèdent encore un peu d'or construisent une maison à Damdaek. Ils disent que l'épisode de l'incendie de la commune en 1974 ne les incite pas à redescendre à Kompong Kleang.

Un habitant de Ta Chronieng dit : " les plus pauvres sont revenus au village, ceux qui ont pu avoir une terre en haut sont restés."

Il est vrai qu'au début, les conditions de vie à Kompong Kleang sont difficiles. Les familles habitent sur des bateaux. Ils devront attendre un peu avant de pouvoir construire une hutte en pailote puis une Maison sur les digues bordant le canal de Kompong Kleang.

- Beaucoup sont morts , surtout du fait de manque de soins médicaux : fièvre, paludisme. La plupart des vietnamiens et les cham ont été massacrés. Les riches commerçants chinois ont été touchés également. Peu sont revenus soit qu'ils ont été tués, soit qu'ils sont partis vers les villes ou à l'étranger.

Les familles n'aspirent plus qu' à la paix. La collectivité, synonyme d'esclavage et de privations alimentaires est rejetée. Chaque famille veut retrouver son indépendance et ses repères individuels et familiaux. On reprend la pêche familiale dans les étangs et le lac. L'espace de pêche est entièrement libre. Les structures du nouvel mettront plusieurs mois avant de se mettre en place. Les terres d'habitat des ancêtres sont réoccupées par les survivants. On tente de retrouver les rizières et les champs qu'on exploitait avant 1970. Le parcellaire a changé. Dans la commune de Danrun, les Khmers rouges ont découpé la terre en un vaste quadrillage qui a

effacé les limites anciennes des diguettes. On garde les diguettes nouvelles. Dans d'autres endroits, la terre est découpée et redistribuée par l'État aux familles.

Les "groupes de solidarité".

Le régime pro-vietnamien se met en place "La République Populaire du Kampuchéa". Il lance de grands projets communautaires pour la réorganisation du pays. La population va une subir une nouvelle forme de communisme.

A partir de 1980, dans un souci d'aider le pays à se relever et de permettre à des personnes en situation difficile une vie décente, un nouveau système de collectivité est mis en place : les groupes de solidarité *krom samaki*..

On différencie trois types :

Krom Samaki de type 1 : le travail de la terre est collectif et la récolte est partagée selon le travail fourni.

Krom samaki de type 2 : Les travaux importants sont collectifs, la récolte et l'entretien est semi collectif, une partie des terres est exploité individuellement.

Krom Samaki de type 3 : aide pendant les gros travaux et exploitation familiale proche de l'exploitation familiale traditionnelle.

Les habitants de la commune de Kompong Kleang sont divisés en 94 groupes de solidarité. Les groupes composés de 4 à 5 familles s'organisaient d'eux-mêmes par liens de parenté ou d'affinité. Des "groupes de solidarité" pêche, des "groupes de solidarité" champs, des "groupes de solidarité" rizière sont constitués.

Malgré un régime politique moins sévère que le précédent, la vie quotidienne reste difficile. La population refuse un retour au collectivisme Mais doit se plier aux ordres des nouveaux occupants. Le village, dernière unité à être contrôlée par le pouvoir en place gardera une certaine liberté dans son application. Derrière l'apparence des "groupes de solidarité", nombre de familles pratiqueront l'exploitation individuelle.

En fait, cette organisation du travail ne permet pas aux petits paysans et pêcheurs d'obtenir des revenus suffisants pour leur famille. Une partie de la récolte en riz ou de la production de poisson (jusqu'à 50 %) doit être donnée ou vendue à l'État aux prix qu'il fixe lui-même.

Pour compenser le manque, les paysans ou pêcheurs doivent acheter le complément à des prix élevés sur les marchés libres pour assurer la soudure alimentaire. Les magasins delta aux prix plus bas, sont réservés aux fonctionnaires. L'équilibre alimentaire et sanitaire de la population demeure précaire.

L'agriculture .

La bande côtière sur le lac est officiellement divisée par communes, par villages et par familles et est exploitée en groupes. Les cultures ne sont pas intensives. Les combats entre troupes vietnamiennes et khmers rouges sont proches. Les machines et les outils laissés par les khmers rouges ont été pillés ou démolis. Les moyens de production sont faibles. Il y a peu d'animaux de trait, de charrettes et d'instruments aratoires.

L'exploitation de type 3 devient rapidement familiale avant la décollectivisation officielle de 1989. (voir chapitre : terres de berges)

La pêche.

A partir de 1980, l'État reprend le système de la pêche dans des lots dont la gestion est proposée à des "groupes de solidarité" réunis autour d'un responsable qui paie un droit d'exploitation fixe. L'État prête l'argent nécessaire au paiement du droit d'exploitation et à l'achat des matériaux pour confectionner les engins de pêche. En contrepartie, 50 % du poisson pêché doit être vendu à l'État sous forme de poisson séché au prix qu'il a fixé et 12 % doivent être donnés au Département provincial des pêches qui le partage ensuite avec le Département du commerce, avec les militaires ou le vend pour générer des revenus pour l'administration. Les responsables des lots de pêche les plus coopératifs reçoivent une aide matérielle de l'État : sel, carburant. Les groupes de travailleurs sont censés recevoir du poisson au prorata des prises. .

Comme par le passé, des groupes appelés Maintenant "groupes de solidarité" sont constitués autour de tâches particulières : "groupe de solidarité" fabrication des engins de pêche, "groupe de solidarité" pêche par type d'engin de pêche,... "groupe de solidarité" transformation du poisson,....

Dans la réalité, derrière le terme "groupe de solidarité", le système de collectivité n'a pas fonctionné. L'exploitant du lot a repris l'ancien système d'avant 1970. Il rémunère ses employés et commercialise pour son compte la production de poissons. Chaque exploitant cherche à garder son indépendance vis à vis de l'État à s'enrichir personnellement. Le montant déclaré des productions est revu à la baisse. Les prêts proposés par l'État ne seront pas remboursés.

Les familles de petits pêcheurs cherchent à pêcher pour leur compte et à éviter dans la mesure du possible les rapports avec l'administration. Leur espace de pêche ira en se diminuant du fait de l'élargissement des lots de pêche (voir chapitre lots de pêche). Leurs conditions de vie restent difficiles.

Le poisson est abondant au début des années 1980. Les poissons pêchés sont dits de grande taille. 60 à 70 % concernent des espèces de première qualité (*trey kes*, *trey damrey*,...). Au fil des années 1980-90, si le volume de poisson pêché ne varie

pas (autour de 8 000 tonnes par an pour la province³⁵), la qualité et la taille des prises diminue.

A cela, il est invoqué le nombre plus important de petits pêcheurs, l'utilisation d'engins de pêche plus performants : la pêche à l'électricité (interdite par la loi) et les filets de nylon (Les anciens filets de coton devaient sécher 2 à 3 jours avant d'être réutilisés, les filets en nylon peuvent servir chaque jour) ainsi que le non respect de la réglementation des pêches.

En 1989 l'État réinstaura l'ancien système de concession des lots de pêche pour 2 ans par adjudication (voir Chapitre : Lots de pêche) qui a toujours cours aujourd'hui.

Épuisés par la tragique expérience communautaire des khmers rouges les villageois n'accordent aucune confiance en ce nouveau système imposé par l'ennemi héréditaire : les vietnamiens. Rapidement et dans la mesure du possible, ils reviennent à des pratiques d'exploitation familiale. Ainsi, en 1980, les engins de pêche fabriqués en groupe de solidarité appartiennent à la collectivité. Après deux ans d'utilisation , il est temps de les changer. Chaque famille confectionne ses propres engins de pêche.

Un habitant de Roteang dit : " *Krom Samaki* c'était juste un nom sur une banderole, derrière, chacun travaillait pour soi."

Les villageois n'aspirent plus qu'à vivre en paix des revenus de leur petite exploitation familiale. Leur crainte est d'être obligés d'être enrôlés dans des équipes de travail mobiles ou des unités de combat et de quitter leur familles pendant plusieurs mois.

- Après ces deux expériences communautaires forcées (les groupes de travail sous les khmers rouges et les groupes de solidarité de la République Populaire du Kampuchéa), les villageois ont aujourd'hui un rejet de toute forme de collectivité. Le terme groupe *Krom* est encore associé aux khmers rouges et à son cortège de souffrances, famine, mort, peur.

³⁵ Statistiques du Département des pêches de Siem Reap.

Voici quelques réflexions de villageois concernant le travail communautaire:

" Les groupes , c'est comme pendant les khmers rouges, on n'en veut plus. C'était trop difficile."

" Quand on fait un groupe, ceux qui ne travaillent pas beaucoup reçoivent la même quantité de nourriture que ceux qui travaillent beaucoup."

" Ceux qui travaillent le plus sur le terrain ne sont pas ceux qui récupèrent le plus. Ce sont les chefs qui s'enrichissent . "

" Je ne fais confiance qu'`a ma famille, pas aux autres"

" Les cambodgiens cherchent toujours les querelles, il y a des jalousies, les groupes sont difficiles à constituer. "

" Dans un groupe il y en a toujours qui font des histoires ou qui ne travaillent pas. On ne peut pas leur dire directement sinon ça ferait encore plus d'histoires. Je ne veux pas travailler pour des fainéants."

Le contexte historique récent n'incite pas à promouvoir la gestion communautaire. Les expériences communautaires forcées vécues ces vingt cinq dernières années ont laissé de pénibles souvenirs.

L'expérience tragique du travail collectif entrepris sous les khmers rouges a causé de nombreuses morts et laissé de profonds traumatismes chez les survivants.

Dans la foulée, les tentatives de " la République Populaire du Kampuchéa" pour aider le pays à se relever en créant les "groupes de solidarité" se sont soldées par un échec . Chaque famille n'aspirant qu'à retrouver la paix et l'exploitation familiale traditionnelle.

Aujourd'hui, la population cambodgienne est actuellement particulièrement réticente à toute forme de gestion communautaire qui rappelle le passé .

A cela, il faut ajouter l'instabilité de la situation politique actuelle qui n'incite pas à se projeter dans le long terme. La confiance et l'entraide ne s'expriment pas encore beaucoup.

Le Cambodge se relève à peine de la guerre . Il faut lui laisser le temps de recomposer son tissu social fortement endommagé.

Des formes de petites associations de pêcheurs sont cependant attestées dans le passé. Il serait intéressant d'effectuer une recherche documentaire plus approfondie pour relever leur organisation et évaluer dans quelle mesure certaines formes similaires seraient adaptables ou non aux conditions de vie actuelles.

2. LE CONTEXTE CULTUREL ET SOCIAL.

2.1. LES FONDEMENTS MORAUX.

Les éléments culturels mal compris ou appréciés au départ peuvent être un frein aux programmes de développement. La société cambodgienne très fluide se laisse difficilement appréhender. Nous allons cependant tenter de présenter quelques points de repères déjà relevés par des chercheurs en ethnologie.³⁶

2.1.1. La religion

La religion participe en partie à la structuration des comportements en présentant un cadre de pensée et des règles qui énoncent ce qu'il est convenu de faire ou non en vue de Maintenir une cohésion sociale.

La religion au Cambodge est la rencontre entre cultes populaires et bouddhisme. Les cultes aux esprits sont ancrés dans la terre cambodgienne depuis des temps très lointains. Ensuite, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, différentes vagues religieuses issues d'Inde vont imprégner la pensée religieuse cambodgienne (brahmanisme, hindouisme, bouddhisme) et cohabiter avec les cultes populaires. A partir du XIII ème siècle, le bouddhisme Theravada³⁷ s'installe au Cambodge.

Le culte des génies du sol, le bouddhisme ainsi que des pratiques jouant sur un système du faste et du néfaste conditionnent toute entreprise³⁸, toute attitude de la vie privée et collective. Rien n'est le fait du hasard. On accepte son sort actuel comme étant le résultat d'actions passées. Un haut fonctionnaire doit sa charge aux actions méritoires accomplies dans une vie antérieure et il est respecté pour son statut. La notion de responsabilité individuelle aide à accepter une vie difficile.

³⁶ Nous citerons principalement :

MARTIN - Marie A. - Le Mal Cambodgien , Hachette ; Paris, 1989.

NEPOTE Jacques - Parenté et organisation sociale dans le Cambodge moderne contemporain, ed Olizane ; études orientales : Paris, 1992.

THIERRY Solanges - les Khmers , éditions du Seuil ; Paris, 1964.

³⁷ Le bouddhisme du petit véhicule Theravada est partagé avec le Laos, la Thaïlande, la Birmanie et Sri Lanka. le Vietnam et la Chine relèvent du bouddhisme du grand véhicule Mahayana.

³⁸ Nous soulignons l'importance accordée aux présages, la divination. Un projet peut être bloqué du fait d'un mauvais présage, du choix d'un mauvais emplacement, d'un mauvais jour. Il est cependant toujours possible d'y remédier par des cérémonies particulières.

Cependant, s'il est difficile d'agir sur la vie présente³⁹, la préoccupation est de préparer sa prochaine incarnation par des actions méritoires.

2.1.1.1. Le bouddhisme :

Les fondements

La finalité du bouddhisme tel qu'il est pratiqué au Cambodge est principalement orienté vers la préparation de la prochaine incarnation.

Trois notions modèlent l'attitude religieuse bouddhique des cambodgiens : Le mérite *bon*, la loi de cause à effet le *karma*, et la transmigration.

- Le mérite est une bonne action faite aujourd'hui qui s'additionne pendant la vie présente pour éclore dans une prochaine existence. La charité est un des principaux moyens pour rapporter des mérites. Des pratiques rituelles sont mises en place pour permettre à chacun de se constituer une épargne de mérites : Observances des jours saints, récitation de prières, dons à la pagode. De même, la mauvaise action, *pap*, est aussi enregistrée et ses effets négatifs se feront sentir dans une prochaine existence.

- Le deuxième concept découle du premier ; Le *karma* loi de cause à effet. Cette idée que tout acte bon ou mauvais soit mémorisé puisqu'il rapporte l'exacte mesure de ce qui a été fait en bien et en mal est profondément ancré chez les peuples asiatiques. Chacun accepte son sort actuel comme étant la rétribution des actes passés. Il ne s'agit pas d'une résignation Mais d'une acceptation d'un état. On a un bon ou un mauvais *karma*. Chaque homme est ainsi l'artisan de son devenir.

- Le *samsara* transmigration lie les deux précédents concepts. la mort n'est pas une fin Mais une transformation vers une autre vie.

La pagode

La pagode est le premier lieu où peut s'exercer la charité en vue d'accumuler des mérites.

On y vient les jours de fête pour y accomplir des actes pieux. Le Bouddha, personnage historique devient divinité incarnée dans une statue. Les moines intercesseurs du Bouddha reçoivent des offrandes de nourriture et dons divers pour leur bien-être personnel ou la construction d'édifices religieux et permettent aux fidèles d'exercer la charité.

³⁹ Dans le quotidien, il est cependant possible de soulager, d'atténuer le mal et d'améliorer son sort par des offrandes et cultes populaires : exorcisme, arrêter le chance et la prospérité, amulettes de protection, tatouages.

La pagode n'est pas un lieu fermé sur la prière et la méditation. C'est un centre social de première importance qu'il est utile de considérer dans le cadre de programmes de développement rural.

La commune de Kompong Kleang compte quatre pagodes *vat* : *vat* Kompong Kleang (Psar Kleang) *vat* Tuol Sdei (Prek Sramoch), *vat* Preah Put Eka Reach (Ta-our-sar) et *vat* Lovea . Exceptée la pagode de Kompong Kleang, les trois autres pagodes se trouvent sur la digue Est, emplacement préférentiel pour les édifices religieux, face au soleil levant.

A l'occasion des grandes fêtes bouddhiques comme le *chhum ben* (Fête des morts en Octobre), les villageois de la commune de Kompong Kleang se rendent successivement aux quatre pagodes pour y faire les offrandes aux moines.

La construction des pagodes et la préparation des grandes fêtes bouddhiques demandent une organisation collective. Les villageois se mobilisent. Les fidèles de la pagode organisent la collecte des dons. Ils se rendent de Maison en Maison demander la contribution financière de chaque famille où s'installent sur le bord des routes et en appellent à la charité publique. Chaque nom de donateur est relevé, il sera ensuite lu devant tous avec le montant de la somme donnée. Les donateurs les plus importants verront leur nom inscrit sur un mur de la pagode accompagné du montant du versement. Leur prestige est assuré dans cette vie et la possibilité d'une meilleure réincarnation dans la vie prochaine. L'ensemble des dons collectés est remis à un *acar* , maître de cérémonie laïc qui s'occupe des affaires matérielles de la pagode. Plusieurs années sont parfois nécessaires pour réunir les fonds suffisants à la construction d'un édifice religieux. Certains offrent de l'argent ou des biens matériels, d'autres donnent leur temps et leur savoir-faire : aide à la construction de l'édifice, transport, confection des offrandes, préparation des repas. Toutes ces offrandes à la pagode sont comptabilisées en mérites *bon*.

Participer à une action collective au service de la pagode permet de préparer sa prochaine existence individuelle ou celle de ses parents défunts. Le travail est fait en commun mais dans le but d'une rétribution individuelle. Le sort individuel prime sur le sort de la communauté .

2.1.1.2. Le culte des génies "neakta"

Dans l'espace du village, de la forêt et de l'eau, des divinités et êtres surnaturels partagent le quotidien des hommes. Les cultes aux génies fonciers, les *neakta*, sont particulièrement importants.

Si le bouddhisme est tourné vers le futur, le culte des génies *neakta* répond à des préoccupations quotidiennes. Le *neakta* est souvent l' ancêtre défricheur d'un lieu qui à sa mort est érigé en culte. L'ancêtre continue à protéger ses " petits-enfants" contre les mauvaises influences extérieures et punit les contrevenants à l'ordre. Il contrôle un territoire plus ou moins important. Il est matérialisé dans une statue, un arbre, une pierre. Lors d'un problème dans le village ou dans une famille (Maladie, faillite, répétition des malheurs, épizootie,..) on consulte un médium *rup* (appelés *memot* à Kompong Kleang) dans lequel s'incarne le génie. On discute avec le génie de l'origine du mal. Une fois le mal identifié, des offrandes viennent apaiser l'esprit courroucé.

Par comparaison avec les villages des "terres du haut", le nombre des génies et des médium est particulièrement important dans la commune de Kompong Kleang.

Les génies de villages

Chaque village a un ou plusieurs génies. Les génies habitent en majorité l'espace des hommes. A l'imitation des hommes, ils habitent une petite maison en bois de belle facture sur de hauts pilotis. La fête annuelle qui leur est consacrée est l'occasion de grandes réjouissances au village : préparation d'offrandes de nourriture, musique, danse.

Chaque village domaine des hommes compte plusieurs génies. La forêt inondée est plutôt le domaine des fantômes, esprits malfaisants sans lieu d'habitation fixe. Les hommes ont peu défriché la forêt inondée par le passé, ils n'y ont pas ou peu établi de lieux d'habitat. Il est ainsi difficile de trouver des génies dans la forêt inondée.

La fête annuelle des génies de village *neakta phum, preah phum* a lieu pendant la saison sèche en Février-Mars. Il s'agit autant d'attirer la prospérité et la longévité sur le village que d'écarter les maux. Des offrandes sont préparées à l'intention de chaque génie et déposées devant sa maison : poulet bouilli, fruits, poissons (pour demander de bonnes pêches), alcool, cigarettes. On les invite à manger les plats. On peut également offrir de la musique.

Cette fête est aussi l'occasion d'un exorcisme collectif. On demande à ce que tous les maux du village soient évacués vers le Lac *Tonlé Sap* (*Tonlé* = Lac ; *Sap* = saveur fade). Les eaux du lac vont diluer tous les maux.

Voici quelques noms de génies relevés dans les villages. Les noms sont connus par tous les habitants au niveau de chaque village. On connaît les génies les plus importants des villages voisins.

Dans la commune, le génie le plus important hiérarchiquement est situé à Psar Kleang non loin du bâtiment de l'autorité communale. Il s'appelle *Ta Khun Chhang*. C'est un colonel à cinq galons. Il est chinois. Lors d'un mariage chinois ou sino-khmer, le jeune couple vient se prosterner devant le génie. *Ta Khun Chhang* est réputé aimer les femmes.

Une énumération des génies de la commune des Kompong Kleang serait trop longue et sort du cadre de cette étude. Nous pouvons cependant présenter quelques cas afin de montrer l'importance de ces cultes dans la vie quotidienne des habitants de la commune⁴⁰.

- Village de Roteang : *Ta Mao* (en cas de maladie, on lui offre une poule bouillie et du vin qu' il affectionne particulièrement), *Yiey Meas* (une femme ancêtre du village), *Ta Kô* (l'ancêtre du lieu-dit *Ta Kô* Maintenant réuni avec Roteang.), *Ta Kabal chrouy*. Il y a trois médium au village.

- Le village de O-ta-put compte deux génies situés aux deux bouts du village ; *Ta Put* et *Ta Nak* et quatre médium.

- *Ta Lang Chhao* (d'origine chinoise), *Ta Kor* (celui qui se rase) habitent le village de Chey chet....

Les génies de l'eau

Certains génies sont plus particulièrement liés à l'eau et à la pêche.

Chaque année, au commencement et à la fin de la saison de pêche, le patron du lot de pêche fait une cérémonie devant le génie à l'embouchure du Lac : *Ta Ek* " le premier", "le suprême". Il lui offre une tête de porc ou un porc rôti entier et de l'alcool. Le génie ainsi rassasié fera venir le poisson et protégera l'exploitation le temps de la pêche. Une cérémonie à la clôture de la pêche le remerciera de son aide.

En cas de mauvaise pêche ou de maladies de poissons, on demande au génie *Ta Ek* de s'incarner dans un médium (un à Ta-our-sar, un à O-Ta Put) pour connaître l'origine du mal et se donner les moyens d'y remédier.

D'autres génies habitent sur l'eau. *Ta Nga* se situe dans le canal central. *Ta Chrouy Sar* n'a pas de maison, il habite sur le lac. Il commande aux crocodiles. Ceux qui prononcent de mauvaises paroles prennent le risque d'être mangés par les crocodiles.

⁴⁰ A titre d'exemple, les villages du site d'Angkor ne comptent qu'un voire aucun médium.

Précautions rituelles concernant l'espace.

L'espace terrestre est habité ou visité par d'autres êtres surnaturels qu'il convient de se concilier avant toute action sur la terre ou les arbres. Ceci est à prendre en compte dans tous les projets concernant la construction ou l'aménagement de l'espace.

- Occuper une terre :

Travailler la terre, occuper un espace est un acte important qui se fait en s'entourant de précautions rituelles. Au préalable à toute occupation d'une terre, de la construction de Maison, d'un creusement de puits ou de mare, on demande l'avis d'un maître qui sait lire la terre. Il observe la position des arbres et leur essence, les activités et Maisons environnantes, l'eau,...Il déclare l'emplacement faste ou néfaste à la construction et calcule le jour du début des travaux. Ceci se trouve aussi bien en ville qu'à la campagne. Construire un bâtiment sur un emplacement néfaste amène le malheur⁴¹.

Des entités surnaturelles habitent l'espace des hommes et il n'est pas bon de les déranger. Ainsi, il ne faut pas couper le chemin des *priey*⁴² par des barrières. On raconte ainsi qu'à Prek Sramoch, à l'endroit où la digue est coupée, c'est un passage pour des entités surnaturelles. Vouloir le fermer c'est s'exposer à des problèmes. Une tentative de relier les deux points hauts de la digue par un pont a déjà été entrepris. De nombreux villageois sont tombés malades. Le génie local consulté par le médium a dit que le passage des *priey* avait été coupé et qu'elles envoyaient la maladie. Le pont a été supprimé.

La terre appartient au "maître de la terre et de l'eau" *Mécha dei mecha teuk*. Avant d'occuper un espace, on lui en demande l'autorisation puis on lui fait des offrandes pour attirer sa bienveillance et sa protection.

La veille de la construction d'une Maison, un trou est creusé dans la terre et des offrandes de poulet, riz, gâteaux, eau sucrée y sont versés pendant la récitation de prières. *Neang kong Hing*, maîtresse de la terre et de l'eau ainsi que les génies et divinités du ciel sont invités à partager ce repas. on appelle cette cérémonie "faire le krong pali" *Tvoe Krong Pali*..⁴³

⁴¹ Ainsi, certains programmes d'organismes internationaux ont pu rencontrer des réticences ou des rejets de la part des populations lors de la construction, d'un bâtiment ou d'une route, le creusement d'un puit dans un lieu jugé néfaste. Un superbe bâtiment ne sera pas fréquenté s'il se situe sur l'emplacement d'un ancien cimetière, près d'arbres habités par des entités surnaturelles,.....

⁴² esprit errant de femme morte en couches qui tourmente les vivants. Les *priey* vivent dans les arbres.

⁴³ A l'occasion de la fête annuelle du village, on élève de grands monts de sable. On dit aussi "faire krong pali". Chaque famille reproduit un petit mont de sable pour sa maison.

- Défricher une terre de culture:

Quand on défriche une nouvelle terre, le maître de la terre et de l'eau est invoqué. Des offrandes de feuilles et de noix d'arec piquées sur de petites sections de troncs de bananiers sont posées sur la terre. Le paysan demande protection contre les éléments naturels et les insectes. Sur les champs de haricots en bordure du lac et des petits champs maraîchers à proximité des maisons, on remarque un cornet en osier tressé placé au bout d'un bâton fiché en terre. Cette pratique non relevée aux environs de Siem Reap est très fréquente dans les communes de Danrun et de Kompong Kleang.

Dans ce cornet appelé *Chorm*, on place du riz, de l'eau sucrée, du vin, des graines de haricot et de sésame et une feuille d'un arbre de la forêt *Sla thor prey*.⁴⁴

- Entrer dans la forêt :

Quand on entre dans la forêt inondée pour chasser, on prend une feuille de *sla thor prey* et on demande l'aide des esprits et génies. Autrefois des offrandes importantes (poulet, tête de porc) étaient faites aux divinités de la forêt inondée lors des chasses à l'éléphant et aux cervidés.

- Couper des grands arbres :

Couper de grands arbres peut exposer à de graves problèmes si l'arbre est habité par un génie ou par un esprit maléfique comme les *priey*. Il est ainsi souvent étonnant de rencontrer un arbre isolé au milieu d'un espace défriché. Des témoignages d'activité surnaturelle autour de celui-ci ou une forme particulière du tronc ou des branches font qu'on craint de le toucher car il est "habité".

On hésite à couper certains arbres comme le banian *poth* (arbre sous lequel le Bouddha a connu l'illumination). les *Dipterocarpus cheuteal* et les tamariniers *Ampel* sont dits être habités par les *priey* et les fantômes.

A Kompong Kleang, on s'attache particulièrement à protéger la Maison contre les influences maléfiques de l'extérieur. Un *Chorm*, un petit mont de sable piqué de drapeaux en papier découpé, des offrandes de riz et d'alcool sont installés devant la plupart des portes d'entrée.

Le temps

De même qu'il existe des lieux bénéfiques ou maléfiques, le choix des jours faste ou néfaste pour toute action d'importance est à prendre en compte. Le calcul des jours se fait sur la base d'un calendrier luni-solaire. Il y a des jours recommandés pour l'achat des bateaux, la construction des maisons, les semailles, l'ouverture de la pêche, des mois pour les mariages,...

⁴⁴ *Sla* : arec . La noix d'arec est utilisée comme offrande dans des transactions avec les divinités ou entre les familles à l'occasion des mariages.

Les jours de repos sont calqués sur le cycle de la lune et suivent le calendrier bouddhique des jours saints *Tnai sel*.

On ne pêche pas les jours saints : Le 8^{ème} et le 15^{ème} jour de la lune croissante, le 8^{ème} et le 14^{ème} jour de la lune décroissante.(La nouvelle génération ne respecte pas toujours ces interdictions rituelles)

On ne travaille pas pour les les grandes fêtes annuelles : trois jours pour la fête des morts *Chum ben* (début Octobre), deux jours pour le Nouvel An chinois (Février), trois à quatre jours pour le Nouvel an Khmer (mi-Avril).

Lors des entretiens réalisés auprès des villageois de la commune de Kompong Kleang, leurs difficiles conditions d'habitat et de travail étaient souvent évoquées (proximité de l'eau et de la forêt). Il est important de s'entourer du maximum de protections dans cet environnement hostile. L'importance accordée aux cultes populaire en est la réponse religieuse .

Il y a parfois de difficiles ajustements entre les concepts des programmes de développements ruraux et une pensée autre qui n'est pas souvent prise en compte. Il est important de prendre en compte les fondements religieux.

La religion, dans son expression syncrétique bouddhisme et cultes populaires imprègne profondément tout acte de la vie quotidienne.

Réticence au changement , acceptation de son sort :

La loi de cause à effet le "karma", enseigne que rien n'est le fait du hasard. On accepte sa place dans la société comme étant le résultat d'actions passées. Vouloir changer l'ordre, c'est s'exposer au désordre, au chaos.

On ne saurait ainsi parler de fatalisme et de passivité comme on l'entend souvent Mais plutôt de responsabilité individuelle. Chacun est l'artisan de son devenir Mais sur un temps long.

Responsabilité individuelle et préparation de la vie prochaine.

Dans la vie quotidienne chacun vit de manière indépendante et n'investit pas beaucoup dans des projets d'avenir. Le karma produit ses effets de lui-même dans cette vie terrestre.

Les cultes populaires apportent une aide temporaire.

Si on a peu de prise sur la vie actuelle, on accorde par contre une grande importance dans la préparation de la prochaine incarnation. La taille et la richesse de certaines pagodes en témoigne. L'organisation des fêtes religieuses et la construction des pagodes demande l'effort de toutes les familles. On peut alors parler d'organisation collective. Des moyens financiers et humains de grande importance sont alors mis en oeuvre.

Importance des cultes populaires et nécessité de leur prendre en compte dans le cadre de projets touchant à l'aménagement de l'espace

- A Kompong Kleang, le milieu naturel difficile (proximité et de la forêt et de l'eau) amène les villageois à s'entourer du maximum de protections et à accorder une grande place aux cultes populaires.

-L'espace est occupé, balisé par des entités surnaturelles qui protègent et surveillent un territoire. Les déranger sans cérémonie préalable peut heurter les villageois et bloquer une situation.

- Avant toute installation dans l'espace, il est essentiel de demander l'approbation d'un spécialiste qui sait lire la terre. Le choix d'un emplacement néfaste d'après les règles traditionnelles conduira à un rejet de la part des villageois.

- Le choix des jours pour entreprendre des activités avec les villageois doit tenir compte du calendrier traditionnel et du respect des jours de repos .

2.1.2. L'éducation laïque.

L'éducation insiste particulièrement sur :

2.1.2.1 La famille.

Société indifférenciée:

Une attention égale est accordée aux branches maternelles et paternelles. La société est indifférenciée avec cependant une tendance matrilineaire). Les enfants qu'ils soient de sexe masculin ou de sexe féminin reçoivent une part égale d'héritage. La famille est restreinte. L'importance est accordée à la famille nucléaire (les parents et enfants non mariés).

La cellule familiale base de la société cambodgienne est cependant vécue de façon fluide. Les divorces sont faciles à obtenir et relativement fréquents. Chacun repart avec ses avoirs propres. La Maison est vendue et l'argent partagé ou bien reste la propriété de la femme.

Règle de résidence :

La règle de résidence est la matrilocité (l'époux habite chez la femme) Mais est vécue assez soupagement.

Les mariages sont endogames pour la majorité des couples Mais les cas où le garçon prend femme à l'extérieur ne sont pas rares.

Pendant le régime de Pol Pot, les jeunes célibataires se sont mariés avec des filles des villages du Nord où ils avaient été déportés. Ils y sont restés après 1979.

Aujourd'hui, les mariages extérieurs à la commune de Kompong Kleang sont également le fait des garçons.

Épouser une fille de Damdaek est le rêve de nombre d'entre eux. Elles sont réputées plus belles (nombreuses lignées chinoises) et de meilleur statut social. Le mariage exogame pour la fille n'est pas bien considéré, on pourrait penser que la fille a perdu son honneur et qu'elle doit aller chercher un mari ailleurs.

L'unité sociale de base est la famille nucléaire habitant une maison individuelle.

Les parents et les enfants non mariés habitent la Maison. Après le mariage, le jeune couple cherche rapidement à construire sa propre habitation.

Division des tâches

La femme a un rôle très actif dans l'économie du ménage et dans les prises de décisions.

La Maison est le domaine de la femme (*me phteah*, chef de la Maison) C'est elle qui fait la cuisine, s'occupe des enfants, élève les animaux (porcs, poulets), travaille sur les champs et au jardin potager et tient les cordons de la bourse. C'est

la femme qui s'occupe des transactions financières et garde les biens du ménage sur elle sous forme de bijoux en or. Au marché, ce sont les femmes qui s'entendent au commerce. Les formules de crédit concernent particulièrement les femmes.

Elles n'hésitent pas à transporter elles-mêmes les marchandises sur de grandes distances. Elles se rendent ainsi à vélo jusqu'au marché de Damdaek pour revenir le soir chargées de fruits et de légumes frais qu'elles vendront le lendemain matin à Kompong Kleang.

Les femmes travaillent aussi à la fabrication des engins de pêche, à la confection des barrières en bambou, aux opérations de transformation du poisson : découpage, séchage, fumage, fabrication de *prahoc* et à l'élevage des poissons en cage.

Les hommes ont des tâches plus extérieures et physiques : construction de la Maison, labours, pêche au filet, gros transport par charrettes. Ils se déplacent seuls dans un périmètre plus large : petite pêche et chasse dans la forêt inondée, pêche en barque sur le lac. Les hommes les plus pauvres se louent comme "coolies" au déchargement des bateaux venus de Phnom Penh et comme ouvriers des lots de pêche.

Cependant, dans la vie quotidienne, la répartition théorique de ces rôles est souple. Les femmes peuvent aussi participer à la pêche.

2.1.2.2. Les règles de conduite

Le respect aînés-cadets "bâng Bo'on".

Au Cambodge, le nom propre n'est guère utilisé pour parler à quelqu'un (il peut d'ailleurs changer selon les aléas de l'histoire). Toute la société est organisée, hiérarchisée d'après des termes de parenté qui ne tiennent pas particulièrement en compte les liens du sang. Pour parler à un interlocuteur connu ou non, on utilise un terme de parenté qui correspond à son âge ou à son statut hiérarchique. Ceci s'étend aussi bien aux rapports entre époux, épouses, frères, soeurs qu'entre paysans et fonctionnaires. Toute la société est ordonnée sur le modèle d'une Maisonnée. La division principale est faite entre aînés *bâng* et cadets *Bo'on*. Est reconnu comme "aîné" celui dont l'âge, les connaissances, les richesses sont plus élevées que son interlocuteur qui se situe en position de "cadet". Ce rapport aîné-cadet peut parfois bloquer des situations. Le cadet s'efface devant la parole de l'aîné même si elle est fautive. Chacun reste à sa place pour maintenir l'ordre social.

De part leur statut ou leurs richesses, les hauts personnages de l'administration locale ou les commerçants prospères deviennent les aînés et on se doit de les respecter comme tels. Ainsi, le chef de commune est appelé *Om* (oncle aîné). On y adjoint le terme honorifique *Lok* (respecté). Le patron du lot de pêche est appelé *Pou lot nesat* (oncle cadet- lot de pêche).

Rester dans le rang "neak cuo "

La cohésion du groupe repose sur la discipline de chacun. L'individu existe s'il a sa place dans un réseau de relations ordonnées qui est basé ainsi que nous l'avons décrit sur une trame de termes de parenté. Celui qui se différencie des autres est dit amener le désordre. Par peur d'être exclu, le conformisme est valorisé. Un petit paysan ou un petit pêcheur ne peut pas prendre la place d'un plus grand que lui⁴⁵.

La question de la libération des lots de pêche a été présentée aux petits pêcheurs. Si chacun s'imagine aller pêcher librement dans ce nouvel espace de pêche, le choix d'un responsable (dans le cas d'un travail communautaire) se portera sur une personne à l'autorité déjà reconnue dans la commune, C'est à dire ceux qui sont déjà possédants. Un petit pêcheur n'oserait occuper un poste supérieur à sa condition sans avoir les protections et appuis suffisants de son groupe social. Un "cadet" ne saurait prendre la place d'un "aîné".⁴⁶ Son karma lui assigne sa place.

De plus, il sait que les autorités extérieures ne le reconnaîtront pas.

Garder la face .

Cette attention à rester à sa place s'accompagne de son corollaire : ne pas perdre la face. On montre les marques de prestige et on veille à détenir au moins autant que son voisin. Ce point est particulièrement important et doit être pris en compte dans le cadre des programmes de développement afin de ne pas réveiller les susceptibilités et de faire remonter des jalousies et rancunes. Ainsi, le choix d'un espace d'intervention ne doit pas se limiter uniquement aux habitants répertoriées d'après les limites administratives. Les populations environnantes doivent aussi être conviées et consultées.

Indépendance

Une des particularité de la société cambodgienne est son souci d'indépendance et son individualisme. On ne trouve pas d'institution communautaire comme c'est le cas chez les voisins vietnamiens ou chinois. La famille nucléaire (parents et enfants) est centrée sur elle-même et ne se préoccupe pas trop de ce qui se passe dans les autres Maisonnées. On écoute, on s'informe de ce qui se passe chez les autres Mais on se permet rarement d'intervenir. L'habitude est de se méfier de ce qui vient de l'extérieur, de ce qui est nouveau.

⁴⁵ A moins qu'il ne s'agisse d'une injonction magique que tous reconnaîtront. Certaines lignées royales sont issues d'éléments extérieurs à la royauté. (voir la légende du jardinier du champs de concombre qui monte sur le trône après avoir tué le roi.)

⁴⁶ La société cambodgienne est cependant fluide et les changements de statut social sont possibles. Un homme peut sortir du cadre du statut de sa naissance par un jeu d'alliances matrimoniales ou d'intérêts.

La société cambodgienne est indifférenciée. Les garçons comme les filles reçoivent la même part d'héritage. Les mariages sont endogames avec cependant des mariages exogames du fait des garçons. La règle de résidence est la matrilocalité.

Le rôle de la femme dans le couple est de première importance. Aucune transaction financière ne se passe sans son accord. Elle tient les cordons de la bourse du ménage . Les programmes de crédit rural les concernent en premier lieu.

L'unité sociale de base est la cellule familiale indépendante des autres familles. On ne trouve pas d'institution communautaire.

Questionnés au sujet de la libération des lots de pêche à leur profit, les petits pêcheurs ont des difficultés à concevoir une gestion communautaire. Ils n'envisagent la pêche qu'individuellement.

Toute la société est organisée sur le modèle de la famille. Se situer par rapport à quelqu'un c'est se placer dans un réseau de relations ordonnées d'après des termes de parenté. Chacun reconnaît et accepte sa place d'aîné ou de cadet par rapport à son interlocuteur.

Dans cette société où chacun reste à sa place, et où la peur de la perte de la face est primordiale il peut être délicat de remettre en cause un ordre social profondément établi.

2.2. DONNÉES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

2.2.1. Population.

Il est difficile d'avoir des données statistiques antérieures à 1970 et de comparer l'évolution démographique de la commune de Kompong Kleang.

La commune compte aujourd'hui un peu plus de 9 000 personnes. Il semble que par le passé, Kompong Kleang était également active et relativement peuplée. Dans les années 1950, la commune était déjà qualifiée par Jean Delvert de " très grosse agglomération" et comptait 6000 personnes.

Il citait également Kompong Phluk avec 2400 cambodgiens et 100 vietnamiens (ce chiffre a même baissé puisqu'aujourd'hui, on recense 2200 cambodgiens).⁴⁷

Sur la base de données statistiques de 1995 fournies par le Département des Statistiques de la province de Siem Reap e et sur la réserve de l'exactitude des données⁴⁸, nous relevons les chiffres suivants :

Population par communes :

Communes	Nombre de personnes	Familles
Damdaek	13.703	2.323
Danrun	10.171	1.825
Kompong Kleang	8.630 (9065*)	1.386 (1416*)

* Chiffres communiqués en Mai 1997 par le chef de la commune de Kompong Kleang.

Population par villages : commune de Kompong Kleang 1995(Mai 1997*) :

village	Nombre de personnes		familles	
Ta chronieng	1,104	(1.180)	170	(181)
Prek Sramoch	1208	(1.261)	215	(218)
Ta-Our-Sar	743	(721)	129	(111)
Muk vat	675	(677)	123	(114)
O-Ta-Put	697	(888)	119	(131)
Chamkar Yuon	837	(814)	115	(120)
Chey Chet	454	(453)	76	(76)
Psar Kleang	1.335	(1425)	206	(219)
Spean Veng	742	(763)	108	(115)
Roteang	835	(912)	125	(131)

⁴⁸ La fiabilité des données statistiques est souvent difficile à vérifier : absence de registre d'Etat-civil au niveau provincial, instabilité des groupes d'habitation, non déclaration au chef de villages d'enfants en bas âge..

Nous pouvons relever les points suivants:

Une population jeune.

A la fin du régime Khmer rouge, le retour au village et l'amorce de la paix ont conduit à une explosion démographique. Autour de 50 % de la population a moins de 17 ans. Les familles comptent en moyenne 4 à 5 enfants. Il n'est pas tellement rare de rencontrer des familles de 10 enfants.

Commune	Nombre de personnes par famille	% de la population ayant moins de 17 ans
Damdaek	5,8	49,8
Danrun	5,5	53
Kompong Kleang	6,2	49.9

Villages de la commune de Kompong Kleang : pourcentage de la population ayant moins de 17 ans :

Village	% de la population ayant moins de 17 ans
Psar Kleang	46,5
Ta-our-sar	47,2
Prek Sramoch	50,9
Ta chronieng	50,9
O-ta-put	55,9
Chey-chet	50,8
Roteang	51,4
Spean veng	51,6
Chamkar Yuon	47.9
Muk vat	48,5

On peut remarquer que la population d'un village pauvre comme O-ta-put est composée de 55,9 % de jeunes de moins de 17 ans.

Dans la commune de Danrun, certains chiffres avancent 52 % dans le village de Veal et 61,4% dans le village de Thnong!

Ce point est d'une grande importance si nous considérons des programmes de développement à long terme. L'espace de la commune de Kompong Kleang peut-il faire vivre une population plus importante (espace d'habitat, accès aux ressources) tout en prenant en compte la protection de l'environnement ?

La place des femmes

Du fait de la guerre, beaucoup d'hommes dans la force de l'âge sont morts. Il est resté de nombreuses veuves chefs de famille. Jugées trop âgées et ayant souvent la charge d'enfants en bas âge, elles trouvent difficilement à se remarier. Pour celles qui ont perdu leurs parents, la vie quotidienne est difficile.

Commune	% de femmes	% veufs (hommes et femmes confondus)
Damdaek	51,5	3,8
Danrun	51	4
Kompong Kleang	52	3,4

2.2.2 Les activités :

Suivant la saison, le paysage de la commune de Kompong Kleang change. Le manque d'eau en saison sèche est contrebalancé par l'excès d'eau en saison des pluies. La forêt disparaît sous une large étendue d'eau. Une partie des terres cultivées deviennent zones de pêche. A ces saisons et ces espaces différents correspondent des activités différentes.

Si la pêche est pratiquée toute l'année, les engins de pêche utilisés varient selon les mois en fonction de la hauteur d'eau et de la réglementation.

L'agriculture n'est possible que pendant les mois où l'eau a quitté la forêt inondée. Elle est pratiquée principalement de Janvier à Juin , ce qui correspond à la période intensive de la pêche. Les mois pénibles sont les mois de saison des pluies, de Juillet à Octobre. La montée de l'eau , la pluie, le vent obligent à cesser les activités agricoles et à ralentir la pêche (période de la fermeture officielle de la pêche)

Sur une population de 1398 familles (chiffres : Mai 1997) le chef de la commune répartit les activités comme suit :

Activités	nombre de familles	%
Pêcheurs	798	57 %
Transformateurs de poisson	70	5 %
Cultivateurs champs de haricots	350	25 %
" champs de lotus	95	6,7 %
Commerçants	62	4,4 %
Charpentiers de bateaux	5	0,3 %
Coiffeurs hommes	3	0,2 %
Coiffeurs femmes	5	0,3 %
Dentistes	2	0,1 %
Mécaniciens bateaux	4	0,2 %
bijoutier	4	0,2 %

La population de Kompong Kleang est principalement composée de pêcheurs et métiers annexes (62 %), d'exploitants agricoles (31%) et de commerçants. Les niveaux économiques sont hétérogènes. Vue de Siem Reap ou de Phnom Penh, la commune de Kompong Kleang est classée comme riche.⁴⁹ Ceci concerne seulement une partie de la population qui vit confortablement des revenus tirés principalement de l'exploitation des lots de pêche (concession, sous-location), de la commercialisation du poisson frais ou transformé ainsi que de la culture des haricots.

Cette différence économique est particulièrement notable au niveau de l'habitat. A côté des grandes Maisons en bois recouvertes de tuile, des pailotes en bois abritent des petits pêcheurs qui tentent difficilement de vivre au jour le jour.

Il est à noter que les chiffres précédemment cités ne prennent uniquement en compte l'activité principale. La plupart des familles cumulent plusieurs activités. Ainsi, la pêche est pratiquée par l'essentiel des familles soit comme activité principale ou comme activité complémentaire.

Tous ceux qui ont reçu une terre de haricots ne la cultivent pas. Sur 425 familles ayant une terre de haricot, 350 (82 %) la travaillent elles-mêmes. 75 familles (18 %) louent leur terre à des exploitants venus de Damdaek ou de Danrun.

Les activités commerciales vont des petites boutiques qui vendent les produits de première nécessité (produits de toilette et d'hygiène, fournitures scolaires,

⁴⁹ ce qui n'est pas le cas de la commune de Kompong Phluk installée sur la lac et composée d'un ensemble plus homogène de petits pêcheurs.

sucreries,...) aux commerçants spécialisés (matériel de pêche, bois de construction, moteurs, riz, poisson, glace..) et transporteurs par camions et bateaux.

Si la pêche est l'activité principale de Kompong Kleang, l'agriculture occupe une place importante.

Les différences entre niveaux socio-économiques sont importantes. Quelques familles possédantes exploitent l'essentiel des ressources (lots de pêche, sous-location de lots de pêche, transformation du poisson, exploitation des champs de haricots). Ne bénéficiant que d'un faible espace de culture et de pêche, les familles pauvres tentent difficilement de vivre de la petite pêche quotidienne.

2.2.3. L'origine ethnique

Les données statistiques de 1995 donnent la composition ethnique suivante :

Commune	total population	Khmer (Cham)	Islam	Vietnamiens	chinois	Khmers
Damdaek	13703	121		9	14	13559
Danrun	10171	0		0	0	10171
Kompong Kleang	8630	0		0	35	8599
Kompong Phluk	2192	0		0	0	2192

D'après les données chiffrées, la population est relativement homogène ethniquement. Les cambodgiens sont largement majoritaires. Il n'est cependant pas tenu compte des métissages qui dans le cas des chinois sont nombreux.

2.2.3.1. Les cham

On remarque un groupe de Cambodgiens musulmans appelés "Khmer islam" ou plus anciennement *Cham*.⁵⁰ Ils sont concentrés dans la ville de Damdaek. Deux mosquées leur permettent de pratiquer leur culte. Dans les années 60, la pauvreté aurait poussé ces familles à quitter le village de Chrang Chomrêt au Nord de la

⁵⁰ les *cham* viennent au Cambodge depuis la fin du XIX^e siècle de la côte d'Annam après la destruction de leur empire le Champa par les vietnamiens.

ville de Phnom Penh. Non mentionnée dans les statistiques de la province, nous avons rencontré une famille *cham* au village de Chamkar yuon dans la commune de Kompong Kleang.

2.2.3.2. Les chinois

Les familles cambodgiennes d'origine chinoises sont très présentes à côté des centres marchands : Damdaek et Kompong Kleang. Les métissages entre cambodgiens et chinois sont fréquents. La commune de Kompong Kleang compte de nombreuses familles sino-khmères. Elles sont liées entre elle par des liens de sang qui s'étendent au-delà de ceux de la famille nucléaire purement cambodgienne. On parle de lignées chinoises *Ksae chen*.

Appartenir à une lignée chinoise, c'est entrer dans un réseau parfois très large de relations familiales et économiques. Les échanges marchands, les crédits sont facilités.

Le chef de la commune de Kompong Kleang affirme qu'un peu plus de 50 % de la population de Kompong Kleang est apparenté à une lignée chinoise. Nous n'avons pu vérifier ce chiffre Mais il semble valide pour les villages riches comme Ta-our-sar, Spien veng et Psar Kleang. La tendance est inverse dans les villages pauvres comme O-Ta-Put où le chef de village ne recense que 10 % de personnes ayant une parenté chinoise.

Les provinces chinoises d'origine classent les familles en deux grands groupes distincts : les *hokien* et les *teochew*.⁵¹(groupe le plus important)

Les familles chinoises ou apparentées pratiquent le culte des ancêtres et suivent également toutes les fêtes du calendrier bouddhique. Un lieu de culte ancien à Kompong Kleang s'appelle le "temple chinois" *vihear chen*.

C'est au moment de la mort qu'on voit de l'élément chinois ou cambodgien qui l'emporte. Les chinois se font enterrer alors que les cambodgiens préfèrent l'incinération. On remarque ainsi des tombes chinoises sur la butte de terre Est près de la pagode vat Sdei à l'emplacement d'un lieu d'habitation très ancien.

2.2.3.3. Les vietnamiens

- Les cambodgiens d'origine vietnamienne sont peu nombreux du fait de la guerre et de la proximité d'éléments khmers rouges. Les quelques familles anciennes qui habitaient Kompong Kleang dans les années 1960 ont été en majorité massacrées

⁵¹ Les *teochew* sont un groupe très dynamique commercialement dans toute l'Asie du Sud-est ainsi que dans les grandes capitales mondiales.

par les khmers rouges ou se sont enfuies. Quelques soldats vietnamiens venus avec les troupes de libération en 1979, se sont mariés avec des femmes cambodgiennes et sont restés. Leur nombre est très réduit.

2.2.4. Activités selon les origines ethniques :

Suivant les habitudes culturelles, les groupes ethniques se retrouvent dans des activités qui leur sont particulières.

2.2.4.1. Les agriculteurs

Les cambodgiens sont avant tout des hommes de la terre, des paysans qui "font la rizière" *Tvoe srê*. Ceux qui habitent en ville sont fonctionnaires. Bien que tournés vers le lac et la pêche, les habitants de Kompong Kleang n'oublient pas leur fonction première : L'agriculture. Les défrichements dans la forêt inondée sur la bande côtière sont ici particulièrement importants.

2.2.4.2. Les pêcheurs

Il n'y a pas de pêcheurs vietnamiens à Kompong Kleang comme c'est le cas dans la province de Kompong Chhnang et dans la commune de Chong Kneas au sud de Siem Reap et vers Battambang.

- Jean Delvert insiste sur la spécificité de Kompong Kleang et de Kompong Phluk en tant que villages de pêcheurs cambodgiens. Traditionnellement en effet, la grande pêche sur le lac est plutôt le fait de pêcheurs d'origine vietnamienne, les cambodgiens lui préférant l'agriculture.

En effet, l'accès aux terres de cultures n'a jamais été un problème pour les paysans cambodgiens vu la faible densité de population. Ils n'ont pas eu besoin de pratiquer la grande pêche réputée difficile ⁵². De plus, on peut dire que la forme de bouddhisme qui a cours au Cambodge (Bouddhisme Theravada) n'a pas incité à la pêche. La loi bouddhique interdit de tuer des animaux ⁵³. Ainsi les cambodgiens ont longtemps négligé la grande pêche. qu'ils ont laissé aux populations originaires

⁵² " Nous pensons qu'effectivement, le khmer n'aime pas pêcher.(..) Il pêche assez mal. Le khmer ne pêche que parceque cela lui est indispensable." J. DELVERT p. 179.

⁵³ Les cambodgiens disent qu'un détournement est cependant possible si l'on considère que pêcher n'est pas tuer mais sortir un poisson de l'eau.

du Viet-nam. Habitant toute l'année sur l'eau dans des bateaux, ces derniers sont réputés pour leur organisation et l'efficacité de leurs techniques de pêche.⁵⁴ Éloignées de l'influence de Phnom Penh et du Viet-nam, les pêcheurs à Kompong Kleang et à Kompong Phluk sont encore aujourd'hui cambodgiens.

2.2.4.3. Les commerçants.

Les activités de commerce, le marché, les prêts sont principalement le domaine des chinois ou sino-khmers comme à travers toute l'Asie du sud-est.

Ainsi, les échoppes de nombreux magasins du marché de Damdaek et de Psar Kleang à Kompong Kleang sont ornées en façade de caractères chinois sur des bandes rouges.⁵⁵ L'encens et les offrandes quotidiennes déposées devant un autel peint en rouge témoignent de la ferveur au culte des ancêtres. S'appuyant sur un réseau familial étendu, la plupart des riches familles de Kompong Kleang ont des origines chinoises. Elles habitent les grandes maisons de Ta-our-sar et de Psar Kleang. Le chef-lieu de district de Damdaek s'organise autour du marché là où on retrouve la plus forte concentration de familles chinoises ou apparentées. L'implantation des maisons occupées par des familles d'origine chinoise suit la route du commerce : Psar Kleang (le point d'arrivée des marchandises en provenance de Phnom Penh en saison sèche et le marché), le village de Thnol Chek à la croisée de la route qui mène à Kompong Kleang et de la route nationale no 6 compte de nombreuses maisons habitées par des familles avec des origines chinoise venues de Kompong Kleang. Les enfants peuvent fréquenter le lycée de district et bénéficient d'un meilleur niveau d'éducation que ceux qui restent à Kompong Kleang. Ils pourront peut-être plus tard trouver un époux ou une épouse à Damdaek.

Grâce au réseau familial étendu basé sur la confiance, ces familles disposent d'un capital financier et humain important . Elles jouent souvent le rôle de prêteurs ou d'employeurs auprès des familles de tradition cambodgienne.

La plupart des riches familles de Kompong Kleang ont des origines chinoises et travaillent en famille. Lié à une lignée chinoise, le patron des lots de pêche Uang Tang Li s'étant retiré de Kompong Kleang a laissé la gestion des lot no 5 et du lot no 6 à ses frères Uang Tang Lei et Uang owe Savi. Les contremaîtres et les sous-locataires des lots de pêche leur seraient également apparentés. Avant 1970, les patrons-pêcheurs étaient aussi d'origine chinoise (Il convient cependant de faire

⁵⁴ " les vietnamiens sont meilleurs pêcheurs que nous et ils n'ont pas peur d'aller au milieu du lac." (un habitant de Ta chronieng)

⁵⁵ Sentences parallèles mises de part et d'autre de la porte d'entrée pour attirer la prospérité, le bonheur et la longévité.

remarquer que la situation devient aujourd'hui plus fluide et que des familles cambodgiennes font aussi preuve d'esprit d'entreprise dans les grandes villes).

Les origines ethniques des habitants de Kompong Kleang les orientent vers des activités particulières : Les familles chinoises ou apparentées tiennent le commerce, la grande pêche et une partie de l'exploitation des champs de haricots. Les petites familles de cambodgiens pratiquent la petite pêche familiale où travaillent pour les patrons-pêcheurs chinois. S'appuyant sur un réseau familial plus étendu, les familles chinoises ou apparentées bénéficient de plus grandes facilités de crédit et disposent de partenaires de confiance. La famille cambodgienne plus restreinte s'en tient au modèle nucléaire (Les parents et les enfants non mariés) . Elle compte peu sur l'aide extérieure .

2.2.5. Dynamique sociale.

2.2.5.1. La famille et la communauté.

Nous avons évoqué le souci d'indépendance des familles cambodgiennes. L'unité sociale de référence est la famille nucléaire. Le village n'est en fait qu'une agglomération assez souple de cellules familiales. Les déplacements de familles sont fréquents. Au travail en collectivité, on préfère le travail individuel. Chaque famille se suffit à elle même et pourrait pratiquement fonctionner en autonomie.

Sur la base de ces données, on peut se demander s'il existe un esprit communautaire, un système d'entraide. La notion de solidarité telle que nous l'entendons en Occident n'a pas cours en Asie. Il s'agit ici plutôt d'une réunion d'intérêts communs à un moment et avec des personnes choisies librement.

Nous avons tenté de relever des exemples de travail en groupe dans la commune de Kompong Kleang et dans les communes avoisinantes. Force est de constater que le travail individuel est plus prisé que le travail en groupe.

Il existe cependant des règles d'échanges et de réciprocité.

Travail collectif , quelques éléments de réflexion .

L'agriculture

A certains moments, la rizière demande un effort de travail que la famille seule ne peut fournir (labour, repiquage, moisson,...) On a alors recours à l'échange de travail *Pravas dei*.. Pendant le repiquage, la femme ainsi que les adolescents garçons ou filles vont repiquer le paddy dans les rizières de parents ou amis. Le jour venu de repiquer sa propre rizière, on sait sur combien de bras on peut compter en retour. Ceux qui n'ont pas de boeufs ou d'araire demandent à être aidés. Une demi-journée de labourage sera rendue par deux journées de repiquage. Cette règle de l'échange s'applique pour tous les actes petits ou grands de la vie quotidienne. Les parents, amis et voisins qui ont aidé à la construction d'une Maison, à la préparation d'une fête viendront demander à leur tour l'exacte mesure de ce qu'ils ont donné.

L'échange de travail sans contrepartie financière se pratique encore beaucoup dans les villages traditionnels sur les "terres du haut" .

Sur les terres intermédiaires et les "terres du bas", dans les communes de Danrun et de Kompong Kleang, le paiement en argent semble être plus courant. L'habitude est de louer des travailleurs à la journée. Les rizières de la commune de Danrun et les champs de haricots à Kompong Kleang sont grands et nécessitent une Main d'oeuvre souvent extérieure. Les paysans des "terres du haut" sont inactifs pendant la saison sèche, ils descendent avec leurs boeufs et instruments aratoires se louer à la journée sur les terres du bas. Une journée de repiquage est payée 2000 riels. On ne pratique pas l'échange de travail.

La pêche

- A Kompong Kleang et à Kompong Phluk, la pêche individuelle est la règle. Peu d'exemples de pêche en groupe ont pu être relevés.

Nous présentons un exemple de groupement familial .

A Kompong Phluk, trois familles ont constitué des groupes de familles *krom krusa* .

- Sim Tap est sino-khmer. Il habite avec sa femme une Maison sur la butte de terre de Kompong Phluk. Ses cinq enfants sont mariés et habitent chacun leur Maison individuelle dans le village de Kompong Phluk. A la saison sèche, Sim Tap descend sur le lac ainsi que tous les habitants du village. Il se regroupe avec ses cinq enfants et leur famille. Ensemble, ils construisent un grand bâtiment avec six logements⁵⁶, un atelier de préparation du poisson, un espace séchage et un grand enclos d'élevage de poisson.

⁵⁶ 24 personnes en tout en comptant les petits enfants.

En 1983, les cinq familles sous la direction du père se sont groupées et ont donné chacune un capital de départ pour acheter le bois des Maisons, les filets, les engins de pêche, les palissades d'enclos d'élevage(2 *damlang* ⁵⁷ par famille , 900 US \$ * 5 familles = 4500 US \$) Les trois canots appartiennent individuellement à trois familles. Ensuite, chaque année en Février au début de la saison de pêche, chaque famille donne un *chi* (45 US \$) au père. Avec un capital de 5 *chi* (225 US \$) celui-ci va s'occuper d'acheter du matériel pour réparer les engins de pêche de l'année précédente ; cAoûtchouc, lianes,...

Les activités se répartissent en deux : la pêche au filet *rieng mong* et l'élevage de poisson en cage. Les hommes pêchent au filet et entretiennent le matériel. Les femmes font sécher le poisson, fabriquent du *prahoc* et nourrissent les poissons d'élevage.

A la fin de la saison de pêche et d'élevage début Juillet, l'argent récupéré de la vente des poissons est partagée équitablement entre chaque famille. La grande Maison sur l'eau est démontée, les éléments de construction sont gardés pour l'année suivante. Avec la montée des eaux, Chaque famille regagne sa Maison individuelle sur la butte de terre.

- A Kompong Kleang, plusieurs pêcheurs partent pêcher ensemble à bord de canots à moteur. Ils mettent en commun l'argent pour acheter l'essence. Mais, arrivés sur les lieux de pêche, chacun pêche individuellement.

Ainsi, peu d'exemples de pêche en groupe ont pu être relevés. Une étude plus exhaustive apporterait peut-être d'autres informations.

Nous pouvons cependant affirmer que la pêche familiale est essentiellement pratiquée individuellement. Chaque petit pêcheur achète ou fabrique lui-même ses engins de pêche. il pêche seul et pour son propre compte. Il n'existe pas d'associations pour la défense des droits des pêcheurs à Kompong Kleang.

- Les types d'associations ou de travail en groupe que nous avons relevé sont surtout des initiatives de familles chinoises ou apparentées

Avant 1970, il existait des associations chinoises d'aide aux familles démunies à l'occasion des funérailles. (Association pour les morts, *Samakhum Khmoch*) Les membres de l'association avaient pour tâche de demander un peu d'argent à tous les membres de la communauté afin de réunir une somme suffisante pour célébrer dignement le passage du défunt dans le monde des morts et pour le repos de son âme.

2.2.5.2. La famille et les autorités

Prônant leur indépendance, les familles cambodgiennes reconnaissent toutefois certaines autorités.

⁵⁷ Le *domlang* est une mesure d'or. qui équivaut à 450 US \$. Il pèse 37 grammes. Un *domlang* est divisé en 10 *chi* et divisé en dix *hon* .s

Elles font cependant clairement la différence entre des autorités internes au terroir, connues et acceptées de tous et les autorités imposées de l'extérieur.

Les autorités internes au terroir.

La première autorité reconnue et respectée à l'intérieur du terroir est l'autorité religieuse et morale des moines bouddhistes *Lok Sangh*.

Le supérieur de la pagode est souvent consulté pour des affaires familiales. La pagode remplit de multiples fonctions sociales : éducation des principes moraux à travers la lecture d'histoires édifiantes, lieu de rencontre et d'échanges entre les familles à l'occasion des fêtes, soins médicaux traditionnels (connaissance des plantes médicinales), aide psychologique (rites pour attirer la chance, divination, préparation de talismans), lieu de retraite spirituelle, hébergement des personnes seules ou âgées,...

Autour des moines, les *acar* maîtres de cérémonies laïcs sont respectés pour leur connaissance des textes sacrés et des prières. On fait appel à eux pour les cérémonies familiales comme les rites de passage (coupe de la houppe), mariages, construction de la maison, funérailles. On ne les consulte pas particulièrement pour résoudre des problèmes familiaux ou administratifs.

Les médecins traditionnels, *Kru sdah*, les médium *rup* ou *memot*, les devins *kru*... sont reconnus pour leurs savoirs ou leurs pratiques Mais ils ne sont pas distingués par un respect particulier dans le village. Ils sont les intermédiaires des puissances surnaturelles.

Dans la commune, les personnages influents et écoutés sont aussi les plus riches ou les plus âgés en position d'aînés *Bâng*. On cherche à entrer dans un réseau d'alliances avec les aînés. Le rôle de l'aîné est d'assurer la protection physique et économique de ses cadets. Les devoirs des cadets sont l'allégeance politique, la reconnaissance du statut et la disponibilité de Main-d'oeuvre. L'aîné est parfois craint, Mais tant qu'il reste puissant, son rôle n'est pas remis en cause. Le chef de commune de Kompong Kleang joue un rôle d'aîné qui dépasse le cadre de ses fonctions administratives. C'est lui qui règle les affaires d'importance tels les conflits fonciers et les autorisations d'occuper les terres.

Les chefs de village natifs du lieu sont acceptés du moment qu'il n'interviennent pas trop dans les affaires familiales. Leurs décisions dépendent beaucoup de l'avis du chef de commune. Ceux qui ont un charisme particulier seront reconnus comme aînés, les autres sont considérés comme simples fonctionnaires.

La famille des exploitants des lots de pêche joue un rôle important dans la commune. Elle est crainte Mais son rôle est reconnu. Les patrons des lots sont

ceux qui emploient, prêtent de l'argent, assurent la protection territoriale, sanctionnent.

D'autres aînés ou "patrons" se détachent dans la commune. Nous n'avons pu les identifier du fait du faible temps imparti pour l'étude. Il pourrait s'agir de riches commerçants.

Avant les événements de 1970, des personnes âgées étaient investies d'une autorité morale et civique dans la commune .

On les appelait les *chas srok* (les anciens du terroir). Il s'agissait pour la plupart de chefs de familles prospères d'origine chinoise (commerce de riz, patrons de lots de pêche). Ils s'occupaient des problèmes quotidiens de la communauté et de la gestion de la commune. On demandait leur intervention pour la résolution des conflits familiaux : divorces, disputes, héritages, litiges de terres. Ils veillaient au mieux-être de la communauté : nettoyage des rues, interdiction aux porcs de circuler librement, obligation de mettre de tuiles sur les toits des Maisons de Psar Kleang,.... On se rappelle les noms de *Kong han*, *lok kru Ang*, *Ong pain suy*, *liet prin*. . Aujourd'hui aucun *chas srok* n'a pris le relais. Les personnes âgées sont toujours respectées, surtout pour leurs connaissances et leur mémoire. Leur avis est demandé lors de litiges relevant surtout de problèmes fonciers. Faute de documents écrits, les personnes âgées sont la mémoire et les registres d'Etat-civil des terroirs.

Les autorités externes au terroir

De par sa situation particulière entre deux zones de pêche affermées, de la proximité de la forêt inondée espace protégé et de par ses multiples ressources, des représentants de diverses administrations sont nombreux à Kompong Kleang.

Traditionnellement au Cambodge, les rapports entre la population et l'administration sont difficiles. Les villageois reconnaissent avec réticences une autorité qui leur est imposée de l'extérieur. Avant 1970, il semble que la situation était plus claire. Les autorités et la loi étaient mieux connues et respectées. La guerre va bouleverser les données et créer des situations où l'administration a du mal à se définir et à trouver sa place. Il y a souvent un manque de coordination et de volonté entre les différents services et niveaux d'autorité (provincial et local). L'intérêt particulier prime encore sur l'intérêt de l'État. N'oublions pas que le pays se relève à peine de profondes déchirures sociales et institutionnelles et qu'il lui faudra du temps pour se remettre sur pieds.

Aujourd'hui, si on accepte les représentants de l'administration locale (chef de commune, chefs de villages), il en va autrement des représentants des forces de l'ordre venus de l'extérieur. Ils sont dits appliquer assez librement une réglementation par ailleurs mal connue des villageois.

Ceux-ci se plaignent aujourd'hui du nombre important des représentants des forces de l'ordre présents à Kompong Kleang. Ils ne comprennent pas toujours leur rôle et n'acceptent pas ce qu'ils considèrent comme des abus de pouvoirs : demande répétées de taxes, amendes jugées excessives, non respect des permis de pêche en règle, changement fréquent de personnel et demandes de paiement en conséquence, ... La liste des récriminations est longue.

Six divisions administratives sont présentes en permanence à Kompong Kleang :

- L'autorité territoriale représentée au niveau communal (1 chef de commune *mékhum* entouré de 4 adjoints et d'un assistant) et villageois (10 chefs de villages *méphum* entourés chacun de 2 adjoints et de plusieurs chefs de groupes).
- Les officiers de la division des pêches *monthrei chullaphal*.
- La police de district. *police srok*
- La police économique *police sethakéch*
- La brigade de recherches mixtes. *krom srao chhreav chamros*

Croulant sous les taxes légales et illégales, les amendes qu'ils ne comprennent pas toujours les villageois accordent peu de confiance dans ces institutions locales.

Une des conséquences est la tentation permanente à la fraude. La réglementation n'étant pas clairement appliquée ni connue des villageois, ces derniers sont tentés de ne plus compter que sur leur débrouillardise et de ne pas respecter une loi qui ne les respecte pas.

Une meilleure clarification du rôle de chacun de ces postes est demandée ainsi que l'application précise de la réglementation

Les villageois se sentent fragiles face à ces autorités. Ils ne connaissent pas clairement leurs droits et comment les faire valoir.

Dans la commune de pêcheurs du lac de Chong Kneas, des villageois ont essayé de réagir :

- Nous citerons pour exemple le village no 7 de Chong Kneas aussi appelé *Phum Viet-nam* village vietnamien. Le chef du village fatigué de voir les familles devoir sans cesse déboursier de l'argent a décidé de créer un association de défense des droits des pêcheurs. Avec le soutien du service provincial des pêches, il a collecté l'argent de 18 familles afin de faire établir des permis de pêche en règle.

Malheureusement, la situation n'a pas changé au niveau local pour ces pêcheurs. Le permis de pêche ne les a pas dispensé des obligations de paiement illégaux sur les sites de pêche. Suite à cette histoire, l'autorité et le respect du chef de village est remise en cause par les villageois qui se sont sentis dupés. Cette initiative ne sera vraisemblablement pas reprise l'an prochain.

D'après les personnes⁵⁸ interrogées dans les communes de Kompong Kleang et de Kompong Phluk, la cause première de la pauvreté serait l'excès de taxes et d'amendes à payer annuellement !

Ce problème d'ordre structurel dépasse le cadre d'intervention des organismes internationaux.

⁵⁸ Aussi bien les petits pêcheurs que les représentants de l'administration locale et les officiers en charge de collecter les taxes.

De nombreux traits culturels et sociaux profondément ancrés dans la société cambodgienne pourraient ne pas correspondre à des propositions émanant d'organismes internationaux cherchant à promouvoir la gestion communautaire :

- individualisme marqué : l'unité sociale de référence est la famille nucléaire (les parents et enfants non mariés). Famille restreinte, la force de production, l'investissement dans le long terme le sont également. Le travail familial est valorisé à l'inverse du travail en groupe.

- résistance au changement : chacun a une place déterminée dans la société. La remettre en cause peut conduire au désordre et à la perte de face.

- acceptation de son sort d'après des notions religieuses.

- indépendance et non-reconnaissance d'une autorité extérieure : fortement indépendante, la famille cambodgienne reconnaît cependant l'autorité de ceux considérés comme "aînés" internes au terroir : les moines bouddhistes, les nantis et dans une certaine mesure les représentants de l'administration locale.

L'autorité extérieure au terroir n'est pas reconnue et est même parfois rejetée. Travailler conjointement avec l'administration n'attire pas la confiance des villageois.

A cela vient s'ajouter le manque de responsabilité collective du en partie à l'instabilité politique actuelle et au manque de confiance dans l'avenir immédiat.

On peut cependant faire remarquer que le sens de la communauté s'exprime autour de la religion. Les fêtes , les constructions d édifices religieux sont des occasions de réunion de personnes et de mise en commun des biens.

L'autorité des moines bouddhistes est reconnue et respectée des villageois. Les supérieurs des pagodes sont très au fait des problèmes économiques et sociaux et sont des relais d'information auprès des populations. Trop souvent négligés par les organismes internationaux, la pagode est un lieu social de première importance qu'il est intéressant de considérer.

3. L' APPROPRIATION DE L'ESPACE.

La commune de Kompong Kleang est installée dans un environnement très particulier. La différence entre la saison sèche et la saison humide y est particulièrement marquée. A partir de Juillet, l'eau remonte dans le lac et inonde la forêt et les terres de cultures. Le paysage arbustif coupé de canaux disparaît sous une couverture aquatique. Les poissons viennent frayer entre les branches des arbres noyés. Les barques remplacent les vélos et motos. Hautes perchées sur les pilotis de plus de 5 mètres de haut en saison sèche, les maisons subissent l'assaut des vagues lors des tempêtes de saison des pluies.

Les habitants qui ont choisi de s'installer dans ce milieu difficile voient leurs activités, conditions d'habitat et de transport changer selon les saisons.

Cet espace occupé par les hommes est balisé, identifié et nommé.

3.1. L'IDENTIFICATION DE L'ESPACE.

3.1.1. L'espace mythique.

La cosmogonie khmère divise l'espace en trois mondes étagés. Le premier est le monde souterrain et aquatique où vivent les ophidiens : *Naga* et *Nagi* (grands serpents mythiques), Le monde intermédiaire est le monde terrestre habité par les hommes, les plantes, les animaux, les génies, les esprits, les revenants. Le troisième monde est le monde céleste où logent les divinités comme les *tevoda*, les *lokapala*, gardiens des points cardinaux, *Preah pusnukar*, (grand architecte ,constructeur d'Angkor Vat qui est invoqué lors de la construction des Maisons)... Ces trois mondes ne sont nullement compartimentés. Les êtres y vivent, s'y déplacent et dialoguent facilement.

Ces espaces se divisent aussi en étapes de renaissances. Les mondes inférieurs étant ceux des mauvaises réincarnations et ceux des mondes célestes la récompense de bonnes actions *bon*. Les hommes se situent au milieu.

3.1.2 L'espace naturel

3.1.2.1 Les éléments du paysage:

Les Khmers différencient clairement leur espace en *srok* et *prey* (espace humanisé et espace sauvage d'après les classifications habituelles en Anthropologie sociale).

Srok réfère au terme de terroir, occupé et travaillé par les hommes. Il se divise en *srok phum* (village, lieu d'habitation) et *srok srê* (terre aménagée en rizière inondée).

Prey est l'espace environnant non domestiqué. La forêt dense, claire ou la plaine arbustive sont appelés *Prey*. C'est le lieu du désordre Mais aussi celui de la transmutation, de la métamorphose, de la création. Il habité par des entités surnaturelles, des revenants *khmoch*, des animaux sauvages, des maladies. Dans ce lieu s'opèrent aussi les transformations, régénération. On y trouve des plantes médicinales et alimentaires ainsi que du bois de chauffe ou de construction (terres hautes). On y chasse des animaux sauvages. C'est aussi un lieu de retraite et de méditation.

Les plantes , les arbres sont classés en *daem srok* et *daem prey* ce qui revient à différencier ce qui est cultivé, planté de ce qui est sauvage. Ainsi, un groupe de palmiers à sucre et de manguiers (plantés) signalent une occupation huMaine actuelle ou abandonnée.

- Une autre opposition distingue les *veal* (plaines, terres basses et vides) des *Phnom* ,(collines), *kok* (buttes, îles), *tuol* (tertre). Dans l'univers plat des plaines, les lieux surélevés ne peuvent être que des marques du sacré. Ainsi, presque toutes les collines sont coiffées de pagodes et de *stupa* (monuments funéraires), d'autels aux *néakta* (génies).

Surmontant l'étendue recouverte d'eau une partie de l'année, ces lieux élevés se présentent en effet comme les seuls terrains solides où bâtir des constructions faites pour durer. Ils sont respectés et craints. On veille à ne pas déranger les entités surnaturelles qui y habitent en ne dégradant pas leur cadre naturel. Sur les terres hautes, les hommes choisissent aussi de camper leur habitat.

3.1.2.2 Les toponymes employés.

Beng : marais, marécage, lac.

Camkar : terre défrichée, champs exondé.

Damnap : digue, barrage (*dam* 78- barrage construit en 1978 par les Khmers rouges)

Gok : terre ferme, tertre

Kok : bosquet, élévation de terre

Kompong: embarcadère, rive, grande élévation de terre située auprès des cours d'eau ou des places d'eau.

Ô : ruisseau

Phnom : mont

Pralay : rigole, canal

Prek : canal

Prey : forêt

Sré : champs réservé pour la culture du riz. rizière pluviale.

Srok : terroir, district

Tropeang : étang naturel ou bassin creusé artificiellement.

Tonle : lac, fleuve.

Tuol : tertre, petite élévation de terre.

Veal : plaine, terre basse et vide.

L'espace naturel est identifié, découpé et nommé d'après des considérations d'ordre religieux ou topographique. L'espace des hommes "srok" s'oppose à l'espace sauvage de la forêt "prey." On s'attache surtout à nommer les élévations de terre et le réseau hydrographique.

3.1.3 Le découpage administratif.

Avant l'instauration du Protectorat français, la société cambodgienne fonctionnait sur deux niveaux relativement étanches : Les grands mandarins autour de la famille royale et le peuple relevant d'une autorité administrative : le *me sruk* chef de *sruk*. Le *sruk* est une appellation ancienne pour désigner le terroir, lieu aux contours imprécis. Le *sruk* comprenait plusieurs lieux d'habitations appelés *Phum*. Le *me sruk* choisi par les villageois s'occupait de régler les conflits internes. Quelques personnes âgées à l'autorité et au savoir reconnu l'assistaient dans sa tâche. Plusieurs *sruk* composaient une province *Khet*.

A partir de 1863, le protectorat français va mettre en place les divisions administratives toujours en vigueur aujourd'hui. Le nom de *khum* commune vient remplacer l'ancienne notion de *sruk* terroir, plusieurs *Khum* composent un *srok* district qui relève de la province *khet*.

La division administrative la plus petite est le *phum* village qui jusqu'en 1975 était relativement autonome de l'autorité provinciale. Le chef de village *mephum* s'occupait de tâches collectives internes au village : travaux agricoles collectifs, préparation de fêtes, constructions. L'habitat autrefois dispersé va se regrouper pour des raisons autant de sécurité⁵⁹ que de contrôle administratif.

Depuis 1979, le pouvoir villageois a nettement perdu du terrain au profit des instances politiques supérieures. Les chefs de village *prâthien Phum* sont nommés sur une proposition des chefs de commune pour une période indéterminée (beaucoup de villages n'ont pas changé de chef depuis 1979). La fonction de chef de village n'attire pas les vocations. Elle est souvent accueillie comme une charge de travail dont on se passerait bien. Le village se gère plutôt au niveau de chaque famille. Ce n'est qu'en cas de grave problème qu'on en réfère aux autorités. On évite les contacts avec l'administration.

3.1.4. La réalité de terrain

Sur le terrain, la réalité des divisions administratives est floue. On relève la mobilité des groupes d'habitation.

La notion de *Khum* et de *srok*, qui sont des créations artificielles ne représentent pas de réelles entités territoriales. De plus, les limites territoriales ont tendance à changer souvent au gré des remaniements politiques. Ainsi, la commune de Kompong Kleang faisait partie du district de Chikreng avant d'être Maintenant rattachée au district de Damdaek. Encore aujourd'hui, de nombreux échanges socio-économiques se font entre Chikreng et Kompong Kleang.

De même le terme *phum* (village) ne correspond pas toujours à une réalité sociale⁶⁰. Il désigne plutôt un lieu habité par différentes familles qu'un réel ensemble social soudé. Sur les cartes, de longs chapelets de maisons s'égrènent le long d'axes de circulation ou de rivières. Pas de début, pas de fin, pas de centre.

Il est ainsi difficile de se fier aux noms actuels des villages de la commune de Kompong Kleang pour définir des groupes sociaux. La lecture des cartes américaines des années 1970 reprises par les cartes vietnamiennes 1980 est édifiante. On y trouve des noms de villages de la commune de Kompong Kleang qui n'existent plus aujourd'hui.

⁵⁹ 1947-1954 : incursions vietminh - Un effort est demandé à la population de se regrouper le long des axes de circulation.

⁶⁰ La commune de Kompong phluk est divisée administrativement en 3 villages qui correspondent plus sur le terrain à des noms de lieux-dits. Les habitants disent qu'ils sont de Kompong phluk sans distinction. Pendant la saison sèche, tous les villageois se déplacent dans une vaste agglomération lacuste appelée d'un seul mot : Kompong Phluk .

Les remaniements des noms de villages sont importants. Au début des années 80, le gouvernement de "La République Populaire du Kampuchéa" a procédé au changement ou au regroupement des noms de villages.

Plusieurs noms ont été réunis en un seul, des unités d'habitation ont disparues, d'autres se sont créées. Ainsi, Le village de Kien sangkê s'est fondu dans le nom de O-ta-put , Roteang a englobé l'ancien village de Ta Kas. Les noms de Teh dah, Phum kandal, Champoh, Preah Kanlong (traces d'éléphant, à l'emplacement actuel de Chamkar yuon) n'existent plus que dans la mémoire. Les lieux d'habitation les plus au sud, proche de l'embouchure du lac : Vihear Chen, Dei krohâm, Damrei chhlâng, Kâkou n'existent plus sur le terrain⁶¹. A cette mobilité des noms, vient s'ajouter la mobilité des familles.

- Une des caractéristiques de l'habitat cambodgien est son instabilité et cela se vérifie à Kompong Kleang. Les déplacements de familles sont relativement fréquents. La Maison en bois ou en pailote se démonte facilement. La construction d'une hutte se fait en quelques heures.

Il n'est pas rare dans la campagne cambodgienne de repérer un groupe de palmier à sucre et de manguiers signalant un habitat ancien aujourd'hui disparu. Quand les Maisons sont trop proches, que la division des terres aux enfants devient difficile, quand le lieu devient maudit suite à des malheurs successifs ou décès , quand on se marie à l'extérieur, quand l'insécurité règne, on part vers un nouvel espace à défricher.

Les déplacements sont individuels mais aussi collectifs. Les guerres avec les siamois relatent souvent de grands déplacements de populations vaincues.

Plus proche de nous, en 1948-54, de grands mouvements de populations ont été orchestrés par les français du temps du protectorat. Pour des raisons de protection, autant que de contrôle des populations, Il a été demandé aux villageois de se regrouper le long des axes de communication.

De triste mémoire, les khmers rouges ont pratiqué une politique massive de déplacements de population dès 1972 à Kompong Kleang..

⁶¹ Phum dei krohom : habité par une dizaine de familles de pêcheurs dans les années 60. Phum Damrei Chhlang et phum Kâkô : familles de Kompong Kleang pratiquant l'agriculture (haricots) et l'élevage de poissons. Ces lieux d'habitation ont été abandonnés. Les conditions d'habitat étaient difficiles(vent, éloignement, insécurité)

- Ainsi, les programmes de développement ont trop souvent tendance à prendre le village comme unité sociale et territoriale stable. Sa cohérence sur le terrain n'est pas toujours vérifiée.

L'unité de référence est plutôt la maisonnée. A l'intérieur de la maison, la cellule familiale composée des parents et des enfants se suffit souvent à elle-même. Les quelques relations d'entraide et d'amitié avec les maisons voisines ne suffisent pas à dire " communauté villageoise". Un fait marquant est l'absence de centre du village, de place publique. Le centre de la vie sociale est la maison qu'on répugne quitter dans la journée. Le regroupement des maisons est souvent plus le fait de la recherche de la sécurité que d'un réel partage.

Quand les conditions de vie changent, la famille déménage.

La société cambodgienne est ainsi composée de petits groupes humains qui se composent et se décomposent au fil des événements de l'histoire et des aléas économiques.

Ainsi, il semble que dans la commune de Kompong Kléang comme dans la commune de Kompong Phluk, la notion de village renvoie surtout à une division administrative peu clairement marquée sur le terrain. Dans la réalité il s'agit plutôt de familles qui habitent un lieu dit (nom du village) unies par le sentiment d'appartenance à un espace plus large qu'on peut définir comme "terroir". On dit habiter ou venir de : "Kompong Kleang" pris comme un ensemble.

Les programmes de développement parfois limités sur un village créent des incompréhensions et jalousies de villageois voisins.⁶² De même niveau économique, ils demandent l'accès aux mêmes aides.

De plus, d'autres groupes sociaux rattachés à ces villages peuvent être oubliés. Ainsi, une centaine de familles très pauvres qui habitent des bateaux à l'année ne sont pas prises en compte. Elles se déplacent dans le canal de Kompong Kleang avec le mouvement de montée et de descente de l'eau.

Le découpage administratif territorial souvent pris comme base d'étude par les organisations internationales ne correspond pas toujours à une réalité sociale sur le terrain.

L'unité de référence est la famille qui se reconnaît appartenir à. un terroir , ensemble cohérent de familles qui dépasse souvent le cadre du village tel qu'il est

⁶² Quelques habitants du village de Chey Chet proche de O-Ta-Put font remarquer qu'un crédit ainsi qu'une assistance technique pour l'élevage des poissons ont été proposées par la F.A.O. au village de O-ta-Put. Ils demandent aussi à être considérés.

délimité sur une carte. Mener une étude sur un lieu d'habitat appelé O-Ta-Put , c'est aussi considérer les familles apparentées des lieux d'habitation voisins : Chey Chet et Ta chronieng.

Bien qu'étant attachées à leur terroir, les familles bougent facilement. Il est important de tenir compte de cette notion de mobilité dans le cadre de programmes de développement à moyen et long terme

3.2. L'OCCUPATION DE L'ESPACE.

De par le passé et jusqu'à nos jours, les richesses de la forêt inondée et les berges du Tonlé ont attiré des populations migrantes pendant quelques mois dans l'année. Cependant, quelques familles composant des villages ont choisi de s'installer à l'année autour du lac dans des conditions parfois difficiles entre la forêt et l'eau, deux éléments craints des cambodgiens.

Concernant le droit de la terre, les notions d'occupation, d'exploitation et de propriété sont complexes et changeantes au Cambodge. Elles le sont particulièrement à Kompong Kleang.

3.2.1 Le Droit.

3.2.1.1 La tenure foncière traditionnelle.

Traditionnellement, le Roi est le "Maître de la terre et de l'eau". Il est le garant de l'intégrité du Royaume et en assure la protection. Les paysans en ont l'usufruit. Avant le protectorat, ils se devaient de payer une dîme au roi sur le produit de la terre. Il s'agissait en quelque sorte d'une location.

Le Cambodge peu peuplé, n'a pas eu historiquement à subir de pression sur la terre. Celui qui défriche une terre et l'exploite en est le "propriétaire". Une terre abandonnée plus de 3 années consécutives peut être reprise par un autre exploitant s'il en fait la demande. Les arbres fruitiers appartiennent à celui qui les a plantés même si la terre ne lui appartient pas. Ainsi, on peut dire que c'est l'occupation et l'exploitation de la terre qui en assurent la possession.

L'attitude cambodgienne par rapport à la terre se caractérise par une occupation lâche (contours flous, abandons) et un investissement limité en temps et en travail. L'exploitation paysanne traditionnelle est de petite taille (de 1 à 5 hectares) et familiale. Chacun cultive sa terre. Il ne saurait être question de propriété collective. Pas de grand système d'irrigation organisé, les rizières et champs sont alimentés

par la pluie. Les paysans ont traditionnellement le droit de vente, prêt, don, héritage, location. Le règlement se fait sur la parole donnée devant témoins. Les personnes âgées des villages sont souvent appelées à régler des litiges sur des terres en faisant appel à leur mémoire des faits plus qu'à leur jugement.

L'héritage .

La transmission du droit d'occupation des terres aux enfants se fait souvent du vivant des parents. Il n'est pas fait de différence entre les garçons et les filles. Chacun reçoit une part égale .Cependant, une préférence se fait parfois (terre d'habitat) à l'enfant qui sera resté vivre le plus longtemps auprès des parents âgés. Il s'agit souvent de la fille cadette. Quand les terres à partager aux enfants deviennent trop petites, on s'arrange pour marier les garçons avec des filles d'autres villages ou on les aide à partir vers de nouveaux espaces à défricher.

3.2.1.2 .Le Protectorat français(1863-1954)

Face à cette attitude lâche vis à vis de la terre, divers efforts de réformes de la propriété ont tenté de voir le jour à partir du Protectorat français. Les paysans font la sourde oreille aux mesures concernant l'enregistrement et l'immatriculation des terres devant conduire à la propriété privée.

Les années 60 sont marquées par une dégradation de l'accès aux bonnes terres des petits paysans. Quelques riches fonctionnaires et commerçants exploitent de grandes terres . (on cite des exploitations de haricots d'une superficie de 40 hectares à Kompong Kleang). L'endettement des petits paysans vis à vis des usuriers chinois les conduits souvent à vendre ou à mettre en gage les terres.

Les événements des années 1970 bouleversent l'espace foncier. Les problèmes liés à l'insécurité conduisent à abandonner des parcelles éloignées et à regrouper l'habitat.

En 1975, les khmers rouges veulent briser toute idée de propriété individuelle et déportent massivement les populations vers d'autres terres travaillées collectivement. Les diguettes anciennes sont souvent détruites . De nouvelles limites sont données aux terres de cultures travaillées en grand carrés de 100 m par 100 m.(comme dans la commune de Danrun)

3.2.1.3 La République Populaire du Kampuchéa : partage et distribution des terres (1979-1989).

En 1979, les khmers rouges sont en déroute. De vastes mouvements de population s'opèrent dans tout le pays. Certains rejoignent le village natal, d'autres partent vers les camps de réfugiés ou s'installent ailleurs. Ceux qui reviennent rapidement au village natal se réinstallent sur la terre des parents ou celles laissées vacantes par les disparus. Ceux qui reviendront plus tard n'auront plus officiellement de droits sur leurs terres d'avant 1975.

Ceux qui n'ont pas de terre en font la demande au chef du village .

Vu la confusion de la situation, le nouveau gouvernement en place institue les groupes de solidarité . Une forme de gestion collective des terres est mise en place. Ainsi que nous l'avons déjà évoqué, elle restera le plus souvent lettre morte. Après la période communautaire Khmère rouge, les villageois n'aspirent plus qu'à l'exploitation individuelle.

A partir de 82-83, le partage des terres de haricots se fait à Kompong Kleang avant la décollectivisation officielle de 1989.

La libéralisation politique et économique du pays s'amorce en 1989. L'Assemblée Nationale promulgue une loi foncière en 1992.

En voici les grands points concernant l'occupation et l'exploitation foncière.

- L'État est le propriétaire des terres.
- La petite propriété pour les terres d'habitation et de petites cultures est reconnue. La terre peut être vendue, louée, transmise aux enfants.
- La possession sur des terres de culture et d'élevage de moins de 5 hectares. La location et l'héritage sont reconnus Mais pas la vente.
- la concession sur les terrains agricoles et d'élevage de plus de 5 hectares. La location, l'héritage et la vente ne sont pas possibles. la durée de la concession est fixée au préalable.

Nous retrouvons ici un écho de la tenure foncière traditionnelle.

En 1989, la première phase d'enregistrement des terres a commencé. Nombreux sont ceux qui ont rempli une demande d'enregistrement des terres (qu'ils font souvent valoir comme titre de propriété) qui doit aboutir à un titre d'occupation provisoire signé par les autorités du village, commune et district. Le titre de propriété définitif doit être signé auprès des autorités de Phnom Penh. Il est accompagné d'un cadastrage de la parcelle. Mais le coût de l'opération et manque de moyens techniques et financiers font que peu de terres ont ce titre.

3.2.1.4. La question foncière à Kompong Kleang.

La situation foncière est complexe à Kompong Kleang. Si le terme de propriété est peu retenu, nous nous trouvons face à une variété de situations foncières : terre de l'État, propriété provisoire, allocation de terre, location, concession

La digue : terre d'habitat.

En 1979, les familles revenues à Kompong Kleang ont construit leur Maison sur la terre des parents ou bien ont investi un espace libre. L'occupation vaut propriété (provisoire). Les Maisons sont agglutinées le long de la digue.

Au début des années 1990, les services du cadastre ont lancé une campagne pour inciter les gens à déclarer leur terre. Dès lors, certaines personnes ne disposent que d'un reçu indiquant qu'ils ont fait la demande d'enregistrement, d'autres auraient reçu un titre d'occupation provisoire *bandoas asoan* qui ne vaut pas titre de propriété définitif.

Seules quelques terres à Psar Kleang (terres exondées) auraient un titre de propriété *dei kamaset* signé par les autorités de la commune, du district, de la province et de Phnom Penh. Le prix élevé de l'opération n'incite pas les villageois à le demander (au minimum 200 US \$).

Les transactions foncières sont assez courantes sur les digues.

On donne la mesure de la façade sur la route ou le canal. La possession s'étend en arrière jusqu'à la forêt sans indications métriques précises. Voici quelques prix indicatifs:

- Psar Kleang , une terre de 6 mètres de façade donnant sur le canal, 7 *domlang*s (3150 US \$)
- Ta Chronieng, 10 mètre de façade : 5 à 6 *chi* (225 à 270 US \$)
- Digue Est :Chey Chet, Roteang, Muk vat : 4 à 5 *chi* (180 à 225 US \$)
- Prek Sramoch : 2 *chi* (90 US \$).

L'état peut s'il le veut disposer des terres ayant un titre d'occupation provisoire moyennant un dédommagement.

Peu de terres propices à l'habitat sont libres. dei serei

Les familles nouvelles sans terres et sans argent peuvent défricher un espace libre. Ils doivent en aviser le chef de village le plus proche. Les terres libres propices à l'habitat ne sont pas légion. Elles sont généralement très basses ou difficilement accessibles (au Sud de Ta Chronieng et de O-ta-Put ou au Nord de la digue Est)

La forêt inondée "dei lik teuk."

La forêt inondée est doMaine de l'État *dei rath* qui l'a déclarée zone protégée *dei karpear*

Elle est en partie découpée en lots de pêche concédés par adjudication pour une période de deux ans.(voir chapitre : lots de pêche). Les terres de la bande côtière sont allouées à des familles qui en ont l'usufruit pendant la saison sèche. La vente de la terre est interdite Mais la location possible.(voir chapitre : champs de haricots).

La forêt inondée, la bande côtière (champs de haricots) sont sujettes à des enjeux économiques importants et donc sources de conflits entre les différences instances de l'autorité ainsi qu'avec les villageois.

Ainsi, l'État a repris des terres laissées en friche qui avaient été distribuées en 1983-84 au mécontentement des villageois.

La situation foncière est complexe à Kompong Kleang.

Plusieurs situations foncières coexistent : terre d'État allouée, concédée, louée, zone protégée, occupation provisoire, propriété.

L'espace exploité (zone de pêche et de culture) est sous la juridiction de l'État qui le loue aux paysans et aux pêcheurs pendant un temps (lots de pêche affermés deux ans) ou une saison déterminée(saison sèche pour les terres de berge).

Le droit de l'occupation ou de l'exploitation de la terre n'est pas garanti. L'État peut reprendre ou redistribuer les terres.

Il en résulte un manque d'intérêt à la mise en valeur des terres . Dans la forêt inondée, zone protégée et lot de pêche affermé, le pêcheur ou le paysan, ne voient pas l'intérêt de participer au reboisement d'une zone qui est interdite à l'exploitation et parfois même au passage.

L'habitat est précaire. L'État peut reprendre une partie de la terre de la route-digue.

L'habitat est difficile . Vivre sur l'eau et à proximité de la forêt sont particulièrement craints des cambodgiens . Il en résulte un faible attachement à la terre . Les familles déménagent quand les conditions économiques le permettent

3.2.2 Le peuplement.

3.2.2.1 Les conditions physiques.

Proximité de l'eau

L'eau est l'élément essentiel de la survie du paysan khmer. La cartographie des zones habitées montre clairement une occupation concentrée le long des fleuves, rivières, cours d'eau. C'est sur la maîtrise de l'eau entre le VII^{ème} et le XI^{ème} siècle que s'est bâtie la civilisation d' Angkor.

La proximité de l'eau est recherchée ou recréée artificiellement en creusant des étangs (voir les *tropeang*, : chapitre contexte historique), ou en élevant des digues/réservoirs. On vit à côté de l'eau Mais on répugne à vivre sur l'eau.

Installation sur une terre exondée

Les Maisons cherchent à s'établir sur des terres hautes *dei kpoah*, exondées. Nombre de villages anciens en plaine étaient installés sur des buttes de terres *kok*, îles entourées d'eau à la saison des pluies avant de se regrouper le long des routes-digues.

Les terres hautes propices à l'habitat se trouvent sur les "terres du haut" *dei leu* de Damdaek par opposition aux "terres du bas" *dei krom* de Kompong Kleang.

Autour du grand lac, l'habitat est concentré sur les "terres du haut" au delà de la limite maximum de la montée des eaux du grand lac. Les "terres du bas" sont les terres de la forêt inondée peu favorables à une installation humaine toute l'année.

La résidence à l'année sur les "terres du bas" comme à Kompong Kleang et à Kompong Phluk n'est pas courante. Descendus sur les "terres du bas", les villageois cherchent dans la mesure du possible à conserver les modes de vie traditionnels des riziculteurs. La Maison est préférée au bateau.

On recherche en priorité les "terres hautes" *dei kpoah*. On entend par "terres hautes" les terres d'altitude : buttes de terre, tertre, digues. Les terres hautes à proximité du Tonlé Sap sont rares. Dans la province de Siem Reap, les habitations s'agglutinent au pied de la colline *phnom Krom* (Chong Kneas) ainsi que de part et d'autre de la butte de terre où s'élève la pagode de Kompong Phluk. A Kompong Kleang, les deux hautes digues angkoriennes présentent les conditions requises pour une implantation de population. Des chapelets d'habitations s'égrènent sur les deux versants. Le sommet de la digue étant réservé à la route.

La migration saisonnière des paysans cambodgiens venus habiter pendant la saison sèche sur les terres "du bas" proches du lac pour la pêche est attestée depuis des temps anciens (voir. supra). Dès que la saison des pluies s'amorce, les paysans remontent sur leurs terres "du haut "et commencent les travaux de labours des rizières pluviales. Rester en permanence sur les terres "du bas "est réputé difficile. La saison des pluies ouvre une période marquée par les tempêtes, la difficulté de déplacement, le manque d'activités. Les cambodgiens aiment garder le contact avec la terre. L'eau n'attire pas . " Nous sommes ici devant un fait de civilisation, la répugnance du cambodgien pour les plaines nues et inondées." ⁶³ .

Affronter le lac Tonlé fait peur. Un terme cambodgien est éloquent à ce sujet ; *chlang tonle* "traverser le lac" signifie "accoucher" ce qui évoque un moment difficile à passer où l'on frôle la mort. On craint de s'éloigner des côtes rassurantes. A la pêche dans le grand lac, on préfère dans la mesure du possible la pêche dans la forêt inondée.

Ainsi, on peut dire que les cambodgiens qui habitent en permanence les terres " du bas" le font plus pour des raisons économiques que par réelle attirance.

A Kompong Kleang, les villageois les plus démunis interrogés aujourd'hui disent effectivement accorder leur préférence à l'installation sur les terres "du haut ". Mais l'accès aux ressources sur les terres "du haut" étant plus limité (manque de moyens financiers pour acheter une terre, zones d'insécurité) ils restent proches du lac. Sur les terres "du bas" la pêche fournit des revenus immédiats pour les plus démunis.

3.2.2.2 L'installation humaine:

Les arrivées.

La haute digue de terre qui descend près du lac, l'accès aux étangs et canaux poissonneux font de la commune de Kompong Kleang un pôle économique attractif.

Les entretiens menés auprès des populations villageoises des communes de Danrun et de Kompong Kleang ont permis d'avoir un aperçu des mouvements de population qui s'y sont opérés depuis la fin du XIX ème siècle. La situation est complexe. A une population d'origine dont la taille et l'ancienneté sont difficiles à déterminer sont venus s'ajouter d'autres groupes. Un habitant de Srama Thom (commune de Danrun) fait remarquer que les accents et manières de parler diffèrent

⁶³ DELVERT J.- p.443.

d'un village à l'autre, d'une famille à l'autre, attestant par là que les populations auraient des origines différentes. Fuyant les guerres successives (siamois, issarak, japonais, thaïs, khmers rouges), plusieurs vagues d'immigration sont venues de l'Est (dans la grande majorité de Chikreng, Mais aussi de KompongThom, KompongCham et même parfois de Phnom Penh ou autres ⁶⁴).

Sans terres où s'installer en sécurité, attirés par l'accès rapide aux richesses de Kompong Kleang, des populations en difficultés économiques ou politiques s'y sont installées.

Il est difficile d'évaluer l'importance de l'immigration récente Mais il semble qu'elle concerne plutôt les villages pauvres de la digue Est. Les villages sur la digue Ouest sont des implantations plus anciennes.

Les départs.

En 1979, à la fin du régime de Pol Pot, plusieurs familles n'ont pas suivi le mouvement de retour au village natal : mariages avec des filles d'autres terroirs, accès à des terres de culture sur les terres "du haut".

Quelques personnes âgées du village de Ta chronieng disent que seuls les plus pauvres sont revenus au village.

Les familles chinoises sont revenues en petit nombre, encore s'agit-il de sino-khmers. Les riches chinois de Kompong Kleang auraient subi les persécutions des Khmers rouges ou seraient partis à Phnom Penh ou à l'étranger .

Actuellement , les départs sont surtout le fait des familles les plus fortunées. Un signe de la réussite sociale est de monter sur les "terres du haut" et d' acheter une terre à Damdaek afin si possible d'y résider. Ainsi, plusieurs familles riches de Damdaek seraient originaires de Kompong Kleang. Il s'agit surtout de familles chinoises ou sino-khmeres vivant du commerce des marchandises entre Phnom Penh et Damdaek par voie fluviale, du commerce du poisson et des produits dérivés et de l'exploitation des champs de haricots. Nombres d'entre eux ont construit une maison à Thnol chek (croisement de la R.N. 6 et route de Kompong Kleang).

Quelques familles anciennes gardent leur maison à Kompong Kleang mais en construisent une deuxième à Damdaek .

Les plus fortunés partent à Siem Reap ou plus loin ⁶⁵.

⁶⁴ Les ancêtres de Meas Toy, l'actuel chef de la commune de Kompong Kleang sont originaires du village de leukdei dans la province de Kandal. Ils fuyaient les troupes vietnamiennes.

⁶⁵ UngTang Li , le précédent exploitant des lots de pêche no 5 et no 6 est parti vivre en Australie au début de l'année 1997.

La pauvreté a aussi poussé quelques familles à quitter Kompong Kleang. Trois familles de Prek Sramoch sont montées chercher du travail sur les terres du haut. Quelques familles des villages de la digue Est sont parties travailler aux lots de pêche de Pursat où les salaires seraient semble-t-il meilleurs qu'à Kompong Kleang.

3.2.2.2 Extension de l'habitat.

A Kompong Kleang, le lieu d'habitation le plus ancien dont on se souvienne *Kompong Cham* se situe en amont de l'actuel chef-lieu de la commune *Psar Kleang*. D'abord habitat de saison sèche, la haute butte de terre de *Kompong Kleang* est ensuite devenue habitat permanent (emplacement actuel du village *Psar Kleang*).

La population s'accroissant, la digue Ouest s'est peuplée en amont (*Phum kandal, Ta-o sar, Teuk dah, Spien veng Don tei*) et en aval (*Chamkar Yuon, Ta chronieng Prek chroliey*) et dans une moindre mesure la digue Est (*Muk vat* face à *Psar Kleang*). Les villages de *Roteang, Chey chet, O-ta-put* seraient plus récents. Ils abritent les populations en majorité plus pauvres.

La digue Ouest est plus haute, elle est occupée par les familles les plus anciennes et les plus riches. Surélevée pendant le protectorat français pour la construction de la route, elle assure un axe de communication direct vers Damdaek par la route.

Les terres libres où s'installer sont rares. La concentration de l'habitat est forte. La proximité des Maisons fait craindre la propagation des incendies.

Les populations les plus pauvres, les jeunes familles sans terre d'héritage, les nouveaux arrivés se sont installés sur les terres les plus difficiles pour l'habitat : la digue Est et le Sud de la digue Ouest.

D'après la tradition, la rive Est (le soleil levant) est réservée aux pratiques religieuses : la pagode bouddhique et le cimetière. Les hommes s'y installent en dernier recours si aucune terre n'est disponible ailleurs. La construction des Maisons sur un cimetière comme au village de O-ta-put rend le lieu hostile. On craint les fantômes.

Les terres exondées "du haut" sont propices à l'implantation de populations. L'habitat sur les terres inondées "du bas" dans la forêt inondée est rare.

Les hautes digues de terre de Kompong Kleang ont toutefois permis l'installation de nombreuses familles en rupture avec leur terroir d'origine (fuir la guerre et la pauvreté). Elles tentent dans la mesure du possible de vivre de manière traditionnelle comme sur les "terres hautes". La Maison est préférée au bateau.

L'installation dans cette zone jugée hostile est plus le fait d'une nécessité économique que d'une réelle attirance. Dès que les moyens financiers le permettent, la tentation est grande de remonter sur les "terres du haut".

Un programme de développement rural à long terme ne risque-t-il pas d'attirer de nouvelles populations démunies dans un espace qui n'est plus suffisant pour offrir de bonnes conditions d'habitat ?

Le développement économique des familles ne va-t-elle pas leur permettre de quitter un lieu réputé difficile ? et attirer d'autres populations encore plus démunies ?

3.2.3. L'habitat : la digue.

L'habitat individuel est privilégié. Chaque famille nucléaire possède en principe sa propre habitation. Les enfants mariés quittent rapidement le domicile parental pour construire ne serait-ce qu'une hutte à proximité.

De même, les personnes seules comme les veuves, divorcées, femmes abandonnées, personnes mises à l'écart de leur famille habitent elles aussi une maison individuelle qu'elles occupent seules ou avec des enfants en bas âge.

Traditionnellement, bien que la circulation soit libre entre les maisons, chaque famille marque son indépendance en s'entourant d'arbres fruitiers et de quelques cultures potagères. On n'aime pas vivre trop près de son voisin. Chaque famille gère ses affaires individuellement.

A Kompong Kleang, 1400 familles se serrent sur les versants des route-digues. L'inondation ne permet pas de planter des arbres fruitiers ni de grands arbres qui apporteraient de l'ombre.

3.2.3.1. Typologie de l'habitat.

La maison "pthèas "

Les khmers, à la différence des chinois et des vietnamiens qui construisent directement sur le sol préfèrent construire à distance du sol sur pilotis. Les avantages de la maison sur pilotis sont nombreux. La ventilation est meilleure dans un pays soumis aux fortes chaleurs. Les animaux sauvages et insectes y entrent difficilement. La maison surélevée est à l'abri de l'humidité. Les maisons de Kompong Kleang sont dites *kantaing* (toit à double pente). Certaines maisons sont très profondes et comptent 3 voire 4 toits. Une porte centrale en façade et une autre derrière la maison permettent à l'air de circuler en traversant la maison.

L'habitat provisoire, la hutte "Ktom "

On la construit près des terres de culture ou des lieux de pêche, à l'embouchure du Tonlé Sap, sur les champs de haricots ou dans la forêt inondée. On y passe quelques jours ou quelques mois avant de revenir vers la Maison principale enregistrée comme lieu d'habitation. Même en saison sèche la hutte est construite sur pilotis à faible hauteur du sol. Composée d'éléments légers (petites sections de bois, éléments muraux ou toiture en feuilles de palmier à sucre ou paillote) elle se monte et se démonte facilement d'une saison à l'autre. Une partie des matériaux est réemployée pour la Maison principale. D'une année sur l'autre, on perd cependant une partie des matériaux qu'il faut racheter (50 US \$/an).

Le bateau "tou" .

Une centaine de familles pauvres des villages de Ta chronieng (13 familles) de Chey chet, de Roteang, de Muk vat habitent toute l'année sur des bateaux. Il s'agit de pêcheurs pauvres ne disposant pas de terre d'habitat ou n'ayant pas assez d'argent pour acheter du bois de construction pour une Maison sur leur terre de village. Ils se déplacent avec les mouvement d'eau saisonniers.

3.2.3.2. Contraintes particulières à Kompong Kleang.

Vivre sur l'eau

Traditionnellement, les khmers éviteront autant que possible d'avoir de l'eau sous la Maison. Même sur une terre non inondable, la Maison est souvent construite sur un tertre rectangulaire. Les traités de construction des Maisons défendent formellement de construire sur une source, un cours d'eau, une souche d'arbre. Ceux qui dérogent aux règles verraient le malheur s'abattre sur leurs familles.

Les villages de Kompong Kleang inondés en saison des pluies sont donc particuliers à cet égard. Interrogés sur ce point, les habitants disent leurs difficultés à vivre sur l'eau.

Vivre près de la forêt

La proximité de la forêt est source d'insécurité.

La forêt est habitée par les entités surnaturelles qui sont dites venir tourmenter les humains.

La forêt permet à des groupes armés de bandits ou de soldats (les khmers rouges encore récemment) de faire des incursions dans les villages sans qu'on puisse en être averti au préalable.

De plus, la forêt abrite de nombreux rats qui n'hésitent pas à s'approcher des Maisons pour s'attaquer aux réserves de riz.

Pression démographique sur la terre

Une population importante tente de cohabiter sur un espace limité. Les maisons sont proches les unes des autres. L'intimité familiale chère aux cambodgiens n'est plus préservée. Pendant la saison sèche, les incendies qui se propagent de maison en Maison sont craints.

Dépenses.

Coûts des matériaux de construction :

Sur les terres hautes, l' environnement naturel immédiat fournit l'essentiel des éléments nécessaires à la construction d'une Maison. (petit bois de construction,

feuilles de palmier à sucre, herbe à paillote,...). Ces matériaux non disponibles dans la commune de Kompong Kleang doivent être achetés à l'extérieur.

La construction d'une Maison , même modeste demande des moyens financiers plus importants que sur les terres du haut. L'inondation des villages pendant la saison des pluies demande de plus grandes quantités de bois : pour élever et consolider les habitations.

Des pilotis parfois très haut sont nécessaires (Les poteaux centraux des grandes Maisons de Ta-our-sar montent à 13 mètres). De plus, pour résister aux vagues et au vent, les poteaux sont étayés par des pièces de bois supplémentaires. Soumis à des conditions difficiles, le bois se dégrade plus rapidement et les éléments sous l'eau doivent être changés plus souvent. Les bois imputrescibles coûtent plus cher.(bois de *popel* ou de *koki*)

Le coût du transport des matériaux doit également être pris en compte. Le m3 de bois de basse qualité (*yieng*) coûte 3 *chi* (135 US \$) à Damdaek, il coûtera 3 *chi* 4 *hon* (153 US \$) à Kompong Kleang.

Le bois de construction est souvent acheté petit à petit au fil des rentrées d'argent. Ainsi, il n'est pas rare de voir des Maisons dont il manque des murs ou même parfois le toit.

Seules les tuiles disponibles à proximité (Thnol dach) sont peu chères.

Dépendance commerciale avec l'extérieur :

- Contrairement aux villages des "terres du haut" qui peuvent subvenir par eux-mêmes à l'essentiel de leurs besoins (riz, poisson, légumes, bois de construction et de chauffe), les villages de Kompong Kleang dépendent beaucoup de l'extérieur (commercialisation du poisson, achat des denrées alimentaires, des matériaux de construction,...). Si les gains sont plus importants(vente poissons, haricots-mungo), les dépenses sont aussi plus importantes : transport (avec en plus les paiements aux postes de contrôle), nécessité d'acheter à l'extérieur, taxes, amendes, renouvellement des engins de pêche, réfection des Maisons ayant souffert des tempêtes pendant saison des pluies, construction d'un habitat temporaire de saison sèche, moyens de transport multiples suivant la saison (barque, vélo ou moto).

La population de Kompong Kleang a adapté son habitat aux conditions physiques particulières du lieu (flux et reflux de l'eau) : élévation de la Maison principale, construction d'un habitat secondaire de saison sèche , habitat mobile sur un bateau pour certains.

- En comparaison avec les "terres du haut", l'habitat à Kompong Kleang est réputé difficile. Les points négatifs invoqués sont :

- Répugnance à vivre sur l'eau une partie de l'année : crainte de l'eau, des tempêtes., aller à l'encontre des principes traditionnels.*
 - Crainte de la forêt environnante : insécurité, lieu habité par des entités surnaturelles, animaux (rats)*
 - Rareté des arbres plantés à côté des habitations : pas d'ombre, pas de fruits, pas de protection contre le vent.*
 - Manque de terres hautes favorables à l'implantation des Maisons.*
 - Promiscuité : perte de l'intimité familiale, peur des incendies.*
 - Manque de terres de culture : dépendance extérieure pour l'achat du riz et des légumes.*
 - Communications difficiles : par la route (route défoncée, boueuse et glissante 4 mois dans l'année avant d'être recouverte par l'eau) ou l'eau (Tempête).*
 - Forêt inondée peu intéressante : pas de bois-d'oeuvre, de fruitiers, peu de plantes alimentaires ou médicinales .*
- Dépenses plus élevées : Coût plus élevé de la construction des Maisons. dépendance économique de l'extérieur : riz , fruits et légumes. Nécessité d'avoir deux moyens de transport (vélo ou moto en saison sèche, barque en saison des pluies).*

les points positifs sont :

- l'accès facile et rapide aux ressources.*
- La richesse du milieu naturel.*
- revenus rapides pour les plus démunis : (le poisson peut être consommé ou vendu immédiatement).*
- revenus importants pour ceux qui disposent d'un capital : pêche industrielle, exploitation champs de haricots, commerce.*

Traditionnellement riziculteurs sur les "terres du haut", les cambodgiens répugnent à s'installer sur les "terres du bas" inondées en saison des pluies. Le manque de terres exondées, la crainte de l'eau et de la forêt proche font que la forêt inondée est peu habitée.

La longue et haute digue en terre de Kompong Kleang a facilité l'implantation de populations en rupture (fuyant la guerre et l'insécurité), attirées par un accès rapide aux ressources piscicoles et activités de commerce.

Actuellement, la pression démographique sur la terre d'habitat et les ressources est forte. Les conditions d'habitat sont parfois très difficiles.

Ainsi en est-il de Prek Sramoch : Les versants abrupts de la route-digue peuvent-ils être qualifiés de terre habitable ? ⁶⁶

Pour les plus nantis, la marque de prestige social est de remonter sur les "terres du haut".

Un programme de développement durable devra tenir compte de ces données. Une population qui habite un endroit jugé difficile voudra-t-elle y rester quand ses moyens financiers lui permettront de partir vers un lieu plus facile ?

Cette question de l'accès aux terres d'habitat à de nouveaux foyers va se poser très prochainement . La population jeune issue de l'explosion démographique d'après 1979 va être en âge de se marier.

S'agira-t-il d'aider ces nouvelles familles à se Maintenir à Kompong Kleang ou peut-on envisager de préparer leur installation sur d'autres terres ?

⁶⁶ Prek Sramoch : les maisons s'accrochent à un lambeau de route. D'un côté, les camions passent au ras des portes, de l'autre, le vide. Faute de place, les porcs sont élevés sur les terrasses étroites au même niveau que les hommes. Qu'en sera-t-il quand l'Etat décidera de refaire la route ? Interrogés sur ces points, nombre d'habitants de Prek Sramoch disent préférer habiter sur les terres "du Haut" s'ils avaient accès à une terre de culture pour y faire le riz de saison des pluies, planter des arbres fruitiers et des plantes maraîchères et élever des porcs. Ils disent vouloir continuer à pratiquer la pêche et la culture des lotus, mais de manière saisonnière.

Habiter O-Ta-put est également réputé difficile. Le village construit sur un ancien cimetière est dit hanté par des fantômes. Pendant la saison des pluies, le vent souffle fort, on craint les tempêtes.

3.2.4. Espace exploité : la forêt inondée, le lac

Les ressources forestières, agricoles et piscicoles de la forêt inondée, sont exploitées à l'année par les habitants de Kompong Kleang et pendant la saison sèche par des populations venues des "terres du haut". Selon la saison, le paysage et les activités changent. De Juillet à Novembre, l'inondation recouvre la forêt inondée sous plusieurs mètres d'eau et permet peu d'activités. Entre Janvier et Juin, l'eau se retire de la forêt inondée laissant des étangs poissonneux et découvrant des terres propices à l'agriculture.

3.2.4.1. L'agriculture.

Les haricots -mungo.

L'agriculture tient une place importante dans l'économie de la commune de Kompong Kleang. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder les cartes. La seule zone défrichée d'envergure sur le pourtour du lac se situe entre Kompong Kleang et Kompong Phluk. Sur cette longue bande de terre côtière de 20 kilomètres, la culture intensive des haricots-mungo est pratiquée. C'est une source de revenus importante. Grâce à la culture des haricots-mungo, la commune de Kompong Kleang est réputée riche.

Exploitation ancienne :

Au début du XX^{ème} siècle, le Cambodge était très faiblement peuplé. Les terres vierges ne manquaient pas. Dans les années 1930, quelques paysans ont entrepris de défricher une petite portion de la bande côtière de Kompong Kleang. Trop lointaines pour intéresser l'administration, ces terres étaient cultivées librement.

Dans les années 1960, les paysans font la demande à l'Assemblée nationale et au Roi du droit d'exploitation de ces terres. Une autorisation officielle de cultiver une bande de terre de 300 mètres en bordure du lac leur est donnée .

Les exploitants sont indépendants. Ils sont originaires de Kompong Kleang. Certains cultivent des terres de 30 ou 40 hectares avec l'aide de machines : tracteurs, camions.

La guerre et le régime des Khmers rouges bouleversent les données. Les terres n'ont plus de propriétaires, elles sont exploitées en collectivité par des jeunes groupés en brigades mobiles *chalat*. Une partie du travail est mécanisé : tracteurs, motopompes.

Les cultures sont diversifiées. Aux cultures des haricots, pastèques, citrouilles vient s'ajouter la culture du riz de décrue dont les rendements sont dits élevés (l'objectif des Khmers rouges est de 2,5 tonnes/hectare)⁶⁷.

Il semble que les Khmers rouges aient privilégié la riziculture. Le riz était facilement stockable, transportable et représentait la principale monnaie d'échange.

En 1979, les populations de Kompong Kleang reviennent sur leurs terres. Négligeant ou détruisant les machines laissées par les khmers rouges, ils reprennent possession individuellement des champs et les cultivent librement avec de faibles moyens (peu d'animaux de trait, de charrettes, araires).

Distribution des terres.

En 82-83, L'État du Cambodge met en place un système d'exploitation collective : les "groupes de solidarité "*Krom Samaki*". Il procède au découpage et à la distribution des terres entre communes, villages, groupes et familles. Dix familles forment un groupe d'entraide qui met en commun les boeufs et instruments aratoires.

Dans la réalité, une fois les terres divisées, chaque famille travaille sur sa propre exploitation et met de côté le terme "groupe de solidarité".

Les villageois de Kompong Kleang ne sont plus les seuls exploitants de la bande côtière. Les communes "du haut" reçoivent également des parcelles : Danrun, Damdaek, Samrong, Kchas.

(D'après les villageois de Kompong Kleang, les familles des communes "du Haut" qui ont reçu une terre sont originaires de Kompong Kleang⁶⁸.)

Les règles d'attribution des terres aux familles sont floues. Il est dit que tous ceux qui en font la demande peuvent recevoir une terre moyennant le paiement d'un droit d'accès. Une priorité est accordée aux anciens exploitants d'avant 1975.

Le manque d'argent a souvent empêché les plus démunis d'avoir accès à ces terres. Ils ne disposaient pas de boeufs et d'instruments aratoires. Il faut également évoquer le manque d'intérêt. La culture des haricots correspond à la saison haute de la pêche. Ceux qui pratiquaient surtout la pêche n'ont pu concilier les deux activités. Ainsi, on trouve peu de familles qui cultivent les haricots dans les villages de la digue Est. Il s'agit ici essentiellement de villages de pêcheurs aux faibles revenus.

⁶⁷ Des villageois de Chamkar yuon ont gardé la mémoire des hauts rendements en riz de décrue pendant les khmers rouges. Certains ont voulu retenter l'expérience en 1995 mais faute de moyens d'irrigation performants, la récolte n'a pas été à la hauteur des espoirs.

⁶⁸ Certaines familles originaires de Kompong Kleang seraient restées dans les communes où elles avaient été déportées pendant les khmers rouges. D'autres, s'étant enrichies auraient choisi un habitat plus facile sur les "terres du haut".

La taille d'une parcelle familiale varie selon la qualité de la terre. Les terres proches de l'embouchure du lac mesurent 28 m. (façade côtière).

Toutes les terres distribuées n'ont pas été mises en culture. L'État a alors repris certaines terres non cultivées et a procédé à des redistributions souvent au mécontentement des villageois.

Le département des pêches au niveau provincial est chargé de gérer l'espace de la forêt inondée. La bande côtière des champs de haricots couvre une étendue d'environ 2000 hectares répartis en 1500 hectares pour le district de Sothnikhum et 500 hectares pour le district de Prasat Bakong.

District de Sothnikhum, communes, nombre de familles ayant reçu une terre pour la culture des haricots-mungo ⁶⁹:

Commune	Nombres de familles ayant reçu une terre de haricots	% nombre total de familles de la commune
Kompong Kleang	425	30,6
Danrun	254	13,9
Damdaek	61	3,3
Kchas	27	
Samrong	20	

Exploitation :

Chaque famille a l'usufruit d'une parcelle le temps d'une saison : de Janvier à Juin. Une taxe d'exploitation de 30 000 riels est versée à l'autorité communale.

L'exploitation des parcelles est familiale. Un habitat provisoire est construit sur le champs le temps de l'exploitation.

Pour certaines opérations, les cinq à six personnes composant l'exploitation familiale ne sont pas toujours suffisantes. Pendant quelques jours, on engage une dizaine d'ouvriers pour le désherbage, sulfatage (10 jours)et récolte (20 jours).

C'est un travail majoritairement féminin.

Les salariés sont payés entre 45 et 60 000 riels par mois ou 2000 riels la journée. Les femmes reçoivent 45 000 riels par mois.

⁶⁹ chiffres donnés par le Département des pêches de la province de Siem Reap

La récolte est payée au rendement : 50 riels par kilogramme.

Les revenus tirés de l'exploitation des terres de berges sont importants. Selon la qualité de la terre, la production de grains de haricots à l'hectare se situe entre 700 Kg et 1 tonne. Les rendements sont élevés Mais il devient de plus en plus difficile d'écouler la production. Les prix pratiqués à Phnom Penh sont concurrentiels. Le prix de la tonne varie entre de 8 *chi* (360 US \$) à 1 *damlamg 2 chi* (540 US \$).

Location de la terre:

Certaines familles n'exploitent pas la terre qui leur est allouée. Les raisons invoquées sont : la petite taille de la terre, le manque de Main-d'oeuvre familiale, d'animaux de trait, le manque de capital pour acheter les semences, engrais, pesticides, et payer le droit d'exploitation. A cela vient s'ajouter l'habitude de pratiquer la pêche.

La terre est alors louée pour une saison à un autre exploitant pour un somme entre 4 et 8 *Chi* (entre 180 et 360 US \$) selon la qualité et la taille de la terre.

Ces nouveaux exploitants viennent en majorité de Damdaek (voir chapitre migrations saisonnières). Ils disposent de moyens techniques et humains plus importants (tracteurs, motopompes, travailleurs salariés)

Certains louent plusieurs terres accolées. Ils disposent ainsi d'une grande surface de culture. Certaines exploitations dépasseraient 30 hectares. Le travail est en grande partie mécanisé : tracteurs, motoculteurs, *coyonne*.⁷⁰

Ainsi que par le passé, nous assistons actuellement à une concentration de terres entre les Mains de gros exploitants.

Défrichements

Sans terres allouées, certaines familles aux faibles revenus ont défriché des terres dans la forêt inondée sans en faire la demande aux autorités.

En 1989, une circulaire (31-0) du ministère de l'Agriculture interdit les défrichements et les cultures dans la forêt inondée.

Elle est d'abord suivie de peu d'effets. Puis, les défrichements sont ralentis. Les populations craignent les autorités. L'État intervient pour réduire l'espace agricole à l'Ouest, vers Kompong Phluk.⁷¹ Seules trois familles de Kompong Phluk exploitent aujourd'hui une terre Mais une soixantaine de familles venues du district de prasat Bakong : Manchey, Kantreang, Tropeang thom continuent à braver l'interdiction.

⁷⁰ Petits camions construits autour d'un moteur chinois.

⁷¹ Aujourd'hui seules 3 familles de Kompong Phluk ont encore un champs de haricots. Cependant, malgré l'interdiction, des paysans de communes des terres du haut continuent l'exploitation dans cette zone

Du fait des difficultés croissantes à vivre uniquement des revenus de la petite pêche, l'intérêt pour les terres s'accroît.

Nombreux sont ceux qui souhaitent avoir l'autorisation de défricher⁷² de nouvelles terres dans la forêt inondée pour cultiver eux-mêmes du riz de saison sèche, des haricots ou des pastèques ou bien pour louer la terre à d'autres. En effet, les revenus annuels tirés de la location sont alléchants.

Devant cette demande de terres et l'impossibilité de contenter toutes les familles, les autorités locales de Srama Thom dans la commune de Danrun ont proposé une solution.

L'exemple de Srama Thom (174 familles) :

Dans les années 1960, 3 familles exploitaient des champs de haricots sur les rives du lac.

En 1983, une quarantaine de parcelles sont données au village. Peu de familles se disent intéressées par la culture des haricots. L'autorité du district reprend une partie des terres.

En 1997, le village dispose de 15 parcelles. La situation a changé et de nombreuses familles demandent l'attribution d'une terre. Afin d'éviter les conflits et de permettre un accès égalitaire à la terre, le chef du village procède chaque année à un tirage au sort.

Cette année, chacune des 174 familles du village a participé. 174 papiers dont 15 marqués d'un tampon sont placés dans une urne. Le tirage d'un papier tamponné donne droit à une famille à disposer d'une terre pour une saison.

Ceux qui ne peuvent verser la taxe annuelle de 30 000 riels ou qui n'ont ni les moyens humains, ni les outils ni l'envie peuvent louer la terre à une autre personne pour 6 *Chi*. (270 US \$)

Exploitant ou louant la terre, la famille qui tire un papier tamponné au sort aura une source de revenus appréciable pour une année.

La taille importante de la zone défrichée inquiète le Département des pêches.

A la suite d'un atelier organisé le 21 Décembre 1995 par la F.A.O., la décision de limiter les terres de haricots dans un périmètre borné de 670 mètres de profondeur⁷³ a été prise. Due à des complications administratives et politiques, elle n'est pas encore effective.

Les responsabilités des différentes instances administratives ne sont pas claires sur le terrain. Il est à faire remarquer le manque de coopération entre les services de pêche et les autorités provinciales, communales et de district.

⁷² En 1995, des habitants du village de Chamkar Yuon ont écrit au prince Rannarith pour lui demander l'autorisation de défricher des terres pour faire du riz de saison sèche..

⁷³ 400 mètres au Nord de la route qui coupe les champs de haricots dans le sens de la longueur et 270 mètres au Sud.

Riz de saison sèche, maïs, tabac, citrouilles, pastèques

Près du canal de Kompong Kleang , quelques terres défrichées dans la forêt inondée sont cultivées en rizières. Pour les cultivateurs qui disposent de motopompes, les rendements à l'hectare sont bons (2,5 tonnes/hect.) Mais moins rentables que pour les familles exploitantes de la commune de Danrun qui n'ont pas besoin d'utiliser de motopompe. Pour certaines familles démunies, la culture du riz est plus sécurisante que la culture des haricots et demande moins d'investissements. De plus, le riz mis en réserve peut servir de monnaie d'échange. Plusieurs villageois ont exprimé leur souhait d'avoir l'autorisation de défricher de nouvelles parcelles de la forêt inondée pour y cultiver du riz de saison sèche et du maïs.

Quelques familles font pousser du maïs pour leur consommation personnelle et la revente au village. Le tabac est cultivé sur de petites terres à l'Est de Muk vat . On trouve des citrouilles, des pastèques, du tabac et du sésame sur les terres de berge dans la partie basse des champs de haricots.

L'étang de prek Sramoch (93 hectares) est employé à la culture des lotus. 13 familles louent une terre d'une surface variant de 2 à 10 hectares pour un prix de 85 US \$ une saison.

Les cultures potagères.

Autour de la Maison, environ la moitié des familles entretiennent un petit jardin potager pendant la saison sèche : courges cireuses *Klok*, aubergines *tralach*, concombres, *trâsâk*, courges *ronong*, liseron d'eau *trâkuon*, condiments *Chi*. Ces cultures sont principalement utilisées pour les besoins de l'alimentation quotidienne. Une petite partie sera cependant vendue sur le marché local.

Importance de l'agriculture :

L'agriculture tient une place importante dans l'économie de la commune de Kompong Kleang.

La riche bande côtière est exploitée principalement pour la culture des haricots. C'est une source de revenus élevée pour les familles exploitantes.

Lors des distributions de terres en 1982-83 , 425 familles de Kompong Kleang sur un total de 1398 ont reçu une parcelle de terre pour la culture des haricots

350 familles exploitent elles-mêmes la terre et 75 familles (21%). la louent à d'autres familles venues principalement de Damdaek.

Concentration des terres :

La location de plusieurs terres attenantes par un seul exploitant amène à une situation de concentration des ressources entre les Mains d'exploitants souvent extérieurs à la commune.

Les familles les plus démunies ne profitent pas des revenus générés par la culture des haricots .

La culture des haricots est lucrative Mais nécessite un capital de départ que beaucoup n'ont pas.(taxe d'exploitation, achat de semences, insecticide, faire face à une mauvaise saison). Les villageois les plus pauvres n'ont d'autre alternative que la petite pêche pour vivre.

Pression sur l'environnement :

Le défrichement des terres a réduit l'espace de la forêt inondée zone de prédilection pour la frai des poissons pendant la saison des pluies.

De plus, l'utilisation massive et non contrôlée d'insecticides sur ces terres pollue l'eau sur la large bande côtière, passage obligé des poissons vers la forêt inondée.

En Juillet, l'eau remonte. Elle recouvre les champs de haricots qui deviennent territoire de pêche.

3.2.4.2. La pêche.

Kompong Kleang est situé au milieu d'un vaste espace de pêche découpé pour l'essentiel en deux lots de pêche : le lot no 5 et le lot no 6 concédés à deux exploitants exclusifs. L'espace de pêche libre entre ces lots est limité.

Kompong Kleang est connu comme un centre de pêche actif. Les villageois gèrent toutes les étapes de la filière poisson : de la fabrication des engins de pêche à la commercialisation des poissons en passant par les activités de transformation (fumage, séchage, salage, préparation du *prahoc*,..).

Les pêcheurs mettent beaucoup de moyens en oeuvre pour attraper les poissons. Ils disposent d'engins de pêche variés et adaptés à des espèces ou des tailles de poissons différentes.

Les moyens financiers plus que les compétences divisent les pêcheurs en trois catégories reprises par la réglementation officielle : la petite pêche familiale, la pêche familiale de moyenne importance et la pêche industrielle.

La petite pêche familiale.

La petite pêche familiale concerne le plus grand nombre de familles. Pendant la saison sèche, elle est pratiquée dans des endroits ouverts à tous : le long du canal de Kompong Kleang, dans certains étangs et canaux de la forêt inondée et à l'embouchure du lac.

Pendant la saison des pluies et la fermeture de la pêche, la pêche avec de petits engins est tolérée.

La petite pêche est surtout le fait de familles pauvres qui n'ont pas d'autres moyens de subsistance. Ils pêchent pour nourrir leur famille et pouvoir acheter le riz et les quelques légumes nécessaires à l'alimentation. Leur faible capital ne leur permet pas d'acquérir des engins de pêche importants.

L'utilisation des engins de pêche varie selon la hauteur de l'eau. C'est le filet *riey mong* qui est le plus utilisé. Sont également utilisés : *Lop nâr*, *lop rao*, *lop lung*, *lop bankâp* (nasses), *kansom kropous* (branchages permettant d'attraper des crevettes)

Certaines familles pratiquent également l'élevage de poissons en cage (*bê*).

La petite pêche familiale sur un cycle annuel :

De Novembre à mi Avril, les petits pêcheurs utilisent principalement le filet *mong rieu* ⁷⁴. Les principaux poissons capturés sont : *Trey riel, trey linh et trey chhlaing*. Les prises journalières sont particulièrement importantes en Décembre: 70 kg puis vont en se réduisant jusqu'à mi-Avril : 15-20 kg.

De la mi-Avril jusqu'en Juin, certains pêcheurs se rendent dans les lots pour aider à la capture des poissons avec les sennes tournantes *Morng hum* ⁷⁵. Le poisson pêché appartient au lot qui en redonne une partie au petit pêcheur (4 sur 10) ou une rémunération en argent (par ex : 200 à 300 000 riels pour une période de 15 jours). Les moissons de riz de saison sèche sont terminées. On échange le poisson contre le

riz : 12 à 13 kg de poissons salés sont échangés contre 10 kg de riz.

A partir de Mai-Juin, l'eau commence à remonter. On fabrique ou on répare les nasses *lop* et les barrières *pruel*. Les pêcheurs choisissent leurs emplacements de pêche et plantent des poteaux en bois pour signifier la pose prochaine d'une nasse. Quand l'eau monte jusqu'à 30 ou 40 cm, les engins sont rapidement mis en place : *lop luang, lop kanh chos, lob bankrâp*. Pendant les 15 premiers jours de Juillet, les poissons commencent à remonter avec l'eau dans la forêt inondée. La nasse *lop luang* permet de prendre tous les deux jours 5 à 6 kg de poisson pendant la première quinzaine de Juillet. Pendant la même période, les prises avec le *lop bankrâp* sont de 1 à 1,5 kg par jour.

Avec les pluies et la poussée des eaux du Mékong, l'eau monte plus rapidement dans la forêt inondée. Elle est trouble et n'attire pas encore les poissons. La saison des pluies ouvre une période d'inactivité pour les pêcheurs. La pêche est fermée aux engins de moyenne et grande taille. Le vent rend la pêche difficile voire impossible. Cependant, 6 ou 7 nuits au mois de Juillet sont propices à la pêche à la ligne *santouy*. Les prises sont parfois importantes : 80 kg en une nuit. (*trey Chlang*).

A partir de Septembre, la pêche au filet *rieng mong* est reprise. Les captures ne sont pas importantes : 10 à 15 kg par jour.

A cela vient s'ajouter pour certains, l'élevage de poissons en cage. Cependant, pour les plus démunis, les captures des petits poissons nécessaires à l'alimentation des poissons en cage ne sont pas toujours suffisantes pour élever un nombre important de poissons.

⁷⁴ longueur 500 mètres, hauteur 120 à 130 cm, écartement des mailles de 4,5 cm)

⁷⁵ 30 mètres de long par 6 mètres de hauteur, écartement des mailles de 6cm

La pêche de moyenne importance (pêche artisanale) concerne les pêcheurs qui utilisent de plus grands engins de pêche. Certains emploient une dizaine d'ouvriers pendant la haute saison.

La grande pêche (pêche industrielle) s'applique à l'exploitation des lots de pêche. Une famille de Kompong Kleang afferme les lots de pêche no 5 et no 6 depuis quelques années. Deux frères Uang Tang Lei et Uang Ow Savi ⁷⁶ emploient environ 150 personnes sur les deux lots pendant la saison haute de la pêche.

Lots de pêche : cadre historique et législatif.

L'ordonnance royale de 1908 reprise par l'arrêté du Résident supérieur en 1920 définissent des lots de pêche concédés pour une période de deux ans par adjudication. (voir chapitre : contexte historique). Ce système a fonctionné jusqu'au début des années 1970 avant d'être repris en 1989 après la parenthèse de la guerre.

Le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge en 1989 marque un tournant dans la politique du pays. Le système de collectivité est abandonné. L'État reprend l'ancien système de la concession d'un lot de pêche par adjudication. Il a toujours cours aujourd'hui.

Le sous-décret no 66 OR.NOR.KROR signé le 09 Mai 1989 en fixe les modalités. L'État convient d'un montant de départ pour les enchères.

Il est fixé à 150 millions de riels (55 555 US \$) pour le lot no 5 et 140 millions de riels (51 851 US \$) pour le lot no 6.

Tous les participants qui proposent une somme plus élevée que le montant de départ peuvent participer à la suite de l'opération : les enchères à la bougie. Le plus offrant avant l'extinction de trois bougies successives est celui qui aura la concession d'un lot de pêche pendant 2 années consécutives.

En 1996, pour les lots no 5 et no 6 les plus hautes enchères ont été proposées par Uang Tang Lei et Uang Ow Savi pour un montant de :

Lot no 5 : 365 millions de riels (135 185 US \$)

Lot no 6 : 450 millions de riels (166 666 US \$)

- Derrière ces chiffres, la réalité est plus complexe:

Surenchère :

⁷⁶ Précédemment leur frère Uang Tang Li exploitait le lot de pêche no 6 depuis 10 ans et le lot no 5 depuis 4 ans

Dans la province de Siem Reap, une centaine de personnes s'inscrivent sur les listes des participants aux enchères. Il s'agit de gros commerçants de Damdaek, Siem Reap ou de Phnom Penh. Leur nombre élevé fait monter les enchères. Ils comptent sur ce système pour gagner de l'argent. En effet, celui qui veut emporter l'enchère leur donnera une somme d'argent pour qu'ils se retirent. Dans la province de Siem Reap, seule une dizaine de personnes serait réellement intéressée d'avoir une concession de pêche.

Cette pratique oblige celui qui veut la concession du lot à déboursier des sommes importantes avant même le commencement de l'exploitation.

Le Département des pêches souhaiterait pouvoir faire cesser cette pratique.

Réduction du montant de l'enchère à payer à l'État :

Arguant de difficultés à payer le montant de l'enchère (baisse des revenus et problèmes liés à l'insécurité), les exploitants des lots négocient une révision à la baisse de la somme qu'ils doivent à l'État. Cette réduction était de 60 % en 1995 et 1996. La baisse devrait être encore plus importante en 1997. Le manque à gagner pour l'État est certain.

Exploitation.

L'exploitant du lot gère toutes les étapes de la filière poisson : de la fabrication des engins de pêche jusqu'à la commercialisation des poissons. De gros moyens sont mis en oeuvre pour la capture des poissons. De grands engins de pêche sont utilisés (filets et nasses). Leur fabrication et manipulation demande une Main-d'oeuvre importante.

L'exploitation d'un lot de pêche demande un capital de départ important pour le paiement d'une partie du montant de l'enchère, des paiements pour le retrait des autres participants, de l'achat des matériaux pour fabriquer les engins de pêche de la construction de Maisons d'habitat sur le lac, l'achat et l'entretien des canots, du carburant, de la nourriture et des salaires des employés. A cela, il faut ajouter la protection des milices privées ou des militaires.

Tous les ans, il faut acheter des filets, des grandes quantités de bambous, de pieux en bois des lianes et payer des salariés pour la fabrication des engins de pêche. Pour cela, l'exploitant du lot a souvent recours au crédit.

Ensuite, pendant la pêche viendront s'ajouter d'autres dépenses : essence, réparations diverses, nourriture et salaires des ouvriers et des contremaîtres, protection (armée, autorités locales).

Il est difficile d'avoir des chiffres concernant les frais d'exploitation réels d'un lot de pêche. Le propriétaire du lot no 5 dit devoir déboursier autour de 150 000 US \$ par an de frais d'exploitation(non compris le montant de l'enchère).

Le "Report of the Rapid Rural Appraisal in Ta-Our Sar"⁷⁷ donne un détail des dépenses annuelles du lot de pêche no 5 (et no 6) . Nous complétons les données sur l'organisation et les salaires des pêcheurs employés sur les lots.

Personnel :

- Une vingtaine d'ouvriers *camaka* sont employés à l'année sur chaque lot de pêche. Ils veillent à l'entretien du matériel, surveillent l'espace de pêche et travaillent aux captures des poissons pendant l'ouverture de la pêche. Ils travaillent en groupes spécialisés par tâches. Les ouvriers sont principalement originaires des villages pauvres de Kompong Kleang comme O-ta-Put.. Leur salaire mensuel varie de 70 000 à 80 000 riels par mois. Des ouvriers saisonniers viennent se joindre à eux de Janvier à Juin pendant la saison de la pêche. Moins qualifiés, ils sont payés 60 000 riels par mois. On compte 60 travailleurs saisonniers au lot no 6 et 40 au lot no 5.

- Ces ouvriers sont encadrés par des contremaîtres *dan kaw* originaires de Kompong Kleang et pour la plupart apparentés avec l'exploitant du lot de pêche. Certains contremaîtres sont spécialisés dans une opération et sont appelés à des moments particuliers de la pêche. D'autres restent en permanence sur le lot de pêche.

Ils supervisent différentes opérations : confection des barrières, pose des engins de pêche, entourage des filets, entrée des poissons, capture des poissons, préparation des poissons (couper, conserver dans la glace, saler, sécher,..)

La rémunération des contremaîtres varie selon chacun. En général, une part sur les prises de poisson vient s'ajouter à une compensation financière..

Certains contremaîtres sont employés pour des opérations ponctuelles pendant plusieurs jours et sont rémunérés de 200 000 à 450 000 riels (74 à 166 US \$). D'autres sont liés à un lot de pêche pendant une saison. Ils reçoivent une somme d'argent à la fin de la saison de la pêche au prorata des prises : 2 à 3 *damlang* pour une saison (900 à 1350 US \$).

Au dessus des contremaîtres, les *Dan kaw thom* supervisent l'ensemble des opérations, le personnel et la gestion du lot. Leurs gains sont proportionnels aux bénéfices.

Pendant la saison de la pêche, le patron du lot de pêche habite une maison sur pilotis sur le lac d'où il gère les affaires quotidiennes internes et externes du lot (

⁷⁷ voir Report of the Rapid Rural Appraisal in Ta-Our-sar - F.A.O. 1995, field document no1, vol. 5.

relation avec les autorités et autres interlocuteurs, supervision du travail, commercialisation des produits). Il est aidé d'un comptable et de son épouse qui s'entend aux affaires d'argent.

Production .

Le tonnage total des captures déclaré pour la province de Siem Reap est stable entre 1982 et 1992 et marque ensuite une baisse .

En 1979-80, on évalue la production à 3000 tonnes. A partir de 1982, la pêche s'organise et on atteint le chiffre de 8200 tonnes. La production va ensuite varier dans une fourchette entre 8200 et 9700 tonnes en 1992). Elle serait actuellement de 7000 tonnes. Toutes les captures ne sont cependant pas prises en compte : petite pêche quotidienne, pêche illégale avec de grands engins de pêche, déclarations faussées des exploitants des lots comptant ainsi sur une remise du montant de l'enchère,...

Concernant les lots de pêche les productions déclarées pour l'année 1997 sont :

Lot no 4 : 150 tonnes

Lot no 5 : 240 tonnes

Lot no 6 : 450 tonnes

Lot no 7 : 500 tonnes.

Il est dit que le lot de pêche no 5 autrefois très productif (près de 1000 tonnes en 1985) ne permet plus de grosses captures aujourd'hui. La production du lot no 6 n'aurait pas beaucoup varié ces dernières années.

D'après les villageois, la production du poisson tend à baisser en quantité. Ce qui semble plus alarmant est la baisse de la qualité et de la taille des poissons pêchés. En effet, les poissons sont aujourd'hui dits être plus petits et les espèces de qualité supérieure plus rares : *Trey Kes*, (7 000 à 8 000 riels le kg.), *Trey rah* de grande taille, *trey damrei* . Aujourd'hui, on pêche surtout des poissons de plus petite taille et d'espèces vendues moins cher (*trey komplieng*, *trey sar*, *trey kantouy moan*). (300 riels le kg). Le manque à gagner pour l'exploitant du lot est important.

Commercialisation.

Le poisson est vendu frais (70 % dont 50 % de poisson d'élevage et 20 % pêché) ou transformé (30% dont 10 % fumé et 20 % salé). Le poisson frais est envoyé dans la glace par bateau par l'exploitant du lot à KompongLuang (important centre de pêche de la province de Pursat) où il est vendu. Un camion l'emmène ensuite à Phnom Penh. Une partie du poisson d'élevage, le poisson fumé et le poisson salé sont vendus à Kompong Kleang. Des grossistes se chargent de le transporter par camion à Siem Reap ou jusqu'à Poipet (province de Bantey Manthey) poste frontière avec la Thaïlande.

Espace de pêche.

Les limites des lots no 5 et no 6 sont fixées par le Département des pêches.

Dans les années 1960 avant la guerre, l'espace occupé par les lots de pêche permettaient aux pêcheurs indépendants de disposer d'une zone de pêche libre de taille satisfaisante.

Les limites des lots en 1980 reprenaient semble-t-il les limites d'avant 1970.

En 1985, sur la pression des exploitants des lots de pêche, les limites sont étendues. Ces nouvelles limites seront rendues officielles par l'établissement de cartes en 1989. Des poteaux en bois aujourd'hui en partie disparus en marquent les contours.

L'espace de pêche libre est aujourd'hui fortement diminué. A cela viennent s'ajouter de nouvelles extensions illégales négociées avec les autorités locales.

Aujourd'hui, les pêcheurs indépendants se plaignent de cette situation.

Ne disposant pas de cartes antérieures à 1989, il est difficile de pouvoir comparer l'évolution des limites.

Cette question des limites anciennes a été posée aux pêcheurs de Kompong Kleang⁷⁸. Ils ont fourni des éléments de comparaison entre la situation avant 1970 et actuellement.

Lot no 5 :

Le lot no 5 se trouve au nord du canal de Kompong Kleang. Situé principalement dans le lac, on y pêche des espèces de poissons blancs.

Il s'étire dans le lac devant et sur la bande côtière des champs de haricots. D'après les cartes officielles de 1989, il mesure 13 km de longueur et 6 km de profondeur. Par rapport aux limites d'avant 1970, l'extension du lot s'est faite sur les quatre côtés.

A l'Est, la limite du lot autrefois marquée par la route qui coupe les champs de haricots dans le sens de la longueur tend aujourd'hui à se rapprocher du canal de Chroliey où la pêche est libre. Les pêcheurs de l'étang de Prek Sramoch (situé bien au delà des limites officielles du lot) se plaignent des incursions de surveillants du lot no 5 dans leur espace. A l'Ouest, dans le lac, l'espace libre situé entre la réserve de poisson et le lot est aujourd'hui interdit à la pêche et même au passage des bateaux. Se rendre à KompongPlhuk oblige à faire un vaste détour dans le lac. Au sud, le lot étend ses activités jusqu'à 1,5 km de l'embouchure du canal. (Il est dit

⁷⁸ Journée de formation sur la réglementation des pêches organisée par la F.A.O le 15 juin 1997. Kong Seng ly - "Fishery legislation training in kompong Kleang commune."

que la distance entre le lot et l'embouchure du canal était de 3 km dans les années 1960).

Lot no 6 :

Trois à quatre fois plus grand que le lot no 5, le lot no 6 occupe la forêt inondée au sud de Kompong Kleang. La pêche s'y pratique surtout dans les canaux et étangs qui retiennent le poisson à la saison sèche. On y pêche les espèces de poisson noir. Le problème des limites est particulièrement sensible pour le lot no 6. De Prek Sramoch à l'embouchure du lac, la frontière du lot longe la digue Est du canal de Kompong Kleang. Sans autorisation préalable de l'exploitant du lot, les villageois n'ont pas accès à la forêt inondée qui se situe directement derrière leurs Maisons. Ils déplorent une détérioration de la situation par rapport aux années 1960. Des pistes charretières, des chenaux leur permettaient alors de traverser sans problème le lot pour se rendre dans la commune de Moat kla à Chikreng ou d'aller pêcher dans les étangs libres à l'intérieur du lot. Emprunter ces chemins sans demande préalable peut conduire à des extorsions d'argent de la part des surveillants du lot. Depuis 1985, le lot no 6 s'est étendu dans le lac. Les bateaux qui autrefois longeaient la côte pour descendre à moat kla (Chikreng) doivent maintenant faire un détour dans le lac.

Les limites officielles des lots ne sont pas visibles. Les poteaux posés il y a quelques années ont peu à peu disparus. Des surveillants rémunérés par l'exploitant des lots de pêche patrouillent dans la zone supposée du lot. Quiconque est surpris dans cet espace réservé est passible d'amende. Pour ceux qui ne peuvent payer, on confisque leurs engins de pêche ou encore on les engage comme ouvriers sur les lots de pêche pendant une période déterminée pour paiement de dette.

A cela vient s'ajouter une interdiction non-officielle de s'approcher à moins de 200 mètres des lots de pêche sous le prétexte de la fuite des poissons à l'approche d'une barque à moteur.

L'accès aux eaux profondes poissonneuses du lac est aussi contrôlé. Les bateaux des pêcheurs ne peuvent s'aventurer au delà de 4 km de la côte sous peine d'amendes.

Le temps a lui aussi été réduit. L'accès dans la forêt inondée pour pratiquer la petite pêche était autrefois toléré de Septembre à Décembre qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Pressés entre ces deux lots aux limites extensibles, les pêcheurs indépendants voient leur espace de pêche libre se réduire et leurs droits traditionnels non

respectés. La fraude devient souvent la seule alternative. Les paiements répétés d'amendes les appauvrissent encore.

Sous - location dans les lots.

L'espace des lots de pêche n'est pas exploité en totalité par l'adjudicataire. Des portions de la forêt inondée sont louées et sous-louées à des pêcheurs locaux.

D'après la loi, la sous-location de parties du lot de pêche est autorisée si la production n'excède pas 50 % de la production totale du lot (article 17 de la sous-loi No 66 oR-NOR-KROR).

Du fait de sa localisation dans les eaux du lac, il n'est pas fait de sous-locations dans le lot no 5. Seuls certains étangs et chenaux de la forêt inondée dans le lot no 6 sont loués.

Un système d'emboîtement des locations et sous-locations des espaces de pêche a cours. Les sous-locataires font aussi des sous-sous-locations. Le système des sous-locations avec avance d'argent permet à l'exploitant du lot de disposer d'une avance de capital.

Deux systèmes de location ont cours⁷⁹:

- Entraide *Pravas day*:

Ce système basé sur la confiance concerne des pêcheurs en principe apparentés avec l'exploitant du lot de pêche. En accord avec l'exploitant du lot, un espace de pêche est défini. Le pêcheur pêche individuellement avec ses propres engins de pêche. Le contrat généralement admis est le partage des captures, 60 % des poissons pêchés (ou l'équivalent en argent) reviennent à l'exploitant du lot et 40 % pour le pêcheur. Un homme de confiance de l'exploitant du lot vient vérifier la quantité des prises. Le pêcheur doit revendre ses prises à l'exploitant du lot au prix fixé par ce dernier.

36 familles dont 35 du village de Muk vat et une famille du village de Ta-our-sar pratiquent ce système dans le lot no 6.

- Location avec contrepartie financière :

⁷⁹ voir : Kong Seng ly - "Fishery legislation training in kompong Kleang commune."

Des zones de pêche affermées sont délimitées à l'intérieur du lot no 6. Sur la base des prises de l'année précédente, un montant forfaitaire de location est défini. Il correspond également à 60 % du total des prises. Le calcul se fait aussi sur la base des types d'engins de pêche utilisés.

La différence avec le système précédent réside ici dans le versement anticipé du prix de la location. En début de contrat, la somme est avancée à l'exploitant du lot de pêche. Si les captures sont plus importantes que prévu, le locataire versera une somme supplémentaire à l'exploitant du lot de pêche en proportion de 60 % du total des captures. Si la pêche est mauvaise, le manque à gagner ne sera pas déduit au pêcheur. L'exploitant du lot garde la somme déposée au début de la saison.

Le montant de la location est variable. Il part de petites exploitations louées de 5 à 10 *Chi* (225 à 450 US \$) pour une nasse avec 100-150 mètres de barrières de bambou jusqu'à de grands espaces loués 50 *damlang* (22 500 US \$).

Le Département provincial des pêches à Siem Reap recense trois sous-locations importantes dans le lot de pêche no 6 :

- Les trois canaux proches des villages de Kompong Kleang : Prek Kabal Kmoch, Prek leas, Prek lovea pour un montant de 50 *damlang* (22 500 US \$).
- Une bande en lisière du lac est louée 40 *damlang* (18 000 US \$).
- Une partie des étangs situés près de *moat kla* dans le district de Chikreng..

Ces trois locataires sont originaires de Kompong Kleang ou de Chikreng. Ils emploient chacun une dizaine d'ouvriers.

De nombreuses sous-locations sont pratiquées dans les étangs du lot no 6 vers Moat kla.

L'exploitant du lot de pêche peut ainsi disposer d'une source de revenus appréciable sans risques.

Les zones libres à la pêche

Des zones libres accessibles aux petits pêcheurs sont définies par le Département des pêches et figurent sur les cartes officielles de 1989 (voir carte lots de pêche en annexe).

La pêche est autorisée à l'extérieur des limites du lot de pêche et dans certains endroits à l'intérieur du lot.

A l'extérieur des lots, les petits pêcheurs ont l'autorisation d'installer leurs engins dans le canal de Kompong Kleang, à l'embouchure du lac, dans le canal prek chroley et dans les étangs au Nord du lot no 5 tel l'étang de Prek Sramoch.

A l'intérieur du lot no 6, quelques étangs dans la forêt inondée sont réservés aux petits pêcheurs : Beng Chipor, Beng Châr, Beng Provok, Teuk Kla, Beng Kampheng.

Paradoxe, l'accès aux étangs de pêche libre dans la forêt inondée est rendu difficile du fait de l'interdiction par l'exploitant du lot de pêche de traverser le lot.

Une des raisons de l'affluence des pêcheurs de Chikreng (*Moat Kla*) à Kompong Kleang est leur manque de zone de pêche libre. *Moat kla* est coincé entre le lot no 6 et le lot no 7.

Exploitation des lots de pêche : situation actuelle :

L'exploitation d'un lot de pêche réputée comme une activité lucrative devient aujourd'hui moins rentable.

Le montant des enchères à payer à l'État reste élevé Mais les gains diminuent⁸⁰. La qualité des poissons pêchés baisse. Les revenus tirés de la vente des poissons de basse qualité sont Maigres.

Les exploitants des lots de pêche ont recours à l'emprunt ⁸¹pour faire face à une saison de pêche difficile. Aujourd'hui, plusieurs d'entre eux ne peuvent rembourser et se trouvent pris dans la spirale de l'endettement. Ils demandent alors au Département provincial des pêches une révision à la baisse de la somme à payer. Cette diminution peut être de moitié ou plus (50 à 60%). Actuellement, le Département de pêches se plaint de cette situation. Le manque à gagner est important. La réglementation n'est plus adaptée à cette situation nouvelle.

⁸⁰ D'après les exploitants de lots de pêche no2 (battambang) et no 5 et no6 les pertes depuis 1995 seraient entre 200 et 400 *damlang* (90000 à 18000 US \$).

⁸¹ L'emprunt se fait souvent en Janvier avec un remboursement à l'issue de la saison de la pêche en Juillet. Il est possible d'emprunter aux parents et amis mais dans le cas des villages pauvres, cela n'est pas possible. Les petits pêcheurs empruntent aux acheteurs de poisson à qui ils doivent ensuite vendre leur poisson au prix fixé par l'emprunteur pour rembourser la dette. Les exploitants des lots de pêche ont également recours au crédit. Ils multiplient les emprunts avec les parents, riches commerçants ou fonctionnaires de Siem Reap et Damdaek. Ils peuvent ainsi jongler sur les emprunts et les remboursements. Le taux de crédit varie de 5 à 10 % par mois. La durée et le taux du prêt est fixée d'un commun accord. A l'issue du prêt, si la somme n'est pas remboursée, le prêt est reconduit sur de nouvelles bases. Le capital de départ compte alors le montant initial additionné des intérêts non payés. Ainsi, par exemple, un pêcheur emprunte 1 *chi* avec un intérêt de 5 *li* par mois (5%) sur trois mois. A l'échéance il doit 1 *chi* 1 *hon* et 5 *li*. S'il ne peut payer, le prêt de départ est maintenant de 1 *chi*, 1 *hon* et 5 *li* avec un nouveau taux mensuel de 5 % . Les taux les plus bas (5%) sont pris avec ceux qui offrent des garanties de remboursement(les plus riches), les plus démunis se voient le plus souvent proposer des crédits avec des taux mensuels de 10 %. Certains sont endettés pendant des années. Le prêteur peut aussi décider de saisir les biens de l'emprunteur comme le bateau.

L'endettement des exploitants des lots de pêche de Kompong Kleang est particulièrement important depuis 1995. Les exploitants des lots empruntent chaque année en début de saison de pêche auprès de plusieurs personnes souvent commerçants de la ville ou fonctionnaires. La durée du prêt ainsi que le taux de crédit sont fixés au début. Les taux de crédit varient de 5 à 10% par mois. Si le remboursement de la somme et des intérêts ne peut être effectué à l'échéance, un nouveau crédit est fait sur la base de la somme empruntée précédemment augmentée des intérêts au nouveau taux d'intérêt décidé par les deux parties. Le prêteur mise sur la capacité du prêteur à rembourser les intérêts. Ce système peut durer des années. Dans les cas où les prêteurs estiment que les garanties de l'emprunteur ne sont plus suffisantes, ils demandent le remboursement du prêt. Une saisie sur les biens est effectuée. Ceci est arrivé en 1994 à l'exploitant du lot no 3⁸².

Il en est de même pour les sous-locations. Nombreux sont ceux qui n'arrivent plus à honorer les termes du contrat.

Pratiquée depuis des années, l'organisation du lot de pêche est rodée. Le responsable du lot de pêche a le contrôle de l'ensemble des opérations de la filière poisson : de la fabrication des engins de pêche à la commercialisation des poissons. Il engage des capitaux importants. Il a connaissance des réseaux financiers. Son autorité doit être reconnue pour pouvoir traiter avec les groupes de pressions : militaires, gros commerçants, administration.

Les travailleurs salariés des lots sont assurés de revenus nets.

(Une étude approfondie sur le fonctionnement interne des lots de pêche est à recommander.)

La réserve de poissons.

Espace protégé, la réserve de poisson est interdit à tout type de pêche. Il se situe au Sud du lot no5. Il semble malheureusement que la réglementation ne soit pas suivie et que des infractions soient commises. Des pêcheurs entrent dans cet espace à la faveur de la nuit et pratiquent la pêche à la senne tournante.

⁸²Pour les saisons 92-93 l'exploitant du lot no 3 avait emprunté une somme totale de 48 *domlang* (21 600 US \$)(16 *damlang* pour payer le montant de l'enchère, 25 *domlang* d'achat de matériaux nécessaires à la construction des engins de pêche, 7 *domlang* pour les salaires des employés). Tombé malade en 1994, il ne pouvait reprendre l'exploitation du lot pour les saisons suivantes et avoir la possibilité de regagner de l'argent. Ses créanciers ont fait saisie sur tous ses biens.

Les moyens financiers plus que les compétences divisent les pêcheurs en trois catégories: La petite pêche familiale, la pêche familiale de moyenne importance, la pêche industrielle.

la petite pêche familiale:

Les revenus tirés de la pêche seraient suffisants pour permettre une vie décente aux petits pêcheurs s'ils ne voyaient leurs conditions de pêche se détériorer .

l'accès aux ressources est de plus en plus limité du fait de la réduction de l'espace de pêche libre au profit de l'extension des lots de pêche. A cela vient s'ajouter une pression démographique. interne et externe (migrations saisonnières).

- les paiements de taxes et d'amendes légales et illégales allié à une méconnaissance de la loi pousse les petits pêcheurs à la fraude permanente et à l'obligation de recourir à l'emprunt avec des taux de crédit allant de 5 à 10 % par mois.

Souvent très endettés, les petits pêcheurs ont des difficultés à sortir du cycle de la pauvreté.

la pêche familiale de moyenne importance :

concerne les pêcheurs disposant de plus grands engins de pêche et employant parfois des salariés. Ils gèrent de nombreuses activités de transformation du poisson.

Les exploitants des lots de pêche sont des professionnels de la pêche industrielle. La longue pratique de la gestion des espaces de pêche par lots en fait un système rodé. Les techniques de pêche, l'organisation du travail, la gestion, la connaissance des circuits de commercialisation des produits sont reconnus comme étant performants

Mais aujourd'hui, les exploitants des lots de pêche doivent faire face à des problèmes d'ordre conjoncturels, économiques et sociaux.

L'insécurité politique et les tâtonnements de la réglementation, la diminution des revenus due à la baisse de la qualité des poissons pêchés, l'endettement , la concurrence illégale (pêche au somrah dans le lac, pêche dans la réserve de poissons) et les conflits avec les villageois rendent l'exercice de la profession plus périlleuse et moins rentable que dans les années 1980.

Les pêcheurs de Kompong Kleang disent constater une diminution⁸³ du poisson en quantité, en qualité et en taille. Ceci est particulièrement notable depuis 2 à 3 ans.

Les causes de la raréfaction du poisson sont mal connues. Les pêcheurs invoquent les raisons suivantes :

- Dégradation de la forêt inondée et des frayères à poisson.*
- Non respect de la réglementation : pêche pendant la période de fermeture (Juin à Octobre), utilisation d'engins de pêche dévastateurs (filet Maillant avec petits écartements des Mailles, senne tournante, électricité), pêche illégale au Somrah au large des lots de pêche (surtout dans la province de Pursat) avec la bienveillance des militaires, protection non assurée de la réserve des poissons.*
- pression démographique sur les ressources*

⁸³ Les statistiques du projet Danida Mekong River Commission montrent que la production totale du poisson a augmenté mais que du fait du nombre important de pêcheurs, la production par pêcheur a diminué

3.2.4.3. La forêt :

Le chapelet des Maisons de la commune de Kompong Kleang trace une ligne dans la forêt inondée. Les arbres sont proches des Maisons. La forêt appartient à l'État et est placée sous la réglementation du Département des pêches qui gère l'espace des lots de pêche et la bande côtière des champs de haricots.

Les ressources disponibles immédiatement dans la forêt inondée sont multiples : réserve à poisson, bois de chauffe, bois utilisé pour la fabrication des engins de pêche, quelques plantes médicinales et alimentaires, petit gibier,...

La forêt inondée.

Les exploitants des lots de pêche ont le devoir de protéger la forêt inondée. Le lot no 6 occupe un large espace dans la forêt inondée. Les villageois qui veulent y accéder pour y ramasser du petit bois de chauffe ou se rendre aux étangs de pêche libre doivent en demander l'autorisation à l'exploitant du lot. Des affrontements parfois violents ont parfois lieu entre les surveillants des lots de pêche et les villageois.

Interrogé sur ce point, l'exploitant du lot no 5 dit que les incursions des villageois dans la forêt inondée font fuir les poissons surtout quand ils utilisent des canots à moteur. Il entend protéger la forêt, zone de fraie des poissons et surveiller les coupes de bois.

Il semblerait cependant que dans la réalité, l'intérêt de protection de la forêt soit limité à un intérêt personnel. Les amendes prélevées sur les villageois sont une source de revenus réguliers. De plus, l'exploitant du lot n'hésite pas à couper lui-même du bois nécessaire à la fabrication d'engins de pêche.

Ainsi, il est dit que de grandes quantités de bois nécessaires à la fabrication des *somrah* seraient coupées dans la forêt inondée. Ceci concernerait surtout les provinces de Battambang et de Pursat où l'utilisation de *somrah* est plus importante. Ce point n'a pu être vérifié.

Dans les années 1980, des buttes de terre dans la forêt inondée ont été brûlées pour la capture de serpents et de tortues avec l'aval de l'exploitant du lot.

La forêt des "terres du haut".

Les arbres de la forêt inondée ne sont pas valorisés comme ceux des forêts des "terres du haut". On ne trouve pas en effet de bois-d'oeuvre, de fruitiers ou d'arbres reconnus pour des vertus médicinales particulières.

Le bois pour la construction des Maisons (*cheu teal* et *popel*) des bateaux (*Koki*) vient des "terres du haut".

L'essentiel des matériaux nécessaires à la fabrication des engins de pêche vient des "terres du haut". Une quantité de bois importante est coupée chaque année. Le lot de pêche no 5 dit utiliser chaque année 7000 pièces de bambou venues de

KompongThom et de Svay leu ainsi que 60 000 pieux en bois (le lot no 6 a besoin de 110 000 pieux par an). Les pieux en bois qui servent à protéger du vent viennent des districts de Svay leu, de Varin, de Bantey srey et de la commune de Chansar dans le district de Sothnikhum. Le bois utilisé est dit de basse qualité : *Ramduol, chamregn, Chrama* . Différentes tailles de pieux sont utilisées suivant la hauteur de l'eau. On trouve des pieux de 4m, 5m, 6m, 7.5m et 12m. Le lot no 6 utilise les pieux les plus grands. Leur utilisation ne dure qu'une saison. Les pieux sont ensuite revendus aux pêcheurs indépendants pour fabriquer de petits engins de pêche ou pour servir de bois de chauffe.

Pendant la saison haute de la pêche, chaque jour une dizaine de charrettes chargées de pieux descendent des "terres du haut" vendre le bois aux lots de pêche. Elles remontent avec de l'herbe à fourrage pour le bétail.

Les villageois marquent un faible intérêt à la protection de la forêt. Le fait que la forêt inondée soit terre d'État n'incite pas les villageois à planter des arbres qui ne leur appartiennent pas. Le sens de la propriété individuelle et de la préservation sur du long terme n'a pas cours.

Pour leur confort individuel les villageois reconnaissent le besoin de planter des arbres pour assurer une protection contre le vent pendant la saison des pluies.

Dans la forêt inondée, les arbres non plantés par les ancêtres n'ont pas de propriétaires comme c'est souvent le cas pour les fruitiers et le bois-d'oeuvre sur les "terres du haut".

Protégée par une réglementation contre les coupes abusives et les défrichements jusqu'en 1970, le bois et l'espace de la forêt inondée n'ont ensuite pas trop souffert pendant la période khmère rouge. A partir de 1983, des coupes importantes ont commencé. Il faudra attendre 1989 pour mettre un frein aux défrichements.

Bien qu'ils pratiquent la pêche depuis fort longtemps pour certains, les villageois de Kompong Kleang gardent présente à leur esprit leur vocation première : l'agriculture. Ainsi, la tentation de défricher une terre pour y faire pousser du maïs et du riz est grande.

La faune.

La disparition ou la raréfaction de nombreuses espèces animales recensées dans les années 1950 (DELVERT) : sangliers, éléphants, cigognes, mouettes, hérons font de la chasse une activité limitée. Trop traqués, les tortues et les serpents encore nombreux dans les années 1980 sont rares aujourd'hui⁸⁴. Par contre, les rats sont nombreux et n'hésitent pas à s'approcher des maisons.

⁸⁴ Aux dires des villageois, dans les années 1980, des portions de la forêt inondée auraient été brûlées pour attraper des tortues et serpents vendues pour le marché thaï.

3.2.5 Les migrations saisonnières.

La commune de Kompong Kleang est déjà fortement peuplée. L'accès aux ressources est limité par la présence proche des lots de pêche et les interdictions de défricher la forêt inondée. Pendant la saison sèche, la pression démographique sur les ressources s'accroît encore avec la descente de villageois venus des "terres du haut".

La saison sèche ouvre une période de répit des activités agricoles sur les "terres du haut." Les riz tardifs des rizières inondées ont été moissonnés en Janvier et les premiers labours commencent fin Mai. Ce temps libre prête à des activités complémentaires sur les "terres du bas" : la pêche et l'agriculture.

La richesse du milieu naturel de Kompong Kleang (lacs et canaux poissonneux) allié à l'accès facilité par la route-digue en font un pôle économique attractif. S'ajoutant à la population locale déjà très serrée sur la digue, des villageois des terres du haut descendent exploiter les ressources piscicoles et agricoles pendant la saison sèche (de Janvier à fin Juin pour la pêche: de Janvier à fin Mai pour les haricots). Pendant quelques jours ou quelques semaines, ils s'installent dans la forêt inondée aux abords des lacs, le long des canaux, sur les champs de haricots ou dans le grand lac.

Les familles possédant des charrettes et des engins de pêche descendent pêcher dans la forêt inondée ou exploiter les champs de haricots pour leur compte.

Les jeunes ou les plus démunis pour la plupart célibataires descendent travailler comme salariés aux lots de pêche et sur les champs de haricots.

Nous distinguons trois mouvements de populations :

- Les paysans des terres "du haut" venus des districts de Sothnikhum, de Chikreng et de Stung.
- Les paysans de la commune de Danrun.
- les paysans et les pêcheurs de la commune de Kompong Kleang.

3.2.5.1. Les paysans venus des "terres du haut".

L'exploitation familiale.- la forêt inondée.

La forêt inondée est émaillée de nombreux étangs et canaux qui retiennent les poissons à la saison sèche. Des zones de pêche libres sont autorisées à la petite pêche.

Le fourrage manque sur les "terres du haut". Nombre de paysans descendent dans la forêt inondée avec leurs animaux (de la pleine lune du mois de Mars à la fin Mai). Ils construisent des huttes en paillote pour dormir et prendre les repas. La famille s'organise : une partie pratique la pêche, surveille le bétail, parfois même cultive un peu de maïs pendant que l'autre partie reste dans la Maison au village "du haut". Des allers et retours fréquents se font. On descend le riz et les provisions alimentaires pour ceux qui restent en bas. On remonte quelques poissons vendus au marché ou aux voisins au village, du petit bois de chauffe et du fourrage pour les animaux restés en haut.

Avant les premiers labours de Mai, tous les boeufs et buffles remontent avec les charrettes chargées de *prahoc*, poissons séchés, fourrage et bois de chauffe.

Quelques toponymes situés au Sud/Est de Kompong Kleang montrent l'importance de ces migrations : *Chunrum tani* ; le campement de Tani et *prey ach krobey* : la forêt des excréments de buffle .

District de Sothnikhum.

Les villageois des communes proches de Damdaek, Popel, Samrong descendent pour quelques jours ou quelques semaines autour des étangs et canaux : beng chipôr, beng Châr, beng prek Sramoch, beng Provok ,prek Lovea, prek Lies, Ach krobey, Chunrun tani, prek Sraka Trey. La plupart de ces endroits sont situés dans le lot de pêche no 6. On y pratique la petite pêche familiale avec des engins de pêche de petite taille. *anrut, snor*, petit *lop samnanh, mong* (filet de 20 mètres).

District de Chikreng, KompongKdei.

Les villageois des districts de Chikreng et KompongKdei accèdent aux étangs : beng Kamphen, beng Sraka Trey et le canal Prek Krakor par des pistes charretières à travers la forêt inondée. Comme les villageois des communes des terres du haut, ils se déplacent en groupe. Ils s'installent pendant quelques jours ou plusieurs semaines dans des huttes en paillote.

Les ouvriers salariés des champs de haricots.

Du mois de Janvier au mois de Mai des familles exploitantes de Kompong Kleang, de Danrun et de Damdaek Kchas, Samrong s'installent sur les champs de haricots. Elles construisent des maisons et étables provisoires en paillote.

En cas de besoin de main-d'oeuvre supplémentaire, les petits exploitants de Kompong Kleang font appel en priorité à des parents ou des connaissances des communes proches. Ceux-ci descendent avec leurs animaux de trait et leur charrue. La récolte sera partagée selon un système de parts défini au préalable.

Ceux qui louent plusieurs terres attenantes ont besoin d'employer des ouvriers salariés pendant quelques semaines.

Ouvriers salariés venus des districts du Nord et de l'Est :

Les ouvriers venus travailler sur les champs de haricots sont originaires de villages pauvres des districts de Chikreng, de Kompongkdei, de Stung et de Sothnikhum (communes de Samrong, popel, Kompongkchas, Damdaek (village de Preah Tropeang). Ceux qui travaillent pour le compte de gros exploitants sont logés pendant 3 ou 4 mois dans les huttes en paillote à la charge de l'employeur. Une moustiquaire leur est fournie ainsi que les repas pris en commun dans une cantine.

Difficile à évaluer, le nombre des ouvriers employés sur les 2 000 hectares de champs de haricots à l'occasion des opérations de sulfatage, désherbage et de la récolte serait de plusieurs milliers (15 à 20 000 personnes ?). Ils attrapent quelques poissons dans la forêt inondée proche et y prélèvent le petit bois de chauffe nécessaire pour cuire leurs aliments.

Les ouvriers des lots de pêche

Ouvriers salariés venus des districts du Nord et de l'Est

Pendant la saison haute de la pêche, une centaine d'ouvriers sont employés aux lots de pêche. Beaucoup viennent des districts de Stung et de Chikreng (KompongKdei) Mais aussi de Sothnikhum (communes de Samrong, Tayak) et dans une moindre mesure de Kompong Kleang.

Les salariés des lots de pêche sont des hommes célibataires pour la plupart . Ils habitent dans un grand bâtiment sur le lac pendant toute le durée de la saison de la pêche.

Travailler comme ouvrier aux lots de pêche n'est guère valorisé. C'est le fait des paysans venus de loin ou des pêcheurs pauvres des villages de O-Ta-Put, Chey Chet, Roteang à Kompong Kleang. Ceux qui disposent d'engins de pêche préfèrent travailler pour leur propre compte.

3.2.5.2 Les paysans des terres intermédiaires - Danrun

Pêche familiale

Pendant la saison sèche, les villageois de la proche commune de Danrun sont surtout occupés par les travaux sur les champs de riz de décrue. Ils pratiquent la petite pêche à la journée. C'est surtout à partir de Juillet quand l'eau remonte qu'ils sont nombreux à pêcher dans la forêt inondée.

Les villages les plus proche de la forêt inondée sont ceux qui comptent le plus de pêcheurs : Srama thom, beng veng, prey prâs. Ils vont vers les étangs et canaux à proximité de leur lieu d'habitation.

Seuls les plus démunis (pas ou peu de terres de culture), quittent leur Maison et s'installent dans une hutte à côté des lieux de pêche pendant plusieurs semaines : beng prek Sramoch ou à l'embouchure du lac.

Exploitation des haricots

254 familles de Danrun ont reçu une terre de haricots. Elles l'exploitent en familles ou la louent à d'autres exploitants.

3.2.5.3. Les villageois de Kompong Kleang

L'activité principale des villageois de Kompong Kleang est la pêche. En professionnels, ils utilisent des engins de pêche de plus grande taille. Ils pêchent à proximité des habitations dans des lieux réputés poissonneux : le canal de Kompong Kleang et le canal de Chroliey réputés poissonneux. Les engins de pêche utilisés le plus fréquemment sont : *lop, lop niek, thnong, somnanh*.

La pêche est surtout pratiquée à la journée et ne nécessite pas de devoir quitter sa Maison. Les plus démunis, les gros exploitants et les paysans travaillant sur les champs de haricots quittent leur habitat principal et construisent une hutte sur les terres côtières, le long du canal ou encore habitent un bateau en saison sèche.

On cherche autant que possible à pêcher non loin du lieu d'habitation. Les déplacements qui nécessitent de passer plusieurs nuits en dehors de sa Maison sont considérés comme étant le fait des plus démunis. Ceux qui disposent de canots à moteur peuvent rentrer le soir à Kompong Kleang en remontant le canal.

Les habitants de la commune de Kompong Kleang préfèrent pêcher individuellement plutôt que de travailler comme ouvriers aux lots de pêche. Les villages les plus pauvres y sont contraints par manque de moyens pour acheter des engins de pêche performants comme c'est le cas de O-ta-put.

Travailler comme ouvriers sur les champs de haricots intéresse peu les habitants de Kompong Kleang. La saison de la culture des haricots correspond à la saison haute de la pêche. Les gains sont plus importants avec la pêche⁸⁵.

Des familles viennent des communes proches de Danrun et Damdaek cultiver des lotus dans l'étang de prek Sramoch.

⁸⁵ Il convient cependant de faire remarquer que les ouvriers venus des terres du haut peuvent exploiter la rizière pendant la saison des pluies alors que les habitants démunis de Kompong kleang n'ont pas cette alternative. La saison des pluies ouvre pour eux une période creuse.

3.2.5.4 Communes de Danrun et de Kompong Kleang : L'embouchure du lac

Coincée entre les deux lots de pêche, l'embouchure du Tonlé *moat tonle* est une zone de pêche libre. Réputée poissonneuse, elle attire les pêcheurs venus principalement des villages les plus au sud de la commune de Kompong Kleang (O-Ta-Put, Ta Chronieng, Muk vat, Chey chet, Roteang, Chamkar yuon) ils pratiquent la pêche à la journée ou bien s'installent en famille dans une hutte en paillote, sous une bâche ou dans un bateau le long du canal ou sur le lac.

- Certains de ces villages (Chey Chet, Roteang, Ta chronieng⁸⁶) se vident en partie entre Mars et fin Juin (une centaine de familles)

D'autres familles venues de la commune de Danrun les rejoignent. (20 à 30 familles venues de Kok russey, Trach kiet, Thnol dach, Srama Thom) et de Chikreng. Il s'agit surtout de pêcheurs très pauvres qui pêchent pour la subsistance, Mais on y rencontre aussi quelques familles qui pratiquent une pêche commerciale de moyenne importance.

- Une centaine de familles vivent sur un bateau⁸⁷. Elles sont principalement originaires de Kompong Kleang (Ta chronieng(13 familles), Chamkar yuon, O-Ta-Put).

Le fait de vivre sur un bateau n'est pas un choix Mais une obligation financière. Ne disposant pas de terre d'habitat (terre d'héritage trop petite pour être divisés entre enfants) ou n'ayant pas les moyens de construire une Maison, ces familles vivent à l'année sur l'eau.

Devoir quitter sa Maison plusieurs jours pour aller pêcher est considéré comme un signe de pauvreté⁸⁸.

On pêche de la fin du mois de Février au début du mois de Juillet.

Les engins de pêche utilisés sont : *Mong rief, santouy trey Chdaor, mong rong veul, samnanh trey damrey, mong hom, sip thom, lop niek, lop ronveuh*. Les plus pauvres se partagent les engins de pêche entre membres de mêmes familles.

⁸⁶ 30 familles du village de Roteang (%) 50 familles de chey chet (80 %)

⁸⁷ Une famille de 5 personnes habite dans un bateau toute l'année. Le village natal est Roteang. Les parents ont légué une terre de 10 mètres de long en façade. Depuis la destruction de la maison par les khmers rouges en 1974, l'argent a toujours manqué pour en construire une autre. Construire un bateau demande moins de bois (3 m2). La famille pratique la pêche au filet (mong) et attrape 2 à 3 kg de petit poisson par jour (1 kg = 200 riels). Une partie du poisson est vendu contre du riz , l'autre partie est consommée par la famille.

⁸⁸ Ainsi pour comparer les niveaux socio-économiques des villages de la digue Est et ceux de la digue Ouest, un habitant de Ta chronieng emploie ces termes : " Sur la digue Ouest, les gens sont plus riches, 8 personnes sur 10 restent en permanence dans leur maison. Sur la digue Est, 8 personnes sur 10 doivent sortir pour aller pêcher."

- Fin Mai 1997, 130 maisons en paillote étaient recensées à l'embouchure du lac, le long du canal : exploitants de terres de Haricots, pêcheurs, transformateurs de poisson (fumage)

- Ceux dont les bateaux sont équipés de moteurs choisissent parfois de partir pêcher plus loin le long des côtes : à quelques kilomètres au Sud dans le district de Chikreng : moat kla, commune de Piem ban, rieng teul, kabal tol, dans le district de Chikreng ou au nord/ouest vers Battambang à Kbal Tôk.

- La pêche dans le lac loin des côtes nécessite des bateaux adaptés et grands engins de pêche. C'est surtout le domaine des pêcheurs cambodgiens d'origine vietnamienne venus de KompongLuong dans la province de Pursat.

Pendant la saison sèche, des populations se déplacent des "terres du haut" vers les "terres du bas" de la commune de Kompong Kleang. Certaines exploitent les ressources de la forêt inondée en famille pour leur propre compte, d'autres viennent se louer comme t ouvriers aux lots de pêche ou sur les champs de haricots.

Les populations venues des terres du haut se déplacent dans la forêt inondée pour la petite pêche, la coupe du bois de chauffe, et le fourrage pour les boeufs et buffles. Ils pratiquent peu la pêche plus professionnelle à l'embouchure du Tonle et dans le canal chroley faute d'engins de pêche et de techniques performants.

Ces mouvements de population dans la forêt inondée sont difficiles à contrôler, à gérer. On constate un mouvement d'Est en Ouest. De nombreux paysans et petits pêcheurs se déplacent des communes du district de Chikreng vers la commune de Kompong Kleang. Il serait intéressant d'en connaître les causes précises et de pousser l'étude plus en avant. La lecture des cartes donne déjà un élément. Les lots de pêche no 6 et no7 sont serrés l'un contre l'autre et offrent peu d'espace de pêche libre. Les plus démunis se déplacent vers l'espace de pêche le plus proche : Kompong Kleang.

La pression démographique sur les ressources est importante pendant la saison sèche.

Si dans un futur proche , les conditions économiques ne s'élèvent pas sur les "terres du haut", la situation risque de s'aggraver du fait de l'accroissement de la population jeune.

Ces populations se déplacent par nécessité économique :

-Dans le cadre de programmes de développement rural, il serait intéressant de connaître les causes de leur pauvreté et proposer des solutions leur permettant de rester sur leurs terres .

Dans la commune de Kompong Kleang, la saison des pluies ouvre une période d'inactivité ou de pêche à faible rendement. La fraude est parfois nécessaire économiquement . Il serait intéressant de réfléchir à des activités possibles pendant cette période.

4. RESUME.

4.1. ANALYSE DE LA SITUATION.

1. Richesse du milieu naturel

De nombreux étangs et canaux poissonneux éMailent la forêt inondée de la commune de Kompong Kleang. La fertilité de la longue bande de terre défrichée en bordure du lac permet des rendements agricoles élevés.

L'accès aux ressources naturelles et les conditions d'habitat sont facilités par un long canal endigué angkorien qui mène jusqu'au lac.

2. Pôle attractif pour les populations en difficultés économiques.

Les difficultés économiques et l'attrait de revenus rapides générés avec la pêche ont été à l'origine du peuplement de la commune de Kompong Kleang. Des populations en rupture (fuyant la guerre et la famine) ont pu construire leurs Maisons sur les hautes digues en terre.

Chaque année, pendant la saison sèche, des populations démunies descendent des terres "du Haut" pendant quelques mois pour pêcher pour leur propre compte, chercher du fourrage pour les animaux de trait, couper du bois de chauffe ou s'employer comme salariés au lots de pêche ou sur les champs de haricots.

3. Conditions d'habitat difficiles, mobilité.

L'obligation de vivre une partie de l'année sur l'eau et à proximité de la forêt est vécue comme une contrainte. Les terres exondées sont valorisées Mais deviennent de plus en plus rares du fait de l

augmentation de population. Les Maisons s'agglutinent les unes aux autres et augmentent les risques de propagation des incendies pendant la saison sèche. Quand les moyens financiers le permettent , la tentation est grande de remonter sur les terres "du haut" .

4. Population de pêcheurs et d'agriculteurs

Traditionnellement, la pratique de la grande pêche sur le lac est plutôt le fait de populations d'origine vietnamienne ou cham. Ne manquant pas de terre, les cambodgiens lui préfèrent l'agriculture. La population de pêcheurs de Kompong Kleang se singularise par le fait d'être cambodgienne et d'accorder une place importante à l'agriculture. 31 % des familles vivent essentiellement des revenus tirés des champs de haricots-mungo et de lotus.

5. Hétérogénéité socio-économique.

Les disparités économiques à l'intérieur de la population composée de pêcheurs, d'agro-pêcheurs et d'agriculteurs sont grandes.

La commune est réputée riche avec l'exploitation des champs de haricots-mungo et les activités liées à la pêche de moyenne importance et la pêche industrielle (transformation et commercialisation du poisson, exploitation des lots de pêche). Ceci ne concerne qu'une partie de la population. Environ 30 % de la population pratiquant la petite pêche familiale ont de très faibles revenus.

Ainsi, quelques familles possédantes de Kompong Kleang Mais aussi des communes avoisinantes exploitent l'essentiel des ressources. Les deux lots de pêche sont concédés à une même famille qui en sous-loue certaines parties à des familles apparentées. La location de plusieurs terres agricoles attenantes assure des revenus financiers importants à quelques exploitants de Kompong Kleang Mais aussi de Danrun et de Damdaek.

Ces différences économiques sont encore accentuées du fait de l'origine ethnique des familles. Nombre d'entre elles sont apparentées à des lignées chinoises et bénéficient du réseau de la famille étendue pour des facilités de crédit et de travail. On les retrouve dans les activités de commerce, de pêche en gros, et d'exploitations agricoles d'importance.

Les familles de souche cambodgienne ne comptent que sur les forces de la famille restreinte (les parents et enfants non mariés). Il s'agit pour l'essentiel de petits pêcheurs.

6. Inégalité de l'accès aux ressources - complexité du système foncier.

L'État est le propriétaire de l'espace terrestre et aquatique. Il soumet son exploitation à contrôle et à réglementation. Plusieurs situations foncières coexistent : concession, usufruit, terre libre, occupation valant propriété.

Les transactions financières sur les terres de haricots et les lots de pêche sont complexes : locations, sous-locations et donnent lieu à des surenchères et spéculations entre familles possédantes.

La précarité du droit d'exploitation des terres n'incite pas à un investissement sur le long terme.

Les droits d'exploitation des terres ne sont pas garantis dans le temps. L'État peut reprendre et redistribuer les terres. Les concessions de pêche ont des échéances dans le temps.

L'accès à la forêt inondée est très limitée pour les plus démunis. Les défrichements et la coupe du bois de chauffe sont interdits. Les zones de pêche libres diminuent dans l'espace et le temps au profit des lots de pêche.

Ayant peu accès aux ressources naturelles de la forêt inondée, les villageois ne sont pas motivés pour la protection à long terme.

7. Exploitation familiale

L'exploitation familiale est plus valorisée que le travail collectif. Le milieu naturel est exploité de manière indépendante. Chaque famille possède ses propres outils. La Main-d'oeuvre familiale est sollicitée en priorité.

8. Grandes exploitations

A la différence du type de doMaine rural traditionnel de petite taille, certaines exploitations agricoles (champs de haricots) ont de grandes dimensions.

Il s'agit ici encore d'exploitations familiales Mais les moyens mis en oeuvre sont importants. Le travail est mécanisé (motoculteurs, tracteurs) et des travailleurs salariés sont employés.

La système des lots de pêche permet également une exploitation intensive.

9. Connaissance du milieu naturel

Les techniques et engins de pêche sont diversifiés et témoignent de la connaissance du milieu naturel.

Les espèces végétales de la forêt inondée sont connues des villageois et utilisées pour des besoins quotidiens : fabrication de petits engins de pêche , bois de chauffe, plantes alimentaires et végétales.

10. Dégradation du milieu naturel

Le défrichement de la large bande de terre côtière pour la culture des haricots a fortement endommagé la forêt inondée. Les défrichements ont cependant été restreints du fait de la réglementation.

Les pêcheurs disent constater une diminution de la taille et de la variété des espèces de poissons. Les raisons invoquées sont ; la dégradation de la forêt inondée, le non respect de la réglementation (utilisation de filets plus grands et au Maillage plus serré, pêche illégales, non respect du calendrier des pêches et des zones protégées) et la pression démographique.

L'utilisation de pesticides sur la bande côtière des champs de haricots a une action polluante à l'entrée de la forêt inondée, passage obligé des poissons lors de la montée des eaux.

11. Pression démographique sur les ressources et sur les terres habitables :

La commune de Kompong Kleang peuplée (9 000 personnes) est augmentée pendant la saison sèche par une migration venue des terres du haut de plusieurs milliers de personnes venues exploiter les ressources agricoles et piscicoles de la forêt inondée.

L'explosion démographique des années 1980 (49,9 % de la population a moins de 17 ans) va encore accroître la pression démographique déjà forte sur les ressources

naturelles et les terres d'habitat. La première tranche de la population jeune est bientôt en âge de créer de nouveaux foyers

On peut alors se demander si les conditions d'habitat et les ressources disponibles seront suffisantes à long terme pour tous.

12. Inadéquation entre réglementation et réalité.

La gestion et l'administration de la pêche dépendent du Département des pêches rattaché au Ministère de l'agriculture. Tâtonnant encore dans une situation politique difficile, il ne dispose pas des moyens financiers matériels et humains eu égard aux tâches qui lui incombent.

La réglementation des pêches est obsolète, elle ne correspond plus à la situation actuelle : taille des engins de pêche, montant des taxes et enchères zones de pêche,...

Les fonctions des différentes et nombreuses forces de l'ordre ainsi que les taxes et amendes demandées ne sont pas claires pour les villageois. Les extorsions de fonds et exactions à leur encontre sont monnaie courante.

Face à une réglementation mal comprise et mal appliquée, les pêcheurs ne respectent pas non plus la loi. Pour ceux qui n'ont pas d'activités autres que la pêche, la fraude devient nécessité pour la subsistance quotidienne.

13. Histoire récente douloureuse :

Le Cambodge se relève à peine d'une période de vingt années marquées par la guerre. Les populations aspirent aujourd'hui à vivre en paix. L'instabilité de la situation politique actuelle n'incite pas à se projeter dans le long terme. La confiance et l'entraide ne s'expriment pas encore beaucoup.

4.2. PROPOSITION INITIALE - LES POINTS FORTS ET FAIBLES.

La libération des lots de pêche au profit d'une gestion communautaire villageoise

La situation économique des familles pratiquant la petite pêche est difficile. Elle a tendance à s'aggraver du fait de la réduction de la zone de pêche libre, de la pression démographique et des abus des représentants de l'ordre. N'ayant qu'un accès limité et contrôlé à la forêt inondée, le souci de protection est moindre. Face à cette situation, la question de la libération d'un lot de pêche à la gestion communautaire est posée.

Les points forts :

- L'importance des ressources halieutiques. Les ressources en poisson restent importantes et permettraient une exploitation rentable pour quelques centaines de familles de pêcheurs.
- L'expertise : Les pêcheurs de Kompong Kleang connaissent leur milieu naturel et les techniques de pêche. Ceux qui ont travaillé avec les exploitants des lots ont l'expérience de la fabrication et de l'utilisation des grands engins de pêche et du travail en groupe salarié.
- Partage des ressources : Les profits générés par une exploitation communautaire locale reviendraient à la collectivité.
- mettre fin à une situation de monopole : La concentration et l'exploitation des ressources conduit à une situation de monopole. Quelques familles détenant une partie importante des ressources.
- La reconnaissance du rôle important des femmes dans les affaires de commerce et de crédit.
- Une prise de conscience des pêcheurs que la forêt inondée, zone de frai des poissons et la réserve de poisson doivent être protégés. La connaissance que l'utilisation importante de certains engins de pêche est dommageable pour les stocks de poissons.
- La reconnaissance par les petits pêcheurs d'un problème d'accès aux ressources et de réglementation.

Les points faibles :

Certains traits culturels cambodgiens ainsi que l'histoire récente ne plaident pas en faveur d'une action communautaire.

- Absence d'institution communautaire laïque : On ne trouve pas de groupements ou d'associations villageoises sur lesquelles s'appuyer pour promouvoir la gestion communautaire villageoise. Le village en tant que communauté villageoise n'a pas de réalité sociale. Il s'agit plutôt d'un groupement de cellules familiales indépendantes les unes des autres.

- Indépendance marquée : L'unité sociale de référence est la famille nucléaire (les parents et les enfants non mariés). On accorde pas sa confiance à l'extérieur. Chaque famille ne compte que sur ses propres forces. Il pourrait ainsi être difficile de déterminer quelles familles auront accès au lot de pêche sans susciter conflits, jalousies, corruption.

- Résistance au changement rapide : Chacun a une place déterminée dans la société. La remettre en cause peut conduire au désordre et à la perte de face. Il est difficile pour les petits pêcheurs d'imaginer aujourd'hui se voir confier la gestion d'un lot de pêche en prenant la place d'une autorité reconnue.

- Acceptation de son sort d'après des notions religieuses bouddhiques. La vie meilleure est projetée et préparée dans un temps long ; la prochaine incarnation.

- Non-reconnaissance d'une autorité extérieure : Le rôle de l'administration n'est traditionnellement pas facilement reconnu et accepté. Les demandes répétées de paiements de taxes et amendes légales et illégales de la part des représentants des forces de l'ordre creuse encore le fossé entre administration et villageois. Reconnaître l'administration comme un partenaire pour la gestion d'un lot de pêche s'avère difficile.

- Puissance des groupes d'intérêt : De nombreux groupes d'intérêt sont présents à Kompong Kleang ; police, militaires, gros commerçants, autorités locales. Ces réseaux d'influence et de pouvoir sont bien installés. Comment les petits pêcheurs pourraient-ils s'imposer face à eux ?

- soumission à une autorité interne au terroir : Une relation d'aîné à cadet peut s'instaurer entre les villageois et une autorité reconnue pour son prestige ou sa

richesse. Le choix d'un responsable qui tienne compte des intérêts de tous sans en tirer un profit personnel est délicat.

La collectivité vécue comme une expérience traumatisante : L'histoire récente (1972-1989) est marquée par deux expériences communautaires forcées : les groupes de travail sous les Khmers rouges et les groupes de solidarité du régime pro-vietnamien de la République Populaire du Kampuchéa. Les villageois gardent en mémoire le souvenir de ces périodes traumatisantes. Ils sont aujourd'hui réticents à toute forme de structure communautaire qui rappelle le passé.

A cela viennent s'ajouter des raisons conjoncturelles et de niveau des connaissances.

L'insécurité règne toujours. Le fracas de la guerre n'est pas loin. Les familles n'ont pas encore eu le temps de reconstituer un tissu social fortement endommagé. Elles se défendent et se méfient encore de ce qui vient de l'extérieur. Amener trop rapidement un modèle extérieur peut amener à un rejet.

L'instabilité politique du moment n'incite pas à investir durablement dans l'avenir. L'endettement actuel de nombreux petits pêcheurs ne les pousse pas à emprunter des sommes importantes.

La fragilité des structures administratives et les limites d'une réglementation obsolète. Les moyens financiers humains et matériels sont encore faibles. La coordination et les échanges entre les différentes autorités en place et les niveaux de hiérarchie sont difficiles et parfois sources de conflits.

Le manque de connaissance des petits pêcheurs de la réglementation, des circuits financiers et des réseaux de commercialisation des poissons.

Le manque de formation et le nombre important des représentants de l'ordre.

Enfin, le danger d'une surexploitation du milieu. La libération d'un lot de pêche peut augmenter le pouvoir attractif de la commune pour les populations en situation économique difficiles venues de l'extérieur et de conduire à une pression démographique encore plus forte sur les ressources naturelles.

4.3. CONCLUSION

A l'issue de cette étude et sur la base des données historiques, culturelles et sociales, il nous apparaît que la promotion de la gestion communautaire villageoise paraît difficilement envisageable dans un avenir proche.

Les obstacles majeurs sont principalement d'ordre culturels et conjoncturels. L'absence de sens communautaire, le traumatisme laissé par les expériences collectives forcées des vingt dernières années et la faiblesse des structures administratives font qu'il est certainement trop tôt pour envisager un projet communautaire d'importance.

Ainsi, la proposition de libération d'un lot de pêche au profit de la gestion communautaire ne recueille pas les suffrages des petits pêcheurs de la commune de Kompong Kleang . Ceux-ci sont réticents au changement de leurs pratiques de pêche. La revendication de la pêche en indépendant est constante.

Le système des lots est connu depuis longtemps et n'est pas remis en cause. Ce qui pose principalement problème est l'actuelle situation de pouvoir et d'influence des exploitants des lots qui ne tiennent pas compte de la réglementation officielle et des droits des petits pêcheurs.

Cette attitude rend la pratique de la petite pêche de plus en plus difficile. L'accès aux ressources naturelles (zones de pêche libre et terres de la forêt inondée) pour les plus démunis est diminué au profit de l'extension des lots de pêche.

Cependant, si la proposition de libération d'un lot de pêche au profit de la gestion communautaire n'est pas retenue par les villageois, d'autres actions visant à l'amélioration des conditions économiques des villageois tout en prenant en compte la gestion durable des ressources naturelles sont à envisager.

Les arguments qui plaident pour justifier ces actions sont de trois ordres :

- 1) La dégradation des ressources naturelles et des conditions économiques des plus démunis.
- 2) La pression démographique sur les ressources et sur l'habitat qui va augmenter dans les années à venir.
- 3) L'intérêt et la volonté des villageois à trouver des solutions pour retrouver un équilibre avec leur environnement .

4.4. RECOMMANDATIONS

En considérant les difficiles conditions de vie des petits pêcheurs de la commune de Kompong Kleang et la dégradation constatée du milieu naturel, il serait indiqué tout d'abord de tenir compte des propositions émanant des villageois.

4.4.1. Les propositions des villageois :

L'essentiel des propositions des villageois ne sont pas novatrices. Elles prennent comme modèle la situation d'avant la guerre en 1970 et en appellent à son retour.

La principale proposition concerne la réduction de lots de pêche dans les limites des lots des années 1960 pendant le *Sangkhum* de Sihanouk. (Ceci concerne particulièrement lot no 6). Les petits pêcheurs demandent le rétablissement des droits qui leur étaient octroyés alors :

- Réduction des lots de pêche.
- Ouverture des lots à la petite pêche d'Octobre à décembre.
- Pas de taxation sur les petits engins de pêche.
- Possibilité de traverser les lots en empruntant des pistes charretières ou des chenaux à la saison des pluies.

D'autres propositions demanderaient à être prises en compte :

- Meilleure protection de la réserve de poissons contre les pêches illégales.
- Réactualisation de la réglementation des pêches : espace de pêche, taille des engins de pêche.
- Meilleure connaissance des textes de la réglementation.
- Clarification et meilleure application de la loi : diminution du nombre des représentants des forces de l'ordre et clarification de leurs tâches.

4.4.2. Les recommandations générales.

Sur la base des entretiens menés auprès des villageois et dans le cadre d'une optique de gestion durable des ressources et de l'amélioration des revenus des villageois nous ne retenons pas la proposition de libération des lots de pêche à la gestion communautaire villageoise dans l'immédiat. La société cambodgienne n'est pas prête pour ce type d'expérience. Cependant, face à la reconnaissance de la dégradation de l'accès aux ressources, il serait cependant indiqué que la commune de Kompong Kleang bénéficie d'un appui particulier.

1 - La redéfinition des limites et de l'accès dans les lots de pêche :

Réduction : La réduction des lots de pêche et la redéfinition des limites conjointement avec le Département provincial des pêches et les villageois permettrait à la population locale de disposer d'un espace de pêche libre plus large. Un espace de 3 kilomètres de part et d'autre du canal de Kompong Kleang pourrait ainsi être dégagé et confié à l'exploitation familiale indépendante avec certains devoirs de protection de la forêt inondée.

L'extension des lots vers le lac serait à limiter et permettrait ainsi aux petits pêcheurs une circulation plus aisée le long de la côte vers Chikreng (moat kla) au Sud et KompongPlhuk au Nord.

Limites : Afin d'éviter les conflits entre forces de l'ordre et pêcheurs indépendants, les limites des lots devraient être matérialisées par des bornes visibles et durables.

Accès dans les lots : Des pistes charretières et chenaux balisés pourraient permettre de traverser les lots en toute saison sur des axes de circulation reconnus des exploitants des lots de pêche et des villageois. Ces chemins relient la commune de Kompong Kleang aux familles des villages voisins et souvent apparentés de la commune de Chikreng. Ils facilitent également l'accès aux étangs autorisés à la pêche libre.

2- Le renforcement institutionnel :

Réactualisation de la réglementation des pêches :

La réglementation actuelle ne prend pas en compte l'évolution des engins de pêche et la complexité des transactions financières (enchères des lots de pêche) et des productions actuelles. L'échelle des taxations et amendes serait également à revoir.

Préciser la réglementation sur les locations et sous-locations de terres amenant à la des situations de monopole sur les ressources naturelles(deux lots de pêche exploités par une seule famille et grandes exploitations des terres de haricots).

Meilleure formation et rémunération des représentants des forces de l'ordre :

Mieux formés et mieux rémunérés, les représentants des forces de l'ordre serait plus à même de mieux faire appliquer la réglementation. Les tentations d'extorsions de fonds et de corruption seraient moins grandes.

Réduction et clarification du rôle des représentants des forces de l'ordre

Information des pêcheurs sur la réglementation :

La réglementation sur la pêche n'est pas connue clairement des villageois. A leur demande, un séminaire organisé par le projet s'est tenu à Kompong Kleang le 15 Juin 97. Les textes de réglementation sur la pêche ont été présentés aux petits pêcheurs. Lors d'une deuxième phase, il serait intéressant d'inviter conjointement petits pêcheurs et les représentants de l'ordre. Ceci contribuerait à une meilleure connaissance des droits et des devoirs de chacun et pourrait amorcer un début de dialogue entre participants. Des copies des textes de loi et réglementations devraient être disponibles pour tous.

3 - Assurer la durabilité des ressources naturelles.

- Sensibilisation des villageois à leurs droits et devoirs concernant l'exploitation durable des ressources avec l'organisation de séminaires conjointement avec la Direction Provinciale des pêches.

- La mise en place d'une cellule de collecte des données sur les captures de poissons et les coupes de bois dans la forêt inondée.

- Réduire la pression démographique sur les ressources :

- Les migrations saisonnières :

Les déplacements saisonniers des villageois des terres du haut vers les terres du bas est le fait des plus démunis. Une rapide étude dans les villages d'origine permettrait de comprendre qui, pourquoi et combien de personnes ont besoin de quitter leur village pendant la saison sèche. Un programme de développement rural dans ces villages pourrait être entrepris et permettrait aux familles démunies de rester sur les terres du haut toute l'année.

- La population jeune bientôt en âge de se créer un foyer :

D'après les entretiens menés auprès des jeunes, l'installation sur les terres du haut en vue de pratiquer l'agriculture serait envisageable. Un programme de valorisation de terres libres dans les districts de Sothnikhum et de Chikreng pourrait être entrepris (déminage, creusement de puits et route d'accès, aide à l'installation).

Contrôler les défrichements et les terres de haricots :

Évaluer si l'exploitation de la bande côtière des champs de haricots porte un préjudice à la frai des poissons dans la forêt inondée : importance des terres défrichées (dont l'exploitation ne bénéficie pas uniquement aux communes des terres basses) et emploi de pesticides.

5. Encourager les formes d'organisations locales autour d'un objectif commun.

Des associations locales de défense des droits des pêcheurs, de crédit, d'achat de matériel de pêche en gros, de commercialisation des produits seraient à encourager. Elles pourraient à terme conduire à une forme de gestion de groupe.

Chercher à toucher les femmes pour les formules de crédit et écouter leurs propositions. Tout ce qui concerne les transactions financières les concernent en premier lieu.

Sur la base des structures déjà existantes de pêche en groupe de familles, proposer des formules de crédits intéressantes pour encourager d'autres initiatives de ce genre.

Un nombre limité de familles (jusqu'à 5) emprunte un capital de départ pour l'achat d'engins de pêche, canot, paiement des taxes d'exploitation au début de la saison de pêche et s'engage à rembourser une partie de la somme empruntée à la fin de la première saison des pêche.

6. Améliorer les conditions de vie locales

Infrastructures

Réfection de la route-digue Kompong Kleang/Damdaek afin de permettre une meilleure circulation des marchandises et des personnes.

Relier la digue Est à la digue Ouest par un pont et permettre de désenclaver les villages de l'Est.

Accès à l'eau potable :

forages de puits dans les villages de la digue Est.

Références bibliographiques

ANG Choulean - *Les êtres surnaturels dans la religion populaire Khmère*. Cedoreck, Paris, 1986.

AYMONIER Etienne - *Le Cambodge*, Ernest Leroux, Paris, 1900-1904.

AYMONIER Etienne- "Notes sur les coutumes et les croyances superstitieuses des Cambodgiens", *Excursions et Reconnaissances*, no 16, Saïgon, Paris, 1883. Cedoreck, Paris 1984.

BARDACH J. *Etude sur la pêche au Cambodge*. Phnom Penh, 1959.

BOULBET J. - *Le Phnom Kulen et sa région*, Paris, Public. Ecole française d'Extrême Orient. XII, 1979.

CHEVEY, LE POULAIN - *La pêche dans les eaux douces du Cambodge*, Travaux de l'Institut océanographique, Gouvernement général de l'Indochine, Saïgon, 1940.

Commission des moeurs et coutumes du Cambodge - *Cérémonies privées des cambodgiens*, Institut bouddhique, Phnom Penh, 1958.

Commission des moeurs et coutumes du Cambodge - *Cérémonies des douze mois. Fêtes annuelles cambodgiennes*. Institut bouddhique, Phnom Penh, 1958.

DELVERT Jean - *Le paysan cambodgien*, Paris/La haye ; Mouton et cie, 1961. rééd. L'harmattan: Paris, 1994.

DELVERT Jean - *La pêche au Cambodge*- in "techniques animales", oct-nov. 1956.

F.A.O - Report of the Rapid Rural Appraisal in Ta-our Sar, field document no 1, vol 5 1995.

F.A.O - Report of the Rapid Rural Appraisal in O-Ta-Put, field document no 1, vol 6 1995.

FOREST Alain - *Le culte des génies protecteurs au Cambodge* , l'Harmattan; Paris, 1992.

MARTEL Gabrielle - *Lovea, village des environs d'Angkor ; aspects démographiques, économiques et sociologiques du monde rural cambodgien de la province de Siem Reap*. Publi. EFEO, vol XCVIII, Paris, 1975.

MARTIN Marie - Alexandrine - *Le mal cambodgien*, Hachette, Paris, 1989.

MOURA J. - *Le royaume du Cambodge*, Ernest Leroux, Paris, 1883.

MOURA J. - *La pêche du tonly-sap*, "réserve Maritime et coloniale", 1878.

MUSEE ALBERT KHAN - *A l'ombre d'Angkor, le Cambodge des années 20*, 1992.

NEPOTE Jacques - *Parenté et organisation sociale dans le Cambodge moderne contemporain*, ed Olizane : etudes orientales ; Paris, 1992.

PELLIOT Paul - *Mémoire sur les coutumes du Cambodge de Tchéou-Ta-Kouan*, Adrien Maisonneuve, Paris, 1951.

SAVEROS-POU - in cahiers d'Etudes franco-cambodgiens. Centre culturel et de coopération linguistique, Service Culturel de l'Ambassade de France no 2, Phnom Penh.

TICHIT Lucien - *L'agriculture au Cambodge*:. agence de coopération culturelle et technique, 1981.

THIERRY Solanges - *Les Khmers*, éditions du seuil ; Paris, 1964.

ANNEXE 1.

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON AVEC D'AUTRES VILLAGES SUR LE LAC. **Kompong Phluk et Chong Kneas.**

Les villages installés autour du Tonle Sap ne présentent pas tous les mêmes caractéristiques. L'exemple de la commune de Kompong Kleang n'est pas à prendre comme un cas typique.

Une étude plus précise sur les villages et populations du pourtour du lac serait à entreprendre. Nous pouvons cependant présenter deux communes de la province de Siem Reap qui proposent un type d'adaptation différent à un milieu différent : Kompong Phluk (villages lacustres) et Chong Kneas (villages flottants).

KOMPONG PHLUK - villages lacustres (*Kompong*: embarcadère, quai, appontement ; *Phluk* défenses d'éléphant) :

La commune de Kompong Phluk (district de Prasat Bakong) : villages lacustres

La commune de Kompong Phluk est composée administrativement de trois villages qui totalisent 2.192 habitants répartis en 340 familles : Thnol Banhot, Dei Krohom, Kok Kdol. Les villageois ne font pas cette différence de noms de villages et se disent habitants de Kompong Phluk en précisant simplement la localisation au Nord ou au Sud de la pagode. Comme à Kompong Kleang, les Maisons sur hauts pilotis sont installées sur l'une des digues qui encadre un canal ancien conduisant jusqu'au lac. Le point le plus haut au centre de la commune est occupé par la pagode. Ce tertre est le seul endroit exondé pendant la saison de pluies. (Les pagodes de la commune de Kompong Kleang investissent également les terres les plus haute).

- Déplacement sur le lac.

En saison sèche, le canal est à sec. Il n'est plus alimenté par l'écoulement de la rivière de Roluos. Pas assez profond, l'eau du lac ne peut y remonter. N'ayant plus l'accès direct à l'eau potable⁸⁹ et ne pouvant plus utiliser les barques pour se rendre sur les zones de pêche et d'élevage de poisson, les villageois quittent leurs Maisons sur la digue en Février et vont s'installer sur le lac 2 kilomètres plus bas. Là, ils construisent une deuxième Maison sur pilotis en réemployant une partie des

⁸⁹ les deux puits de la commune fournissent une eau très ferrugineuse impropre à la consommation)

matériaux de la Maison sur la digue (éléments de couverture murale et de toiture). Le village "du haut" est abandonné pour un temps et présente une allure de village fantôme. Les villageois y reviendront à partir de la fin du mois de Juin.

Interrogés sur ce point, les villageois disent qu'ils descendent habiter sur le lac par obligation. Ils préféreraient habiter toute l'année sur la digue comme à Kompong Kleang. (Pour cela , ils font appel à des organismes internationaux pour forer des puits profonds et creuser le canal de Kompong Phluk sur 1500 mètres). Devoir changer d'habitat coûte cher. Une Maison sur l'eau de 4*6 mètres coûte 5 *chi* (235 US \$). Chaque année il faut racheter de nouveaux matériaux.

- La population de Kompong Phluk est homogène ethniquement et économiquement. Elle est composée essentiellement de petits pêcheurs cambodgiens depuis des générations. Le chef de commune répartit ainsi la population : pêcheurs 95 %, commerçants 4,5 % agriculteurs 0,5 % (2 familles cultivent un champs de haricots).

Les engins de pêche les plus utilisés sont : *riey mong* (très utilisé), *trap*, *mong hum*. . Pour suppléer au manque de poissons, une partie des familles fait de l'élevage de poissons en cage : 105 familles (25 %). Depuis 1993 cette pratique diminue. Les causes invoquées sont la forte mortalité des poissons due au manque de nourriture (les captures de petits poissons servant d'alimentation se réduit).

Beaucoup d'éleveurs ne gardent les poissons qu'une saison. Ils n'ont pas les moyens financiers suffisants pour pouvoir nourrir les poissons (*trey prah*) pendant la saison de la fermeture de la pêche et doivent vendre en Juillet. Ceux qui font de l'élevage l'associent à la fabrication du *Prahoc*.. Ils donnent les déchets de *prahoc* à manger aux poissons.

Élevage de poissons ⁹⁰ :

Poissons d'un an	saison 95-96	106.600 têtes	(de 250 à 500 gr.)
Poissons de deux ans	saison 96-97	57.900 têtes	(de 1kg à 1,5kg)

La commune vend du poisson frais, du poisson fumé, du poisson sec, et du *prahoc*.

- Les mouvements de population sont rares. Kompong Phluk est une commune ancienne. Les habitants sont attachés à leur terroir. Les conditions de vie sont difficiles Mais on ne songe pas à partir. "Nous sommes comme la grenouille dans

⁹⁰ Chiffres donnés par l'officier des pêches de la commune.

le puits, nous ne pouvons pas partir." Les transactions foncières sont rares. Le prix d'une terre d'habitat oscille entre 2 et 5 *chi* . Les parcelles sont plus grandes qu'à Kompong Kleang. Les villageois n'ont pas demandé de titres d'occupation provisoire pour la terre des ancêtres.

Il y a semble-t-il eu peu de migrations. On ne recense pas de familles nouvelles récentes venues s'installer à Kompong Phluk . Quelques départs ont été relevés vers Chong Kneas ou Siem Reap pour les plus riches. Les mariages avec des gens de l'extérieur ont permis quelques brassages. Une soixantaine de jeunes gens mariés pendant le régime de Pol Pot avec des femmes des villages "du Haut" sont restés dans le village de leur épouse. A l'inverse, on compte une dizaine de mariages entre des filles du terroir et des ouvriers venus de l'extérieur employés par des petits patrons de pêche. Ils habitent Maintenant Kompong Phluk.

Les villageois déplorent la disparition des chinois de la commune. Évacués par les Khmers rouges, ils ne sont pas revenus en 1979. Les chinois proposaient des crédits et s'occupaient du transport et de la commercialisation des poissons.

Kompong Phluk n'est pas sur le trajet du commerce de gros. Les bateaux venus de Phnom Penh débarquent leurs marchandises à Kompong Kleang et à Chong Kneas. Kompong Phluk est difficilement accessible. La route digue peu élevée qui conduit à Kompong Phluk est facilement inondée. Jusqu'à très récemment, la commune était répétée peu sûre et on craignait d'y aller.

La forêt inondée de Kompong Phluk attire peu les paysans des terres du haut pendant la saison sèche comme c'est le cas à Kompong Kleang. Il n'y a semble-t-il pas d'étangs poissonneux. Quelques familles des communes du haut descendent exploiter les champs de haricots qui ont été repris par l'administration aux habitants de Kompong Phluk. Les villageois tournés vers l'eau et les activités liées à la pêche montrent peu d'attrance à défricher la forêt inondée pour faire des cultures. Ils invoquent le manque d'accès à l'eau pour l'irrigation. (Ce qui ne semble pas être le cas à Kompong Kleang). Présentant peu d'intérêt pour les villageois, la forêt inondée est restée bien fournie.

Constat :

- Homogénéité économique et sociale :

La population de Kompong Phluk est homogène économiquement et socialement. Il s'agit ici majoritairement de petits pêcheurs cambodgiens aux faibles revenus.

Population plus tournée vers l'eau que vers la terre.

Les villageois de Kompong Kleang sont tournés vers des activités de pêche. L'agriculture ne concerne que deux familles.

Moins exploitée, la forêt inondée de Kompong Phluk est moins dégradée que la forêt de Kompong Kleang.

Moins de pression sur les ressources :

L'isolement de la commune des circuits marchands , le manque d'étangs poissonneux dans la forêt inondée, l'insécurité de ces dernières années n'attire pas les migrations saisonnières pour la pêche.

En 1989, un lot de pêche jugé peu rentable car peu profond a été libéré devant Kompong Phluk. La population locale peu nombreuse jouit d'un espace de pêche suffisant .

Cohésion sociale :

L'isolement géographique ,l'attachement au terroir, l'homogénéité sociale et économique font de la commune un ensemble relativement soudé de familles.

CHONG KNEAS - (Siem reap) villages flottants .

La commune de Chong Kneas compte 7 villages qui ont pour nom un numéro de 1 à 7: Phum 1, Phum 2,...la population est de 4 744 personnes groupées en 699 familles.

Jusqu'en 1970, on dénombrait environ 80 familles pour un seul village appelé Chong Kneas⁹¹. En 1979 et dans les années qui ont suivi, des populations nouvelles et démunies sont venues d'autres provinces : Battambang, Bantey Manthey, Sisophon, KompongThom, Svay Rieng, Prey Veng.

Les familles anciennes sont minoritaires. Elles ont particulièrement souffert du régime Khmer rouge. Sous le contrôle des troupes de Lon Nol au début des années 1970, les villageois ont été déplacés vers les rizières de KompongKdei en 1975 sous l'appellatif "Population nouvelle". Les familles ayant des origines vietnamiennes ont été massacrées pour la plupart ou se sont enfuies vers le Viêt-nam.

A l'exception du village no 6 qui est installé dans des paillotes au pied du *Phnom Krom* (montagne du bas), les autres villages sont flottants. Les villageois habitent à l'année sur des bateaux, barges ou sampans et se déplacent au fil de la montée et de la descente des eaux. Il n'y a pas de terres hautes comme à Kompong Kleang et Kompong Phluk où s'installer à proximité du lac.

Au fil des semaines, la configuration des villages change. A la saison sèche les bateaux- Maisons s'agglomèrent dans le lac non loin de la côte. Environ 200 familles se déplacent jusqu'a Battambang et Pursat . A partir de Juillet, tous les bateaux reviennent et suivent le mouvement de remontée de l'eau. Ils se dispersent par groupes dans la forêt inondée à distance du lac et des tempêtes.

Les villageois de Chong Kneas sont essentiellement tournés vers des activités liées à la pêche. Ils ne disposent d'aucunes terres de culture ni même d'habitat pour la plupart.

Pour un total de 699 familles, le chef de commune recense pour l'année 1997, 456 familles de pêcheurs (65 %). Les autres activités concernent le commerce (34 familles), les ouvriers au déchargement des bateaux (63 familles) et les petits vendeurs (52 familles), les artisans, fonctionnaires, chargeurs de batteries, mécaniciens, vendeurs de nouilles.

⁹¹ Information fournie par le chef de commune.

Le chef de commune divise les pêcheurs en trois catégories :

1. Les familles riches qui emploient jusqu'à 20 ouvriers et ont plusieurs canots. Elles pratiquent la pêche avec des filets à Mailles serrées (*mong kanhchô*, *mong niek*) du mois de Mars au mois de Mai. 7 familles pêchent au large de Chong Kneas (3 à 4 km) et 10 familles se déplacent jusqu' à Kbal Tlok dans la province de Battambang(12 Km à l'Ouest). Les filets à Mailles serrées permettent d'attraper des petits poissons donnés en nourriture aux poissons d'élevage.

Ces familles sont aisées et certaines ont une Maison à Siem Reap.

2. Les familles de niveau économique moyen. (30 familles)pratiquent la pêche au filet *mong hum*, *mong niek* ainsi qu'avec des nasses *lop*,*trap*,. Le filet *mong hum* est utilisé du mois de Mars au mois de Mai. A partir de Septembre , on emploie le filet *mong niet* ainsi que les nasses *lop* et *trap* dans la forêt inondée.

Il s'agit surtout de familles d'origine vietnamienne.

3 . La petite pêche de subsistance concerne l'essentiel des familles de pêcheurs de la commune. Ils pratiquent la pêche à la journée et font du *prahoc*.

Une route digue réunit Phnom krom à la ville de Siem Reap en toute saison. L'activité commerciale de Chong Kneas est importante. Les bateaux à fort tonnage viennent de Phnom Penh pendant la saison des pluies quand le tirant d'eau leur permet d'accoster au pied de Phnom krom.. Ils arrivent lourdement chargés de produits manufacturés en provenance du Viêt-nam, de Chine ou d'autres provinces du Cambodge. Il repartent avec des marchandises en provenance de Thaïlande. Le transport des marchandises se poursuit pendant la saison sèche Mais dans une moindre mesure. Une partie importante des habitants du village no 6 travaillent comme porteurs pour les opérations de chargement et de déchargement. Leurs revenus sont des plus modestes.

A la différence de Kompong Kleang et de Kompong Phluk, on rencontre une communauté de pêcheurs d 'origine vietnamienne conséquente (21%) et Cham (5 %).

Le village no 7 est aussi appelé village vietnamien *phum Viêt-nam* puisqu'il est composé de familles d'origine vietnamienne (190 familles - 1005 personnes). Les pêcheurs d'origine vietnamienne sont dits très expérimentés sur les techniques de pêche. Il semble qu'ils aient peu recours au crédit et ne soient pas endettés.

Les villageois de Chong Kneas sont essentiellement tournés vers les activités de pêche. Ils habitent sur des bateaux et se déplacent suivant le flux et le reflux de l'eau ou vers les zones de pêche.

Ils bénéficient d'un espace de pêche plus étendu qu'à Kompong Kleang. Ils n'ont pas autant à souffrir de la proximité des lots de pêche et donc s'en plaignent moins. ils sont cependant conscients de l'extension des limites des lots de pêche et la coupe de bois dans la forêt inondée pour fabriquer des somrah .

A hauteur et en amont de Phnom Krom, la forêt inondée est très dégradée. Des exploitants de Siem Reap cultivent du riz de saison sèche et des lotus.

Ainsi, les différences entre les communes de Kompong Kleang, Kompong Phluk et Chong Kneas sont marquées.

Si l'agriculture occupe une place importante dans l'économie de la commune de Kompong Kleang, les communes de Kompong Phluk et de Chong Kneas sont plus spécifiquement tournées vers la pêche.

De plus, du fait de la configuration spatiale particulière de Kompong Kleang, l'habitat et le mode de vie lacustre sont moins marqués qu'ailleurs. Nous avons ici un groupement de Maisons accrochés sur une digue de terre de part et d'autre d'un canal qui conduit au lac. L'eau remontant dans le canal en saison sèche permet à l'ensemble de la population de garder le même habitat toute l'année. Il en va différemment des populations qui doivent bouger avec l'eau soit en construisant un deuxième Maison sur l'eau en saison sèche soit en habitant des bateaux à l'année.

Kompong Kleang et Kompong Phluk sont réputés être des communes riches qui tirent des revenus substantiels du commerce, de l'agriculture (Kompong Kleang) et de la pêche (Chong Kneas).

La composition ethnique et sociale est hétérogène. Les réseaux des lignées chinoises sont influents. La population vietnamienne de Chong Kneas est très au fait des techniques de pêche.

A l'écart des circuits marchands, la commune de Kompong Phluk est relativement homogène socialement , ethniquement et économiquement : il s'agit de petits pêcheurs cambodgiens.

ANNEXE 2.

Origine du peuplement des villages

Voici présentées succinctement quelques données sur le peuplement des villages.

Ces informations ont été collectées lors des entretiens dans les villages. Elles présentent beaucoup d'imprécisions. La mémoire remonte difficilement au delà de deux générations.

La configuration et le nom des villages ont pu changer. Nous les présentons ainsi avec la réserve de l'incomplet. Elles donnent cependant un aperçu de la situation. et montrent l'importance des migrations.

Village de Psar Kleang : (marché entrepôts) (résumé du texte de Mr Ou Uon - service de la Culture et de l'Information du district de Damdaek), 206 familles.

A la fin du XVIII ème siècle, la butte de terre où se trouve actuellement le village de Psar Kleang était recouverte par la végétation. En 1757, deux ou trois familles venues de KompongKdey s'installent sur la digue Est à hauteur de l'actuel village de Prek Sramoch. Ma Mom et Kong Ben vont vivre paisiblement à cet endroit avec deux ou trois autres familles. Ils sont pêcheurs. Kong Ben est un homme très respecté. Le village prend son nom. *Phum Kompongta Ben* (le village de l'embarcadère du grand-père Ben)

De 1841 à 1845, le Cambodge est en guerre avec ses voisins les thaïs et les vietnamiens. Les populations vivant sur le littoral marin de Kampot à Tuk Khmao fuient la guerre. Ma Phlung, Yeah Sok et trois autres familles quittent leur village Math Trasal à la recherche d'un lieu paisible où habiter. Après un voyage de 45 jours vers l'Ouest, ils arrivent au village de KompongTa pen. En 1843, la petite communauté construit une pagode appelée Vat KompongCham. Le lieu est connu sous le nom de KompongCham. En 1846, Phlung épouse le fils de Ma Pen et Kong Pot (fils de Ma Mom et Kong Ben). Après des années de vie tranquille, un jour Ta loek Khleang accompagné de phlung et de Suy décident de chercher un nouveau lieu d'habitat. Ils descendent vers le Sud en bateau et arrivent sur un tertre à trois kilomètres au sud de leur village. Ils inspectent l'endroit et disent : " Cette eau est trop profonde , comment pouvons-nous habiter ici, nos enfants vont se noyer." Le bateau remonte un peu au Nord et décide de s'arrêter à un endroit connu aujourd'hui sous le nom de Don Tey. Ta loek klheang décide différemment. Il s'installe sur le tertre et coupe les arbres. Il plante des légumes et devient riche. Voyant cela les familles de KompongTa pen le rejoignent. Ils défrichent la terre, construisent des Maisons et font pousser des légumes. Le village prend le nom de Ta loek Khleang.

Plus tard, des bateaux venus de Phnom Penh viennent décharger leurs marchandises sur la butte de terre en vue de les envoyer vers Damdaek. Pendant le Protectorat français⁹², on appelle cet endroit *Khleang* (entrepôts)

- L'ancien nom *KompongCham* (*Kompongrong cham* ; embarcadère bâtiment ou l'on attend) est aujourd'hui encore connu chez des commerçants chinois à Phnom Penh. *Kompong Kleang* est devenu le nom de la commune. Le village devenu un centre commercial actif a pris le nom de *Psar Kleang* (Marché - entrepôt).

village de O-Ta-Put (ruisseau grand-père Put) , 119 familles .

Ta put est l'ancêtre défricheur du lieu. C'était l'arrière grand-père de l'actuel chef de village Ta sok. Parti de la digue Ouest par manque de terre où s'installer, Ta Put a traversé le canal et s'est installé sur la digue Est . Il a coupé les arbres pour dégager un espace d'habitat pour sa famille. On dénombrait une vingtaine de Maisons à la fin des années 40 et une soixantaine à la fin des années 60. Des familles de moat kla sont venues. Après l'évacuation et la destruction du village en 74 par les khmers rouges 20 familles choisies par l'organisation Khmère rouge y habitaient Elles étaient originaires de O-ta-Put, Chnong kneas, Moat kla, Kompong Phluk, Dei roniet, Svay leu. En 1979, 10 familles sont restées. Les familles originaires de O-ta-put sont revenues des zones Nord où elles avaient été déplacées.

Durant les années 80, des familles pauvres fuyant les régions occupées par les khmers rouges (Moat kla, svay cho : district de Chikreng) sont venues augmenter la population de O-ta-put. 10 familles très pauvres quittent le village et partent à KompongChnnang, KompongLuang pour travailler dans les lots de pêche où ils sont mieux payés qu'à Kompong Kleang.

Les conditions d'habitat sont difficiles au village d' O-ta-Put. Sa position très au sud le rend vulnérable à l'assaut des vagues et du vent pendant la saison des pluies. De plus, le lieu est dit hanté. Suite à l'arrivée de nouvelles populations, le village a dû s'étendre sur une terre anciennement occupée par un cimetière.

village de Chamkar Yuon (le champs des vietnamiens), 115 familles.

Le lieu s'appelait autrefois *Preah Konlong* : traces d'éléphants. (Il est dit que beaucoup d'éléphants occupaient autrefois la forêt inondée.)

Puis des vietnamiens y ont cultivé du maïs. A l'époque du roi Norodom, avant la guerre avec les japonais, des gens sont venus de Kompongcham , de Battambang et de Chikreng pour pêcher et cultiver des champs de haricots, pastèques, citrouilles, maïs. On compte 50 familles pendant le Protectorat français. et une centaine de familles dans les années 60.

⁹² Les français y avaient installé un poste de gendarmerie.

En 1974, les khmers rouges évacuent au Nord l'ensemble des familles. Le lieu devient un C.I (Centre d'Information Khmer rouge pour toute la commune). Les champs au sud-est du canal étaient aménagés en rizières de saison sèche où paraissent-ils les rendements à l'hectare étaient très élevés .

village de Chey chet (la victoire de Chet), 76 familles

" La famille du nommé Chet habitait à Lek dek dans la province de Kandal dans les années 1940. Chet décide de fuir les troupes japonaises. Il s'enfuit en barque dans le lac avec sa famille. Arrivé à Kompong Kleang, il s'installe sur une butte de terre qui s'appelle Maintenant tuol chet (terte de chet). Plus tard d'autres familles les ont rejoints." (chef du village de Chey chet).

village de Prek Sramoch : (canal des fourmis), 215 familles.

Pendant le protectorat français des familles originaires de Psar Kleang sans terres sont venues accrocher leurs Maisons sur la route-digue à côté de l'étang Prek Sramoch. En 80-82, 40 personnes du village de Kantou (à l'Ouest) ont fui les khmers rouges et la pauvreté ainsi que quelques familles de Kompong Phluk et ont construit une hutte à Prek Sramoch.

village de Roteang; (nom d'un arbre) 125 familles.

en 1938, 20 Maisons sont dénombrées. Des populations originaires de Chikreng , de KompongThom et même de Phnom Penh fuyant la guerre avec les Issarak (troupes se battant contre les français pour l'indépendance du Cambodge) viennent s'y installer . En 1979, huit familles originaires de la province de Svay rieng, de Kompong Phluk et de Sang Var (Chikreng) y construisent leur Maison.

village de Ta Chronieng (grand-père Chronieng), 170 familles

Les premières familles étaient originaires de Psar Kleang. Le peuplement s'est fait du Nord au Sud. Après la tourmente Khmère rouge un nombre important de familles anciennes ont préféré rester "en haut" sur des terres agricoles.

villages avoisinants :

Thnol dach : (butte de terre cassée) (Commune de Danrun), 161 familles

Il semble qu'il s'agit d'un peuplement ancien. Au début du siècle, le lieu d'habitat sur la digue Est s'appelait *chunrow* grenier. C'est là où des chinois avaient installé des greniers pour entreposer le paddy avant qu'il ne soit envoyé par bateaux à voile vers Phnom Penh. Quelques Maisons sur la digue Ouest formaient un lieu d'habitat appelé *anteak kropeuk* le piège à crocodile. Fuyant la révolution dans leur pays, des chinois de Pékin sont venus et ont commencé la fabrication des briques.

Srama thom : (le grand arbre srama) (commune de Danrun) 170 familles.

Le village se dit le plus ancien de la commune, c'est aussi le plus riche. Les ancêtres sont venus de Chikreng et fuyaient une guerre où on utilisait des sabres, javelots et chevaux . En 1930, on dénombrait 30 maisons.

ANNEXE 3.

Cartes

- **Districts de la province de Siem Reap.**
- **Communes du district de Sothnikhum.**
- **Villages de la commune de Kompong Kleang.**
- **Agriculture et Pêche.**
- **Migrations saisonnières,**
- **Lots de pêche du lac Tonle Sap**
- **Lot de pêche no 5.**
- **Lot de pêche no 6.**